MUSIC - UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 06460 963 9

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/rosinastoltzdela00bord

Rosina Stoltz

(1815-1903)

DU MÊME AUTEUR :

En préparation dans la série « Profils d'Artistes » :

MESDEMOISELLES CONTAT : la Comtesse de Parny. Mesdames Chagot de Fays et Abbema.

MARIE TAGLIONI. — Comtesse Gilbert des Voisins (1806-1884).

DU MEME AUTEUR :

Paru récemment dans la série « les Enigmes de l'Histoire » :

LA FIN DE DEUX LÉGENDES

L'AFFAIRE LEONARD.
LE BARON DE BATZ.

1 vol. in-8°, avec frontispice gravé ..... **5** fr.

ROSINA STOLTZ

Rôle de la Reine de Chypre

(Bibliothèque de l'Opéra)

PROFILS D'ARTISTES

Gustave BORD

Rosina Stoltz

(DE L'ACADÉMIE DE MUSIQUE)

(Victoire NOEL)

(1815-1903)

Ouvrage orné d'un portrait, d'un dessin et d'un fac-similé

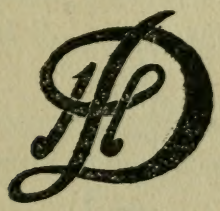

PARIS (IXe)

HENRI DARAGON, EDITEUR

96-98, Rue Blanche, 96-98

1909

ML
420
L47B6

Il a été tiré de cet ouvrage
10 exemplaires sur Japon Impérial
numérotés de 1 à 10.

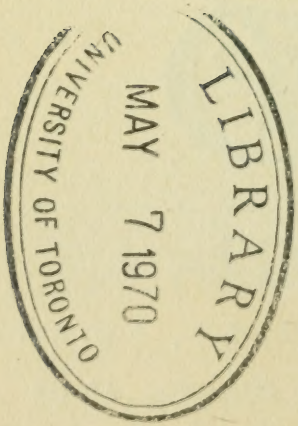

A GEORGES MONTORGUEIL

Mon cher Ami,

J'ai gagné; c'est assez vous dire que vous avez perdu.

Avez-vous gardé le souvenir du défi que vous m'avez porté il y a trois ou quatre ans ?

Tout à la joie d'avoir identifié les héroïnes de Murger : Marie, Mariette, Musette et Mimi, je vous apportais les preuves...

Vous m'interrompîtes, en disant : « Si cela n'était pas impossible vous arriveriez à trouver qui était Madame Stoltz. »

J'éprouve un nouveau plaisir à vous prouver que le mot impossible n'est pas français et je vous dédie ce petit volume, dont vous vous trouvez avoir été le grand-père, sans vous en douter.

Cette parenté ne peut que resserrer les liens de notre solide amitié. J'espère que vous partagerez ma joie.

GUSTAVE BORD.

Paris, ce 1er Mai 1909.

ROSINA STOLTZ

(VICTOIRE NOEL)

(1815-1903)

I

L'ENIGME

La pseudomanie, ou maladie du mensonge, est au moins aussi répandue que la kleptomanie ; moins dangereuse socialement parlant, c'est la vraie lèpre de l'histoire anecdotique, sinon de l'histoire plus sérieuse. Et pourtant, cette maladie n'est pas faite pour déplaire à tous les lecteurs. Combien aride, combien sommaire ne serait pas l'anecdote, si l'écrivain n'ajoutait pas une pointe d'imagination à la simple vérité ; seul l'esprit de l'escalier donne la vraie réplique, la meilleure.

Je ne sais si Madame Stoltz raisonnait ainsi lorsqu'elle racontait sa vie ? Je crois plus volontiers que son amour-propre aidant, elle a surtout flatté sa vanité, entretenu son fol orgueil, assouvi son appétit démesuré des grandeurs.

Reine de beauté et d'intelligence, aussi bien que reine de théâtre, lorsqu'elle dut quitter la scène il ne lui a pas plu d'abdiquer ses royautés éphémères et peut-être n'aurait-elle pas pu préciser le moment exact où elle passait de l'illusion théâtrale vraie, à la réalité de la vie travestie.

A ses principaux rôles il lui fallut associer des titres ; elle finit par croire à ses inventions et, peut-être, celui qui eût émis des doutes en sa présence, l'aurait-il profondément surprise.

La Léonor de la Favorite ne fut-elle pas la mère de la Marquise d'Altavilla, l'Alice de Robert, celle de la Princesse de Lesignano, la Fidès du Prophète, celle de la Comtesse de Ketschendorf et Estralla de l'Etoile de Séville, celle de la Princesse de la Paix. Le public ne fut-il pas aussi quelque peu son complice, en ajoutant une erreur à toutes celles qu'elle avait ac-

cumulées. Son triomphe dans le rôle de Rachel ne fut-il pas la cause de l'origine juive qu'on lui attribua, oubliant que la Rachel d'Halévy n'était pas juive de race.

La fortune inespérée de Lola Montès, l'alliance aristocratique de Marie Taglioni et le grand mariage de la Mogador furent aussi un stimulant.

La maladie dont était atteinte Madame Stoltz était tellement profonde et contagieuse, qu'elle contamina même les objets qui l'entouraient ; pour avoir joué Ascanio dans le célèbre opéra de Berlioz, lorsqu'en 1847 elle vend ses meubles et sa galerie, son Christ devient l'œuvre de Benvenuto Cellini. Ses tableaux du même coup sont étiquetés des plus grands noms: Rembrandt Murillo, Titien, etc. La cruelle réalité qui veille aux portes de la salle Drouot remet chaque chose à sa place et lui donne sa véritable valeur. Les estimations des sculptures des grands maîtres florentins et bolonais ne dépassent guère le prix de bonnes reproductions commerciales achetées d'occasion. Les tableaux des grands maîtres n'atteignirent pas les chiffres

des bonnes copies de maîtres secondaires reproduites par des copistes professionnels !

Assurément Madame Stoltz dut se croire volée et c'est très sincèrement que, supposant qu'on avait fait à son détriment des affaires d'or, elle retira ses chefs-d'œuvre des enchères.

Pourquoi s'étonner de cette foire aux illusions ? Le théâtre transpose toutes choses : titres, costumes, monuments et paysages, Madame Stoltz n'est-elle pas plus excusable que Gérard de Nerval faisant croire à sa descendance napoléonienne ou Victor Hugo affirmant ses origines chevaleresques ?

Gérard de Nerval n'en fut pas moins un grand écrivain. Victor Hugo un poète de génie et Madame Stoltz une artiste de premier ordre.

Pourtant, il faut l'avouer, je ne puis en vouloir à Madame Stoltz de tous ses mensonges, de toutes ses illusions, puisque je suis parvenu à dévoiler les uns et à dissiper les autres. Quelle joie pour un chercheur de s'attaquer à une pareille adversaire, véritable génie des combinaisons compliquées, des enchevêtrements savants, des fausses pistes habiles, des demi-vérités plus difficiles à débrouiller que des mensonges in-

ventés de toutes pièces. Et,chez Madame Stoltz. on rencontre toutes ces embûches. Elle parle faux avec une virtuosité inimitable, elle déforme la vérité avec une maîtrise délicieuse ; on croit la saisir elle vous échappe ; elle vous échappe encore quand on la tient. On croit avoir tout découvert, et l'on se heurte à une nouvelle aventure abracadabrante. J'imagine que ceux auxquels elle racontait toutes ses histoires extraordinaires ne la croyaient pas, en gros, mais étaient ses dupes, en détail. Quels accents sincères, quelles apparences déconcertantes !

Sa vie est machinée comme celle de Monte-Christo. Elle a le mensonge séduisant et séducteur. Je sais tel de ses amis qui croit encore à toute sa théorie de légendes gracieuses ou sévères qu'elle égrainait comme un collier de perles fausses, imitées à s'y méprendre.

Combien de fois ai-je ragé lorsque je ne trouvais pas, mais aussi avec quelle joie je lui pardonnais, lorsque j'étais parvenu à débrouiller l'enchevêtrement de ses stupéfiantes odyssées.

On n'a jamais affirmé la vérité avec autant

de sincérité qu'elle en mit à faire circuler l'erreur.

Et cependant, elle n'a pas joué sans défaillance son rôle dans la vie ; ce n'est pas seulement à la première de Robert Bruce qu'elle a chanté faux. Heureusement pour moi, elle s'est contredite et parfois la vérité lui a échappé ; parfois aussi, mise au pied du mur, elle a dû avouer ses mensonges. Elle y revenait aussitôt, il est vrai, mais on avait pu prendre terre ; comme il fallait jouer serré, avancer prudemment, tout vérifier, faire des retours, dépister des hourvaris, reconnaître les contre-pieds avant de sonner l'hallali ! Comme elle faisait courageusement tête ; la curée était loin des abois.

Ce laisser-courre aura été ma grande joie de chercheur, aussi suis-je plein d'indulgence pour elle et je demande en grâce au lecteur de n'être pas plus sévère que moi pour cet être extraordinaire, qui fut une femme ravissante, bonne quand elle en eut le temps, spirituelle chaque fois qu'elle en eut l'occasion et grande artiste au lendemain de la mort de Malibran (1).

(1) Morte à Manchester, le 23 septembre 1836.

Et pourtant elle ne cessa jamais, de l'autre côté de la rampe, d'être reine de théâtre ; un peu trop reine même : trop de dignité, de pompe et d'autorité. Les vraies reines sont parfois de simples femmes et des femmes simples, même quand on les regarde ; Madame Stoltz dépassait la mesure, manquait de goût par excès de distinction trop recherchée ; elle était trop royale, même quand on ne la regardait pas.

En signalant ce manque de nuance, on ne peut cependant pas plus lui en vouloir qu'à la demi-mondaine trop collet monté. Cette attitude vaut mieux, après tout, que les propos trop lestes de la femme comme il faut, qui désire qu'on la prenne pour ce qu'elle n'est pas.

Enfin, les fantastiques mensonges de Madame Stoltz m'auront appris deux vérités, deux axiomes, que je recommande à mes confrères trop imaginatifs :

Le premier est qu'une femme peut mentir de bonne foi en parlant de soi ; et le deuxième est que le pire illogisme qu'on puisse faire est de chercher au nom de la logique à expliquer les actes des gens qui en manquent. Il est très rare, en effet, de rencontrer un personnage

ayant conduit sa vie entière conformément aux théories qu'il affichait ; presque toujours celles-ci sont l'expression des qualités qu'il n'avait pas.

II

ILLUSIONS

Dans quelle attitude a-t-il plu à Madame Stoltz de se présenter devant la postérité ?

Si elle tenait à son prestige d'artiste sincère, elle tenait encore plus à la clincaillerie de ses fausses généalogies ; après avoir connu, dans l'intimité, grands seigneurs et têtes couronnées, sa vanité semble avoir fait une formidable explosion. Elle avait alors une cinquantaine d'années (1865).

Ses prétentions n'eurent bientôt plus de bor-

nes et voici ce qu'elle racontait à tout venant jusqu'à l'époque de sa mort.

Tantôt elle était née en Espagne, tantôt à Messine, d'une grande famille Hispano-Italienne : Je suis née Marquise Rosa-Carolina d'Altavilla, disait-elle et écrivait-elle. De son mariage, en 1837, avec Alphonse Lescuyer et du fils qu'elle avait eu de lui l'année précédente elle parle peu ; l'oubli était vite venu et tant d'événements s'étaient succédé depuis !

En 1848, elle a un fils ; elle laisse croire, elle invite même à croire qu'Ernest II de Saxe Cobourg-Gotha est son père, mais elle déclare également qu'elle a épousé un Comte de Stolzenau de Ketschendorf ; c'est ce dernier nom que portera son héritier présomptif. Le château de Stolzenau dont elle transportait un dessin dans ses déplacements, était un immense manoir féodal flanqué de quatre tours, perché sur une montagne rocailleuse au-dessus duquel planaient les aigles. Apanage des princes de la maison de Cobourg de même que le comté de Ketschendorf, pour entrer en possession du château et des titres il lui avait fallu l'assentiment de Léopold Ier de Belgique et de la reine

Victoria comme veuve et héritière du Prince Consort ; par son *alliance* avec Ernest II elle cousinait donc avec les maisons royales de Belgique, d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande. L'invention de cette somptueuse parenté fait douter de l'authenticité des titres et de la réalité du repaire de burgraves.

Quelque grandiose que soit son nouveau rang social, il lui parut insuffisant ; elle souhaita plus encore. Etre Pape, être Empereur, avait rêvé le Charles-Quint de Victor Hugo.

Madame Stoltz tenait à l'Empire, elle rechercha les liens qui pourraient la rattacher à la Papauté. A une alliance avec les Mastaï, il ne fallait pas songer ; elle se déclara simplement filleule de Pie IX. Comment, à cinquante-neuf ans, peut-on devenir filleule du Pape, alors qu'on a déjà été baptisée et qu'on a raconté à tout venant qu'on avait eu la duchesse de Berry pour marraine ?

Madame Stoltz ne s'embarrassa pas pour si peu : elle imagina de raconter qu'elle avait, moyennant 100.000 lires données au Cardinal Antonelli, épousé, in articulo mortis, un nonagénaire, le Prince de Lesignano. Le Pape

avait signé au contrat et, de ce fait, elle était devenue la filleule du Pape ; et voilà !

Ses contemporains crurent à cette histoire extravagante, cela est certain. A ceux qui manifestaient des doutes, Madame Stoltz montrait, encadrée à côté du château de Stolzenau, une pièce en latin sur parchemin, signée Antonelli et Pio Nono, attestant le mariage et le parrainage ; sans avoir vu la pièce, on peut en attester la fausseté.

Après cette parenté spirituelle pontificale, une autre que Madame Stoltz aurait pu se croire être arrivée à l'apogée de la splendeur nobiliaire. Si elle tenait, d'autre part, à presque toutes les maisons souveraines d'Europe, y compris la Maison d'Orléans, par les Saxe-Cobourg, les Bourbons d'Espagne, les plus près du sang de Louis XIV, étaient d'une parenté bien lointaine, bien insuffisante. Voici ce que Madame Stoltz imagina pour la faire rentrer sous son giron.

Manuel Godoï, le fameux Prince de la Paix (1767-1851), avait épousé en premières noces une Princesse de Bourbon d'Espagne d'où, entre autres héritiers, un petit-fils, Manuel-Char-

les-Louis, Prince Godoy de Bassano, né à Paris, le 31 octobre 1828. Le Godoy, alors âgé de 50 ans, vivait misérablement à Saint-Sébastien, de la profession de croupier aux petits chevaux. Et, cependant, d'après un vote des Cortès, il lui était dû, avec les intérêts, près de 200 millions du chef de son grand-père. Madame Stoltz l'épouse en 1878, et, munie d'un numéro de la Gazetta de Madrid, constatant la créance de son mari, elle se rend à la Granja, et obtient une audience de S. M. Alphonse XII. Prévenu du but de sa visite, le Roi lui laisse exposer sa requête sans l'interrompre. Après quelques parols aimables, il lui montre un reçu en bonne et due forme signé par l'époux de la requérante qui, moyennant un million payé comptant, avait donné quittance des fameux 200 millions. Furieuse, Madame Stoltz renie son époux, et, pour en être débarrassée, lui consent une pension viagère de 12.000 fr., à la condition qu'il ne mettra jamais les pieds en France. Ce n'était vraiment pas payer trop cher, une alliance avec la plus ancienne maison souveraine d'Europe. Nous verrons ce qu'il faut croire de cette fable.

Ce fut son dernier mariage.

Voilà ce que racontait Madame Stoltz sur ses alliances ; mais elle racontait bien d'autres choses encore.

Elle intervenait dans les destinées des peuples et manifestait sa puissance mondiale en occupant les fonctions de diplomate amateur. Ainsi, elle prétendait avoir joué un rôle important dans la politique extérieure du second Empire. Elle n'avait pas cru devoir faire moins pour Nicolas Ier que de le prévenir de la déclaration de guerre que Napoléon III devait lui faire ; elle lui aurait envoyé un livre relié en velours bleu, dont la signification convenue, était l'ouverture prochaine des hostilités.

En 1859, elle avait pris part aux pourparlers qui avaient précédé et suivi la guerre d'Italie ; elle aurait collaboré au traité de commerce avec l'Angleterre. En 1870, abandonnant ingratement son parrain, elle avait provoqué l'évacuation de Rome par les troupes françaises. Quelques années plus tard, son intervention à la cour de Vienne avait empêché une déclaration de guerre de la Prusse à la France. Elle aurait eu alors une mission difficile à la

cour d'Autriche ; on lui aurait recommandé également de surveiller Madame B... de B... qui quoique Française, faisait à cette même cour le jeu de la Prusse.

Tout en songeant à nos destinées futures, elle ne négligeait pas les souverains passés. Elle causait fréquemment avec Marie-Antoinette, qui se rendait à toutes ses convocations psychiques.

Comme tout devait être bizarre et inconséquent dans cette curieuse femme, tout en agitant les oripaux de ses faux titres, elle s'occupait aussi de sociologie, et comment ? En 1880, elle publiait à Bruxelles, les Constitutions de toutes les nations du globe, les commentait, les expliquait, les critiquait. De ces 600 pages in-folio, les 10 pages de la préface sont à retenir : Ce que Rosa, née Marquise d'Altavilla, Princesse de Lesignano, etc., admirait le plus, c'était les Droits de l'homme et du citoyen. Les grands hommes du XVIIIe siècle sont, à son avis, Sieyès et le Colonel Combes, et, ce qui est le plus curieux c'est que cette femme qui a si souvent altéré la vérité, explique pourquoi, et donne sur ces deux personnages quel-

ques menus renseignements inédits et, ce qui est tout à fait invraisemblable, c'est que ces renseignements sont exacts. C'est à ne plus rien croire ! (1)

Enfin, Madame Stoltz n'oublia pas que la mort pouvait l'atteindre : Son fils ayant été élevé à Juilly, elle fit construire dans le parc des Oratoriens un mausolée pour recevoir ses restes mortels. C'était, disait-elle, un superbe monument, du style corinthien, édifié sur le sommet d'une île en pain de sucre qui ornait la pièce d'eau de Juilly. Une seule tombe lui paraissant insuffisante, elle en avait fait construire une seconde, plus somptueuse encore, dans le cimetière de Nice ! Une pour l'été, l'autre pour l'hiver.

C'est au milieu de ce dédale d'incohérences qu'il me fallut commencer mes recherches. A peu de détails près, voilà ce que racontèrent presque tous les journaux, politiques et musicaux, au moment de la mort de la célèbre cantatrice. Qu'y avait-il de vrai dans cette énorme

---

(1) Pour tout dire, cet ouvrage était l'œuvre d'un érudit Belge : M. Gustave Oppelt (1817-1888).

gerbe de faits contradictoires et invraisemblables ? Les dictionnaires et quelques journaux apprenaient bien qu'elle était née à Paris en 1815 et qu'elle s'appelait Victorine Noël, mais aucun d'eux n'étaient du même avis. Un journaliste venimeux avait bien insinué qu'elle était née dans une loge !.....

Après avoir exposé les faits tels qu'ils avaient été portés à la connaissance du public par Madame Stoltz et par ses contemporains, cherchons la vérité en remarquant qu'il est bien heureux que Madame Stoltz n'ait pas connu l'idéal rêvé par Benvenuto Cellini : « Etre jolie femme jusqu'à trente ans, chef d'armée jusqu'à soixante et Pape après. » Elle eût été capable de le réaliser... à sa façon !

III

RÉALITÉS

(1815-1836)

Les biographes ne sont pas tous d'accord sur son nom, ni sur son lieu de naissance, ni sur la date de son entrée dans ce monde (1).

Victoire Noël naquit à Paris le 13 janvier 1815. Elle était fille de Florentin Noël et de Clara Stoll, concierges, boulevard Montparnasse.

---

(1) De nombreux documents manuscrits et imprimés m'ont été aimablement communiqués par MM. Charles Malherbe, Arthur Pougin, Henri Lecomte, Teneo, Boghaert-Vaché et Georges Montorgueil que je tiens à remercier cordialement.

Son père, Florentin Damarice Noël, avait alors à peine 20 ans, étant né le 26 février 1795, quai du Nord (ancien quai des Morfondus, quai de l'Horloge actuel) de Jean-François Noël, platinier et de Anne-Florentine Baillard. L'enfant fut reconnu, le 6 germinal, an III, par le mariage des père et mère ainsi qu'il résulte de l'addition que Madame Stoltz fit mentionner sur les registres, le 7 août 1836, quelques mois avant son premier mariage.

On a dit que Madame Stoltz était juive et, que la duchesse de Berry qui s'était occupée d'elle l'avait fait baptiser ; elle-même aurait confirmé le fait. Je crois qu'il faut considérer que la légende est inexacte ; tout au moins n'en trouve-t-on aucune trace dans les dossiers d'abjurations, conservés à l'Archevêché ; il est vrai que les registres de 1826 à 1830 ont été dispersés lors du pillage du palais Archiépiscopal ; mais, d'autre part, les registres de Saint-Germain-l'Auxerrois, paroisse du Louvre, qui contiennent de nombreux actes d'abjuration, ne font pas mention du nom de Noël et au surplus, Noël n'est pas un nom forcément juif.

Les Biographes de Madame Stoltz racontent

que, grâce à la protection de la duchesse de Berry, la petite Noël aurait été admise en qualité d'élève, chez des religieuses bénédictines de la rue de Vaugirard. Cette affirmation est certainement erronée, car il n'y avait pas de couvent de cet ordre rue de Vaugirard.

Il s'agit peut-être d'un établissement qui, en 1832, existait, depuis plusieurs années, 3 rue de Regard, et connu sous la dénomination d'Orphelines de la Providence, en faveur duquel une Dlle Blaut avait fait une disposition testamentaire, ou peut-être encore de l'établissement tenu, 26 rue de Regard, par Mlle Désirée Pertuzée, en religion Sœur Marie de Lorette. En 1824, cette maison donnait asile à 12 jeunes filles sans travail, qu'on entretenait gratuitement et auxquelles on apprenait les ouvrages d'aiguille, à blanchir et à repasser (1). Le supérieur de l'asile était l'abbé de Malet. Pour y être admis, il fallait avoir plus de 15 ans, ce qui fait supposer que Victoire Noël n'y serait entrée qu'après 1830. En 1832, il y avait 33 élèves.

---

(1) C'est peut-être pour cela que Thurner raconte qu'elle fut d'abord blanchisseuse.

Il semble certain que Madame Stoltz a été chez Choron, qui, à cette époque, avait ouvert son cours, 69 rue de Vaugirard. Thurner prétend que ce fut Ramier, un des professeurs, qui. en 1827, remarqua sa belle voix.

Alexandre-Etienne Choron, né à Caen, le 21 octobre 1772, a laissé des papiers volumineux conservés à la Bibliothèque nationale (1) ; professeur de mathématiques à l'Ecole polytechnique dès sa fondation, puis membre correspondant de l'Académie des Beaux-Arts, il fut chargé, en 1811, de réorganiser les maîtrises avec le titre de Directeur de la musique des fêtes religieuses.

En 1814 Choron, avait été chargé de distribuer les orphéons qui devaient se trouver sur le parcours du cortège, lors de la rentrée de Louis XVIII à Paris. On avait placé 4 orchestres, de 16 et 17 musiciens, à la Barrière Saint-Denis ; 4 de 20 musiciens, porte Saint-Denis ; 2 de 16, au marché des Innocents ; un de 21, place du Châtelet et 2 de 16 au Marché Neuf.

---

(1) *Nouvelles acquisitions françaises*, 263 à 265 et 295 à 298.

Le règlement de ces artistes de rencontre, ne s'était pas fait sans difficultés. Le chef d'orchestre suprême, plus fort en harmonie qu'en orthographe, envoya à Bellangé la singulière lettre suivante, qui n'était déjà plus de l'italien, sans être encore tout à fait du français :

« Monsieur Bellangé, architeque rue du Faubourg Poissonnière, n° 13.

« Monsieur,

« De pui ving quatre ant les musicien les jourd de fêtes nationalont éprouvés que friponnerie et injustices on de vait peu satendres que le jour de l'antrée de notres justes et lesgitimmes souverain vous oublier nous fairès eprouvée une diminution de nos conventions faites avec M. Chauront. Sous le protexque quil i aumanquait au Pônt Neufe, d'ailleurs il vous falait prândres un detachemant miltaires à partir de la barrière avêcque les quastres orchèstre ainsie de suite des autres pour nous rendres au lieux

destinée à lors tous le mônde û étée à son poste. On vous prouvera que dans la foulle il lian à qui ont ù leurs instrument fracassée ont vouprouvera aussie qu'il anavait au moins 120 pris qu'on a étée obligée de divisser lorchêstre an deux partie. Nous ne sommes pas causse de votre plant ridicule d'avoire plassée 80 musiciens sur la porte Saint-Denis dont le sont de leurs instrument était perdu. Je vous préviens que personnes na laintention de perdre ûne sentimmes nousnous adressons pour nous faires rendre justice au aûtorité les plus supérieurs vous croirez Monsieu traitée les musicien à la toisses comme vous faites des manœuvres que vous aurez cherchez à la grêve aprês les avoires employet leur retenire leur salaires.

« FOUGANTIGNY. »

Cette lettre, en dehors de sa singularité grammaticale, présente une particularité inexplicable. En 1842, lorsque Champein attaquera Madame Stoltz, dans sa vie privée, il l'affublera du pseudonyme de Fugantini.

Nommé directeur de l'Opéra en 1816, Choron

provoqua la réouverture du Conservatoire, fermé depuis 1815, sous le nom d'Ecole royale de chant et de déclamation. Dès 1817, il était congédié, sans pension par suite du trop grand nombre de changements qu'il avait voulu apporter. C'est alors qu'il fonda et dirigea l' « institution Royale » connue sous le nom de « Conservatoire de musique classique et religieuse » qui devint, après 1830, le « Conservatoire royal de musique classique de France ». Choron mourut à Paris, le 29 juin 1834 (1).

L'influence artistique de Choron fut considérable et beaucoup de grands artistes passèrent par son école ou utilisèrent ses conseils. Je trouve, dans ses papiers, qu'à une époque non précisée, il y avait parmi ses élèves une nommée Noël appartenant à la 4e classe. Il s'agit probablement de Madame Stoltz qui, en 1829,

(1) Choron mourut le 29 et non le 24 comme le disent les dictionnaires. Dans son acte de décès (11e arrondissement) il est qualifié, Chevalier de la Légion d'Honneur, correspondant de l'Institut, ex-directeur de l'Académie de Musique, fondateur et directeur de l'Ecole royale de Musique classique, 69, rue de Vaugirard. Sa femme, Françoise Weniger, lui survécut. Son fils Frédéric-Etienne, âgé de 21 ans et demi, était élève à l'Ecole Polytechnique.

sous le nom de Rosine Niva, prenait part aux célèbres concerts donnés par Choron dans son établissement ; à cette époque elle avait perdu son père, et habitait chez sa mère, boulangère, 7, rue du Faubourg-Montmartre.

Le départ de Rose Niva de chez Choron n'a laissé aucune trace, car l'on ne peut prendre en considération les calomnies de Stanislas Champein, sans les contrôler, avec le plus grand soin. D'après le directeur du « Musicien » la Fugantini (Mme Stoltz) aurait filé de la rue de Vaugirard en 1827, avec un jeune élève qu'elle aurait enlevé. Or en 1827, Rose Niva avait douze ans.

Le guide le plus sérieux pour les débuts de Victoire Noël est sans contredit l'annuaire dramatique de Félix Delhasse publié à Bruxelles en 1840. C'est lui que nous suivrons en le complétant chaque fois que l'occasion s'en présentera.

En 1831, à seize ans, Victoire quitte Madame Duchesnois sa directrice, pour parcourir les Pays-Bas sous le nom de Ternaux (1).

---

(1) Je ne sais qui était cette directrice. Le renseignement de Félix Delhasse doit être exact.

Avait-elle filé avec Ternaux, le fils du grand mar-

A Bruxelles, sans ressources, sans recommandations, sans expérience de la scène, elle entre dans les chœurs du théâtre et figure deux ou trois fois comme Coryphée ; Snel, directeur de l'orchestre, la distingue cependant et lui prédit un brillant avenir. Mais, Victoire ne put se résoudre à faire le stage nécessaire pour sortir de la foule et arriver aux premiers rangs.

Elle s'essaya, sans succès du reste, dans le vaudeville et, le 13 juin 1832, elle débuta dans le rôle de Delphine du *Jeune homme à marier* ou le *Choix d'une femme*. En juillet elle parvient à se faire engager comme 2e chanteuse à Spa ; la saison terminée elle remplit le même emploi à Anvers, sous le nom d'Héloïse, sous la direction d'Annet.

Les Pays-Bas sont en pleine fermentation ; le duc d'Orléans vient présider au siège d'Anvers, la troupe théâtrale est dispersée. Héloïse rentre

---

chand de châles de la place des Victoires ? Nous avons quelques raisons de le croire. Notons pour mémoire que, par erreur, quelques biographes écrivent Paterno au lieu de Ternaux. Cette forme négative ne ressemble-t-elle pas à une confirmation ?

en France et, en 1833, nous la retrouvons au théâtre de Lille, après un séjour de quelques mois à Amsterdam (1).

Pendant son séjour à Lille elle eut des difficultés avec ses camarades qui l'accusaient déjà de cabales malveillantes.

Le 23 février 1834, elle écrivit la lettre suivante reproduite dans les journaux de la localité :

« M. le Rédacteur,

« Votre journal parlant souvent du théâtre, et vous étant surtout occupé de la mise en scène de la distribution de *Robert-le-Diable*, j'ai pensé que vous voudriez bien m'aider à repousser par la voie de votre feuille quelques propos mal intentionnés que vous connaissez sans doute, et qui ont circulé à l'égard d'un des rôles de *Robert*, celui d'*Alice*, créé par Mlle Dorus. Il a été dit, Monsieur, que j'avais indirectement mis tout en œuvre et même employé la

(1) D'après Champein, elle y aurait eu un premier enfant en octobre 1833.

cabale pour nuire à Mme Léon, à qui ce rôle a été confié. J'ai cherché à dissuader cette dame de pareils propos ; elle m'a même déclaré n'y croire en aucune façon. Quant à ceux qui les ont tenus, j'aime mieux, à leur avantage, les décorer du titre d'ignorants que de celui de méchants.

« Dès le principe de la distribution de *Robert*, je réclamai le rôle d'*Alice*, sans savoir à qui M. Caruel l'avait donné. J'ai soutenu que ce rôle était le mien, et je le soutiens encore, parce que : 1° j'ai entre les mains une lettre de M. Caruel au correspondant, qui dit que je serai engagée pour les rôles de Mlle Massy et Dorus, et il a spécifié *Nicette* du *Pré aux Clercs*, *Nice* de *Ludovic*, et *Alice* de *Robert*. Je mets de côté ce point, parce que je regarde comme nulle une lettre de M. Caruel ; mais j'ai soutenu ensuite et je soutiens encore que ce rôle est le mien, parce qu'il est du domaine des premières chanteuses dans toutes les villes où il y en a deux, et que je suis engagée pour les premières chanteuses au besoin.

« Ce rôle m'a été constamment refusé par M. Caruel qui m'a dit que je n'étais pas assez

comédienne pour jouer *Alice*, et que, d'un autre côté on ne pouvait compter sur moi. Il a basé ce second raisonnement sur une absence de vingt-quatre heures que j'ai faite à son insu pour aller chanter à son concert. Au reste, M. Caruel m'a retenu une amende pour le défrayer du voyage, de la *nourriture* et même des *plaisirs* de son régisseur, qu'il avait envoyé comme gendarme muni de lettres en due forme pour les autorités et la police de Bruxelles. J'aurais dû taire ce fait, il est ignoble. Troisième obstacle, à ce qu'il paraît, car on m'a dit indirectement, devant témoin et je cite la personne, Mme Béfort, que M. Müller, chef d'orchestre, renonçait à conduire l'ouvrage si je jouais *Alice*. D'où peut naître cette préférence ? Je l'ignore. Malgré mes instances, le rôle me fut retiré, parce que M. Caruel avait le droit de le donner à qui bon lui semblait ; c'est un privilège attaché aux ouvrages nouveaux. Les répétitions se succédèrent, et la seule chose à laquelle je pris part relativement à l'ouvrage, fut la lecture des billets de répétition. Cependant, par suite d'un engagement contracté par moi pour l'année prochaine, et afin d'augmenter mon ré-

pertoire, non pour rivaliser ou jouer le rôle à la place de Mme Léon, qui n'a jamais eu que de bons procédés à mon égard, je pris des leçons sur *Alice*, avec un professeur étranger à l'administration, M. Marneffe.

« Cependant M. Caruel, je ne sais par quel motif, revint peu à peu sur ce qu'il avait dit, et me proposa de me faire donner des leçons et copier le rôle. Il y a trois jours, il m'aborda sur la place du Théâtre, et me demanda positivement s'il pouvait compter sur moi pour jouer le rôle, parce que, dans le cas négatif, il agirait en conséquence et soutiendrait Mme Léon de tout son pouvoir. (Ce n'est donc pas un problème, un directeur peut faire la pluie et le beau temps pour un artiste, le faire soutenir ou tomber). Je pris rendez-vous avec M. Caruel pour deux heures, et avant de m'y rendre, je crus de mon devoir comme camarade, d'aller consulter Mme Léon sur le pacte que je devais signer quelques instants après. Je me rendis à l'heure convenue et M. Caruel me répéta les mêmes paroles que le matin. Comme il n'était plus en droit d'exiger de moi le rôle dont il m'avait dépossédée, je voulus tirer parti

de ma position, et je lui fis des offres intéressées qu'il rejeta bien loin. Là se termina toute négociation. Mais alors surgirent des propos, des bruits ; on dit que mon intention avait été, en prenant des leçons, de remplacer Mme Léon, et ce bruit de coulisse fut tellement universel, que la personne qui avait commencé à me donner des leçons, m'écrivit qu'elle y renonçait pour mettre fin aux mauvaises intentions qu'on lui supposait. Je n'ai jamais douté que cette démarche ait été provoquée par le directeur.

« Je terminerai, Monsieur, en affirmant qu'il n'y a jamais eu de ma part, malveillance à l'égard de Mme Léon, et que les discussions ont été toutes du directeur à moi. C'est sous ce point de vue principalement que je veux me justifier, afin de détruire l'injuste qualification qu'on pourrait me donner, d'être mauvaise camarade.

« J'espère, Monsieur, que vous ne me refuserez pas à l'insertion de la présente.

« Veuillez agréer l'assurance de ma parfaite considération ».

Héloïse STOLTZ,
Artiste du théâtre de Lille.

A la fin de 1834, elle revient à Anvers, dont le théâtre était dirigé par Bernard. Elle joue Alice de Robert le Diable et Gertrude du Maître de Chapelle (1).

En 1835, nous la retrouvons, avec le même directeur, au théâtre de Bruxelles. Le 5 mai, elle chante Alice de Robert ; le 14, Petit Jacques de la Gazza Ladra et le 15, Marguerite du Pré aux Clercs ; puis elle aborde deux petites créations : Paquita de la Marquise et Marguerite des Deux Reines.

Rosina Stoltz n'avait encore eu que des succès peu marquants ; rien ne pouvait faire prévoir l'artiste de grande allure. Sa voix souple d'une grande étendue gazouillait dans les hauts registres et descendait jusque dans les profondeurs des contre-altos, sans lacunes appréciables dans son médium. Son jeu n'était que correct. Enfin, d'après ses biographes, qu'elle inspira peut-être, elle joua Rachel et se révéla subitement grande tragédienne et grande chanteuse dans l'opéra d'Halévy.

---

(1) Toujours d'après Champein, elle aurait accouché d'un second fils à Amsterdam, fin août 1834.

Malgré son succès local, elle n'aurait pas réalisé sa rapide fortune si, par une heureuse chance, Nourrit n'était pas venu en représentation à Bruxelles.

Avec un pareil partenaire, Madame Stoltz, se surpassa dans la Juive et lorsqu'au cinquième acte elle dit au Cardinal : Mon père, j'ai peur ! Nourrit ne put s'empêcher de dire : Ah ! c'est très bien, assez haut pour être entendu de la salle. Ce fut un énorme succès (1).

Alors qu'on pouvait supposer qu'un semblable triomphe ne serait que le début d'une brillante carrière, Madame Stoltz disparut brusquement et si complètement qu'on la crut morte.

L'état civil de la capitale du nouveau royaume de Belgique nous expliquera les causes de cette disparition :

VILLE DE BRUXELLES

Extrait du registre aux actes de mariage, année 1837. N° 160 :

Deuxième jour du mois de mars, l'an mil

(1) En réalité les pourparlers de Mme Stoltz avec Duponchel étaient antérieurs à la représentation de Nourrit à Bruxelles. Voir aux Appendices.

huit cent trente-sept, à deux heures de relevée, acte de mariage.

D'Alphonse-Auguste Lescuyer (1), propriétaire, né à Rouen (France) le onze brumaire an six, demeurant à Bruxelles, rue de la Reine, fils majeur de feu Pierre-Michel Lescuyer et de Marie-Jeanne-Honorine Vivenel, rentière, demeurant au faubourg Saint-Lazare de Mantes, commune de Mantes-la-Ville (France), consentant par acte, d'une part ;

Et Victoire Noël dite Stoll, artiste dramatique, née à Paris le treize février mil huit cent quinze, demeurant à Bruxelles, même rue, fille majeure de feu Florentin Noël et de Clara Stoll, rentière, demeurant à Paris, consentant par acte, d'autre part ;

Dont les publications de mariage ont été faites en cette ville, aux termes de la loi, sans opposition.

Après avoir donné lecture des pièces ci-dessus mentionnées, ainsi que du chapitre six du Code civil, et les contractants ayant déclaré se prendre mutuellement pour mari et femme, nous, of-

(1) M. Lescuyer était régisseur du Théâtre de la Monnaie.

ficier de l'état civil de la ville de Bruxelles soussigné, avons prononcé, au nom de la loi, qu'ils sont unis par le mariage. Les époux ont déclaré reconnaître pour leur enfant légitime Alphonse Lescuyer, né à Bruxelles, le vingt et un septembre mil huit cent trente-six, n° 3324. Les époux ont déclaré en outre sous serment, conjointement avec les témoins, qu'ils se trouvent dans l'impossibilité de procurer les actes de décès de leurs pères.

En présence de Michel Haegelsteen, propriétaire âgé de cinquante-deux ans, domicilié à Anvers ; Pierre-Robert-Joseph Stevens, avocat, âgé de cinquante-deux ans ; Pierre-Louis Lentoine, avocat, âgé de quarante-sept ans ; et Fortuné De Mercx, propriétaire, âgé de trente-six ans, tous trois domiciliés à Bruxelles.

Lecture faite du présent acte, les comparants ont signé.

LESCUYER ; V. NOËL, dite Stoll ; HAEGELSTEEN ; LEMOINE ; STEVENS ; DE MERCX (1).

---

(1) Cet extrait qui nous avait été communiqué le 5 mars 1906 a été publié dans l'*Intermédiaire des Chercheurs et des Curieux* de février 1909, par M. Boghaert-Vaché.

III

L'ACADEMIE ROYALE DE MUSIQUE

(1837-1839)

Lorsque Mme Stoltz arriva à Paris, en 1837, elle venait d'avoir vingt-deux ans ; c'était donc une artiste à ses débuts. Elle avait fait ses classes à bonne école, ainsi que nous l'avons vu : depuis, elle avait fait preuve de moyens remarquables et d'un tempérament dramatique plein de promesse. Dans ses tournées provinciales ou étrangères, seuls les grands exemples lui avaient manqué ; elle s'était développée dans un milieu

inférieur à sa valeur. Ses débuts à Paris devaient s'en ressentir : timidité excessive, mauvais goût dans les gestes, sentimentalité exagérée, technique sans habileté, manque de pratique. Malgré ces défauts, dont nous verrons plus loin les effets, Rosine Stoltz avait des qualités de premier ordre. L'opinion de Nourrit suffirait à la rigueur, si celle de la presse presque unanime ne l'avait pas confirmée. Certes, elle n'était pas une Malibran, ni une artiste de la valeur de plusieurs de celles qui lui succédèrent et que je ne veux pas nommer de crainte d'en oublier. Une Malibran, elle ne le fut du reste jamais ; néanmoins, sans atteindre à la perfection géniale, on peut encore être une très grande artiste et Mme Stoltz mérite notre admiration, bien que ses triomphes aient été obtenus dans des œuvres qui, pour la plupart, ont aujourd'hui cessé de plaire, peut-être avec raison. Sans être exclusif, on peut dire, en effet, que l'Opéra a donné de meilleures œuvres avant 1837 et après 1847 que pendant cette période. La renommée de la cantatrice en a été diminuée sans que cela soit de sa faute.

C'est sous le nom légal de Mme Lescuyer et

sous le pseudonyme de Rosina Stoltz qu'elle débutera à l'Opéra (1).

Lorsque Mme Stoltz arriva à Paris, la voix admirable de Mlle Falcon était en train de disparaître dans une éclipse progressive ; elle devait bientôt s'éteindre tout à fait et le public averti attribuait ce malheureux événement aux rôles brisants de Rachel, d'Alice et de Valentine. Dès ses débuts, Mme Stoltz fut appelée à remplacer Mlle Falcon, précisément dans ces rôles, pendant un provisoire qui devait être presque définitif.

Ce n'est pas dans le rôle de Dona Anna de Don Juan, comme on l'a dit, que débuta Mme Stoltz, mais dans le rôle écrasant de Rachel. Ses débuts eurent lieu le vendredi 25 août 1837, par conséquent hors saison. La presse fut unanime à reconnaître son franc et légitime succès et lui prédit un brillant avenir.

Malgré la sympathie manifeste du public, la malheureuse jeune femme tremblait follement ; c'est à peine si, au second et au quatrième acte,

---

(1) En 1858 nous trouverons encore l'artiste plaidant sous le nom de Mme de Lescuyer.

les critiques avisés purent discerner ses qualités latentes.

Le lundi 30, elle retrouva une partie de ses moyens. La *Gazette des Théâtres* lui reconnaît une voix pure, bien timbrée, d'une étendue remarquable et un tempérament naturel, qui ne lui permettait pas « de séparer l'âme de la sensibilité. » Dans la *Quotidienne*, Merle déclare que ses débuts sont l'événement le plus important du moment. Il remarque judicieusement que la débutante ne possède que deux ans de pratique du Théâtre et qu'elle a déjà obtenu de brillants succès à Bruxelles. Il lui trouve néanmoins un talent analogue à celui de Mlle Falcon : soprano d'une grande étendue avec de belles notes graves ; large et noble expression, accentuation intelligente de la phrase musicale; prononciation nette et sonore. C'est par la simplicité et la vérité des moyens qu'elle a obtenu ses grands effets du cinquième acte.

Voici en quels termes le *Monde Dramatique* fait son éloge, le 8 septembre :

« Mme Stoltz a déjà fait deux débuts à l'Académie Royale de Musique, le premier dans la *Juive*, le second dans les *Huguenots*, et son suc-

cès va toujours croissant. Cette chanteuse a une belle étendue de voix, de la méthode et de la passion. Dans la *Juive*, elle était fort troublée au commencement, ce qui n'a pas empêché sa belle voix de ressortir et de vibrer. Mais, dans les *Huguenots*, elle était revenue de sa première émotion et l'on a pu juger de son talent. Mme Stoltz est à la fois actrice et chanteuse, ce qui est rare, surtout à l'Opéra. Elle est appelée à tenir un des premiers emplois de ce théâtre. Nous la suivrons avec sollicitude jusqu'à sa première création. »

Après un retard, pour cause d'indisposition subite, qui avait provoqué, le 3 septembre, une relâche de l'Opéra, Mme Stoltz avait fait ses seconds débuts le 20 septembre. On avait pu la juger plus sûrement ; dans le *Monde dramatique*, Th. Vauclare revint sur sa critique antérieure. La jeune artiste, dit-il, n'a pas la beauté grecque et régulière de Mlle Falcon ; mais ses yeux noirs, pleins de mélancolie, donnent une expression intense à sa physionomie. L'enthousiasme du critique est peut-être même un peu lyrique : soprano élevé, étendu, harmonieux, vibrant et bien timbré, joignant la pureté

à l'éclat, la douceur à la puissance ; jeu et pantomime d'une grande vérité, sans exagération dans le geste, la pose et dans l'expression. Au 5e acte, quand poussée au supplice par le fanatique Eléazar, lorsqu'elle s'avança, se retournant sans cesse, ainsi qu'Iphigénie pleurant son destin, ses yeux eurent une expression étrange de terreur et de résignation qui souleva la salle. Dans le rôle de Valentine, elle fit ressortir au 4e acte la puissance de sa voix et le naturel de son jeu. L'admiration de Vauclare s'adressait, peut-être, plus à la femme qu'à l'artiste ; la *Revue des Deux-Mondes* (15 septembre) fit des réserves quelque peu sévères, qui paraissent cependant donner la juste mesure :

« Mme Stoltz s'empare en une fois du répertoire de Mlle Falcon, et lève à ses côtés une rivalité dangereuse ; voilà qui est plus fâcheux peut-être pour Mlle Falcon que glorieux pour Mme Stoltz, qu'on aurait bien tort de prendre, à l'heure qu'il est, pour une grande cantatrice. Qu'on ne s'y trompe pas, ce qui a tant contribué à pousser la réputation de Mlle Falcon, à ce point où elle s'est arrêtée si tôt, c'est moins peut-être la supériorité, plus ou moins contesta-

ble de son propre talent, que la déplorable faiblesse des jeunes filles sans expérience qu'on a lancées au hasard dans ses rôles. On sait aujourd'hui que penser d'une réputation qu'une cantatrice étrangère du second ordre peut ainsi réduire sans fonder la sienne.

« La voix de Madame Stoltz parcourt avec aisance toute la gamme du soprano le plus étendu. Les cordes basses ont quelque chose de voilé qui leur donne parfois une expression charmante, les notes hautes sortent bien; mais, c'est surtout dans le milieu qu'elle se développe dans toute son ampleur et sa magnificence. Lorsque le mouvement se ralentit, que tout se combine autour d'elle à souhait, la voix de Madame Stoltz a des vibrations d'une sonorité métallique telles, que l'émission brute vous ravit; car Madame Stoltz, elle aussi, aspire à ralentir la mesure; seulement, ici, le grand art du chanteur ne vient pas, comme chez Duprez, fort à propos, pour farder la nécessité et lui donner un air délibéré auquel le public se laisse prendre. Cette nécessité, pour Madame Stoltz, de chanter presque toujours plus lentement qu'il ne convient, ne fait

que mettre à nu davantage la pauvreté de sa manière. Il y a encore, entre Duprez et Madame Stoltz, certaines ressemblances qui vous frappent, surtout dans les défauts. Ainsi, la voix de Madame Stoltz, sonore, expressive et puissante d'ailleurs, ne sait pas dominer, je ne dirai point en finale, mais le moindre ensemble. D'où vient cela? Ce n'est pourtant pas la vibration aiguë qui lui manque, comme à Duprez; y a donc là quelque vice de méthode, que le temps et des études persévérantes, doivent corriger. Duprez et Madame Stoltz finiront par s'entendre à merveille; le système, aujourd'hui aboli, de déclamations lyriques où s'est fourvoyée Mlle Falcon, ne conviendra jamais, quoiqu'on dise, aux allures simples et calmes du grand chanteur; Madame Stoltz, au contraire, n'a pas le moins du monde l'air de vouloir représenter une école. Elle aura bientôt fait bon marché de ses gestes exagérés qu'elle nous apporte de province, et, dès lors, il restera en elle de quoi faire un jour une grande cantatrice, une voix de soprano du timbre le plus rare et une âme énergique et fière, capable de sentir et de rendre les intentions du

maître; avec des éléments pareils et le voisinage de Duprez, Madame Stoltz n'a qu'à vouloir. »

Madame Stoltz avait donc fait sensation à l'Opéra, mais elle ne prit pas d'emblée, comme on s'est plu à le dire, une place indiscutée; Mme Dorus-Gras, qui ne tenait pas les mêmes rôles, avait une réputation plus consacrée, établie sur un passé sérieux et, si Mlle Falcon disparaissait de la rue Le Peletier, Mme Dorus était encore l'artiste en vedette.

En octobre 1839, Mlle Falcon essaya de reprendre le rôle de Valentine; elle constata elle-même, avec désespoir mais avec courage, que l'heure de la retraite avait sonné prématurément pour elle. Elle s'enfuit en Italie, chercher un oubli qu'elle ne parvint pas à trouver.

La critique attendait, pour juger Madame Stoltz, de lui voir créer un rôle.

Ses premières créations, très honorables assurément, ne furent pas sensationnelles.

Le 31 décembre 1837, Mlle Falcon annonce officiellement que malade, elle cède son rôle à Mme Dorus-Gras, qui cède le sien à Madame Stoltz dans Cosme de Médicis. Le 16 janvier,

on annonce que Mlle Falcon reprend son rôle, puis, qu'elle y renonce de nouveau. Halévy avait dû modifier la partition par suite de la nouvelle distribution. Cosme de Médicis, devenu Guido et Ginevra ou la Peste de Florence, devait être donné le 21 janvier. Une indisposition de Madame Stoltz retarda la première jusqu'au 5 mars. Dans le rôle trop court de Ricciarda, Madame Stoltz se fit remarquer autant par la grâce de ses manières que par les accents purs et sonores de sa belle voix.

Le 13 avril, elle remplace Mlle Falcon dans Stradella, mais elle se montre pensionnaire peu zélée de l'Académie Royale de Musique. Son rôle d'Ascanio, dans le Benvenuto Cellini de Berlioz (3 septembre 1838), n'ajouta pas grand'chose à sa renommée. On constata seulement, qu'ayant les jambes bien faites, elle portait bien le travesti.

Le 1er avril 1839, le rôle de Marguerite, dans le Lac des Fées, ne lui donna pas toute satisfaction.

Son caractère qu'elle qualifiait volontiers de fier (Stoltz) et qui était surtout difficile, ne sympathisait pas avec celui du directeur Du-

ponchel (1) ; à vrai dire, elle était mal à peu près avec tout le monde : artistes, orchestre critique et public. Le 30 mai, la *Gazette Musicale* annonçait que Madame Stoltz avait définitivement rompu son engagement avec l'Opéra et ajoutait courtoisement, sans plus, que « le public regretterait cette cantatrice dont le passage à l'Académie Royale de Musique avait été marqué par des succès honorables. »

La rupture n'eut pas de suite, malgré la lettre suivante :

Paris, 7 mars 1839.

« Monsieur Duponchel,

« D'après la conversation que M. Thiron m'a rapportée et la lettre écrite à moi par M. Scribe, résumé de votre détermination qui

(1) Henri Duponchel, dit Edmond, mourut âgé de 78 ans, le 18 avril 1868, à 8 heures du matin, 47, rue Neuve-Saint-Augustin. A la tête d'une maison d'orfèvrerie, il laissa une veuve de 59 ans, Marie-Joséphine Blanchard et un fils de 35 ans, Ludovic-Maxime.

rompt mon engagement, m'assurent ma liberté pour le 1er août.

« Puisque la chose est convenue d'honneur avec ces Messieurs, je viens vous en demander la déclaration dans laquelle vous mettrez, si vous le jugez convenable, que je m'engage pendant ce temps à remplir mes devoirs envers vous avec autant d'exactitude que par le passé.

« Je pense que rien ne peut vous retenir maintenant et j'attends un mot de vous qui peut m'être nécessaire pour mes projets à l'époque du 1er août 1839.

Rosina STOLTZ. »

A vrai dire, Madame Stoltz avait su se faire en peu de temps, dans la presse et surtout parmi ses camarades, un bataillon serré d'adversaires, hommes fort peu courtois, et de bonnes petites ennemies, bien résolues à ne pas se laisser supplanter. La sympathie universelle de la première heure, avait fait place à la réserve, à la crainte et à la haine. Charles Maurice et Théophile Gautier manquaient de bienveillance à son égard. Cependant, ce dernier,

après le demi succès de la Xacarilla de Marliani, le 28 octobre 1839, fut obligé de reconnaître son mérite : « Madame Stoltz, dit-il, remplit le rôle de Lazarillo avec une aisance, un esprit et une grâce qui n'appartiennent qu'à elle ; madame Stoltz excelle dans les rôles travestis, comme Ascanio et le page Isolier en font foi ; ce qui ne veut pas dire qu'elle ne soit charmante également sous les habits de son sexe. Quelle délicieuse Rosalinde elle ferait dans *Comme il vous plaira*, cette ravissante comédie de Shakespeare ! la belle voix et la jolie jambe ! cheville mince, pied cambré, une jambe ronde et fine comme celle d'un jeune dieu grec ! — Ce qui nous plaît surtout dans la manière dont Madame Stoltz rend les rôles travestis, c'est qu'elle s'abstient de ces mignardises équivoques et de ces ambiguïtés d'hermaphrodite qui font activement récurer leurs lorgnettes aux vieillards de l'orchestre ; elle est tout franchement un charmant garçon vif, pétulant, spirituel, avec des allures romanesques et cavalières, un drôle hardi que personne ne s'étonne de voir courtiser une jolie fille. »

IV

LA FAVORITE

(1840)

Pendant l'année 1840, Madame Stoltz se fit oublier par le public; son caractère fantasque l'entraînait dans une nouvelle direction. La résistance l'irritait à l'excès et lorsque la réaction arrivait, fatalement elle s'abandonnait au découragement, se faisait porter subitement malade, mécontentait à peu près tout le monde.

Aussi, les insinuations malveillantes, en attendant pire, ne lui manquaient pas. On chu-

chotait de petites histoires fort méchantes, aussi bien sur la femme que sur l'artiste : il y a bien longtemps que le public est presque entièrement privé du talent si justement aimé de Madame Stoltz, faisait hypocritement remarquer l'un ; un autre regrettait, sans sincérité, la détermination qu'il prêtait à la cantatrice d'avoir renoncé à ses rôles des Huguenots et de la Juive ; un troisième remarquait qu'elle avait bien fait d'abandonner des rôles écrits dans un diapason d'une étendue si élevée, qu'ils auraient fini par briser sa voix ; un quatrième déplorait de constater qu'elle était sans répertoire, depuis qu'elle n'osait plus affronter celui de Mlle Falcon.

Tous ces menus coups d'épingles réveillèrent heureusement son énergie. Sa vie privée venait de subir une crise que Léon Pillet, commissaire du Roi à l'Opéra, avait guérie, après le départ de M. Lescuyer, qu'on ne retrouve plus, à partir de cette époque, que comme bénéficiaire d'une mensualité de 200 francs que lui faisait sa femme (1).

(1) Voir les engagements de Mme Stoltz. Appendice II.

Pillet lui conseilla de travailler et elle travailla avec passion. Elle en fut largement récompensée.

Sans parler des écoles ultra modernes, depuis 1840, combien d'écoles musicales se sont superposées aux Académies Royales, Impériales et Nationales de Musique. Après le silence de Rossini, à Bellini et à Donizetti, succèdent Verdi, Auber, Meyerber et Berlioz qui à leur tour sont remplacés par Gounod, Bizet, Massenet et Saint-Saëns auxquels vint se superposer Wagner...

La Favorite pour beaucoup a fait son temps, Léonor et Fernand ne sommeillent pas, ils sont morts; les éclectiques les plus déterminés se sentent à peine le courage de prier sur leurs tombes. Et, cependant, toute une génération s'émut en écoutant l'ange si pur exprimer le transport qui l'enivrait dans les jardins de l'Alcazar; on versa des larmes, en contemplant Léonor, seule avec son déshonneur, voulant vivre dans une autre patrie et sacrifier les biens de la terre pour être à son Fernand.

Cette musique si lointaine, si vieillie a été pourtant chantée par de grands artistes qui se-

raient encore aujourd'hui la gloire de notre Opéra. Balthazar s'appelait Levasseur; Fernand était interprété par Duprez; Baroilhet débutait dans le rôle de Fernand et Rosine Stoltz triomphait dans celui de Léonor.

En fait, la Favorite tint l'affiche pendant trente ans sans interruption, sans que cela prouve son mérite absolu, pas plus que ses rares reprises, depuis bientôt quarante ans, prouvent sa médiocrité.

Le goût du grand public a changé et cependant la musique italienne, même avec ses anciennes et banales formules et la musique auberienne, ont encore plus de partisans qu'on ne croit. Quatre-vingt-dix-neuf Français sur cent ne comprennent que cette musique, la seule qui les *amuse* et ne trouble pas leur digestion; pour eux, la musique est restée un art d'agrément et rien de plus.

La Favorite n'est pas, à tout prendre, inférieure à beaucoup d'œuvre de Verdi, venues vingt ans plus tard. Seule, une critique systématiquement malveillante, peut nier la beauté du duo de Fernand et de Léonor au dernier

acte et la grande envolée de la mélodie qui fit le triomphe de Madame Stoltz.

Le 2 décembre 1840, l'Ange de Nisida devenu la Favorite fut un succès, à peine discuté pour Donizetti, et un triomphe complet pour les interprètes hommes. Quelques critiques furent, il est vrai, maussades à l'égard de Madame Stoltz : critiques ordinairement convaincus et judicieux, mais agacés par l'exagération d'une cabale maladroite et par l'énormité des prétentions de l'artiste.

Cependant, le rôle de Léonor, devant la postérité, demeurera la seule grande création de Rosina Stoltz; les deux noms et les deux personnalités se confondent. C'est, il faut le reconnaître, qu'à côté de la cantatrice il y avait la tragédienne et il semble que le succès soit allé au moins autant à la seconde qu'à la première.

Le *Monde Théâtral*, au lendemain des débuts, déclara que Madame Stoltz venait de prendre le rang d'une actrice de premier ordre; que sa voix s'était merveilleusement développée dans ses larges et belles notes de contralto, que sa vocalisation était devenue flexible. Tous re-

connaissaient l'effet immense produit au quatrième acte par la tragédienne qui s'était élevée à la plus grande hauteur.

D'après le *Moniteur Universel*, « sans être tout à fait dans le goût français, la nouvelle partition de Donizetti est moins italienne, dans la mauvaise acception du mot, que les Martyrs; la vérité de la déclamation y est mieux observée, quoique encore elle soit trop souvent contrariée par le retour habituel de la pensée musicale sur le même vers. Elle lui donne, en effet, une première expression que souvent elle détruit ou contrarie à la répétition, par le caractère, sinon opposé, du moins différent de l'expression musicale nouvelle. L'exécution de la Favorite a été très remarquable. Mme Stoltz n'avait jamais fait preuve d'une intelligence dramatique plus élevée et d'une sensibilité plus profonde que dans le rôle de Léonor. Duprez a chanté ses deux romances avec un ineffable accent de tristesse, d'amour et de mélancolie. Mais l'intérêt s'est porté principalement sur le débutant (Baroilhet)... C'est un chanteur dont la voix délicate à besoin de ménagements et que nous recommandons à

l'humanité de l'orchestre de l'Opéra. Il n'y a qu'un avis sur la richesse et la pompe de la mise en scène et sur la beauté des principales décorations de l'ouvrage. »

D'après Thurner : « En 1840, lorsque Donizetti donna son chef-d'œuvre, la Favorite, jamais le rôle de Léonor n'eut d'interprète plus émouvante ; jamais chaleur, énergie, sensibilité, n'y furent déployées avec autant de prodigalité. »

Le *Paris Elégant* ajoutait : « L'Opéra vient d'accomplir un tour de force. Monter une pièce en quatre actes en moins de deux mois, et la monter d'une manière aussi remarquable sous le rapport des décorations, de la danse et des costumes, voilà ce qui ne s'était jamais vu, voilà ce dont il était réservé à l'administration de M. Pillet (1) de montrer le premier exemple. Puisse-t-il rester comme précédent et avoir tous les bons résultats qu'il est permis d'en espérer !

« La pièce, destinée d'abord au théâtre de

---

(1) Pillet ne prit la direction officielle que le 6 juin 1841.

la Renaissance, était intitulée l'*Ange de Nisida;* mais plus tard lorsque les auteurs eurent l'ambition d'arriver à l'Académie Royale de Musique, ils donnèrent à leur ouvrage de vastes développements; le sujet qui était de pure fantaisie, prit une couleur historique et passa des environs de Naples au sein de la Castille, dans le milieu du XIVe siècle, sous le règne d'Alphonse, surnommé le Vengeur.

« Nous n'entrerons pas dans le détail analytique de cette œuvre nouvelle, *dont le succès est destiné à marquer dans les fastes de l'Académie Royale.* »

Le *Voleur* disait de son côté : « Le drame est intéressant et bien conduit, le théâtre de l'action heureusement choisi pour offrir un appareil de décorations et surtout de costume d'un aspect nouveau; la musique porte un cachet, sinon de haute originalité, du moins d'impression vraie et quelquefois énergique; cette musique se fait écouter et soutient l'attention, sans que les chanteurs en aient tout le mérite; la réunion des talents de Duprez, de Levasseur, de Madame Stoltz, reçoit un puissant appui des débuts de Baroilhet, destinés,

nous n'en doutons pas, à consolider la vogue promise à *la Favorite.* »

L'auteur des *Nouvelles à la main*, est obligé de reconnaître que la *Favorite* a eu beau succès à l'Opéra. C'est de la musique et non pas un cours de psychologie; il y a là-dedans des idées, et heureusement pas de pensées; les chanteurs chantent et ne se livrent pas à des extravagances criardes; les claqueurs eux-mêmes ne crient plus, ils font des *nuances*. Donizetti répond modestement, à ceux qui le complimentent, sur sa manière vaporeuse, sur sa forme délicate et pleine de caprices : « C'est que cela doit être de la fumée. »

Berlioz (1) et Théophile Gauthier sont il est vrai plus réservés et leur opinion ne peut être considérée comme sans valeur sous prétexte que le premier était absorbé par ses théories musicales personnelles, et que le second avait des raisons toutes spéciales de décrier le talent

---

(1) Plus tard Berlioz eut pour Mme Stoltz une admiration qui semble avoir dépassé les limites de l'art pur. Le manuscrit des *Troyens*, qu'il lui offrit, fut enrichi d'une dédicace passionnée dont Mme Stoltz était très fière.

d'une cantatrice alors qu'il admirait trop la femme malgré sa liaison avec Carlotta Grisi. La *Revue des Deux Mondes* est particulièrement sévère pour Donizetti à qui son critique reproche d'avoir voulu, dans l'ouverture de la nouvelle œuvre, jeter à la tête d'Halévy, des fugues hors de propos et hors de son talent. Quant au libretto d'Alphonse Royer, il est déclaré inepte et suranné.

Le critique reproche enfin à Madame Stoltz de répandre toutes sortes de roulades de fantaisies capricieuses et de gentillesses vocales, débitées d'une manière extravagante et qui produisait l'effet le plus bizarre et le plus comique (1).

« Quant à Madame Stoltz, il est bien convenu que c'est la cantatrice par excellence; il ne nous reste plus qu'à trouver qu'elle chante juste, et le public peut s'arranger pour l'applaudir comme une Malibran, et la redemander

---

(1) De Boigne est encore moins indulgent : « Au 4e acte, les airs épileptiques de Mme Stoltz, déguisée en moinillon, excitèrent quelques transports d'admiration qui n'étaient pas tous dûs au dilettantisme de MM. les claqueurs. »

Caricature par R. STOLTZ

(Bibliothèque de l'Opéra)

chaque soir; car, sur une autre prima donna, il n'y faut point compter, pas plus que sur l'Opéra nouveau de Meyerbeer. Madame Stoltz possède une voix de soprano d'une ample étendue et d'un beau timbre, qui, si le travail en eût assoupli la rudesse naturelle, aurait pu aborder les grands rôles du répertoire, mais qui, dépourvue, comme elle l'est, de toute espèce de justesse et de flexibilité, doit s'en tenir aux emplois secondaires. Suivez Madame Stoltz dans le rôle qu'elle vient de créer, écoutez la chanter cette cavatine de Léonor, au troisième acte : quelles intonations, quel style ! Il semble qu'avec une aussi profonde inexpérience, ce qu'on aurait de mieux à faire serait de s'en tenir à la note, et de la chanter tant bien que mal : pas du tout, Madame Stoltz, comme une Sontag qu'elle est, se lance à tout moment à travers les vocalisations les plus ambitieuses; aucun point d'orgue ne l'épouvante, aucune gamme chromatique ne l'effraye, c'est un aplomb à vous déconcerter. La pantomime de Madame Stoltz procède comme son chant, par bonds et soubresauts; vous la voyez passer en un moment du délire de la bacchante à l'immo-

bilité d'une statue de marbre. Jamais un regard, un geste, une intention qui dénotent chez elle l'intelligence ou du moins la préoccupation du caractère qu'elle représente. Du commencement à la fin, on dirait une gageure de tout risque, vocalisation et pantomime : tel passage réussit, tel autre échoue et la plaisanterie va son train. Vous figurez-vous Meyerbeer à la mercie d'une pareille cantatrice. »

S'il faut croire la presse de l'époque, le soir de la première de la *Favorite*, Scribe, qui cependant n'était pas l'auteur du livret, aurait dit à Madame Stoltz en se mettant à ses genoux : Je me prosterne devant la déesse de la musique. Le Duc d'Aumale, en lui baisant la main, lui aurait exprimé son enthousiasme en ces termes : Madame, vous m'avez fait éprouver aujourd'hui une des plus violentes émotions de ma vie.

Le lendemain, dit-on, la famille royale envoya à Madame Stoltz un magnifique bijou et la Reine Amélie la fit venir quelquefois chanter aux Tuileries.

Quelque vif qu'eût été l'enthousiasme d'une partie de la presse au lendemain de la pre-

mière représentation, la *Favorite* ne fut, en définitif, qu'un demi-succès. Beaucoup de critiques reprochaient avec raison à Donizetti sa fécondité excessive. Le succès des interprètes fut discuté et c'est Baroilhet qui obtint les éloges de meilleur aloi. La voix de Duprez commençait déjà à fléchir et pour la maintenir il lui fallait de grands efforts : La *Revue de Paris* lui reprocha de hurler lamentablement, et la *Revue des Deux Mondes* de crier à s'égosiller. A la fin de décembre, la *Revue de Paris* constatait que l'Opéra continuait à vivre médiocrement de la *Favorite*.

La *Favorite* n'eût son véritable succès populaire qu'après ses triomphes en province. Donizetti, à cette époque, était froissé de la froideur des Parisiens ; un de ses amis raconte les vicissitudes de son Opéra : « La *Favorite*, à son origine, fut jugée une œuvre des plus médiocres. Aux premières représentations elle avait été condamnée; la partition ne trouva même pas d'éditeur... On peut assurer que la province imposa la *Favorite* au public parisien. » (1)

(1) L. Escudier, *Mes Souvenirs*, p. 43.

D'après Castil-Blaze, ce succès tardif n'aurait été dû « qu'au débordement des pauvretés qui l'ont suivi. » (1)

Si Madame Stoltz se montra une actrice pleine de chaleur et de sensibilité, si on applaudit vivement ses beaux élans dramatiques, on constata que sa voix et sa vocalisation laissaient à désirer et que la timidité exagérée de ses débuts avait été remplacée par « une imperturbable assurance » qui « continuait à lui aliéner la critique. » (2)

A ce moment, la vie de la célèbre actrice était traversée par une grande passion, qui fut aussi courte qu'excessive. Son héros était il faut le reconnaître, séduisant, et la tête de Léonor ne fut pas la seule que fit tourner Gianno Mario, comte puis marquis de Candia, connu sous le nom de Mario (3) : né à Cagliari le 17 octobre 1810, Gianno avait quitté l'armée

---

(1) « Revue de Paris » du 18 juillet 1844.

(2) *Quicherat*, Adolphe Nourrit. — II. 161.

(3) Je possède un exemplaire des « Petits mémoires de l'Opéra », de Charles de Boigne, copieusement annoté par Marie Taglioni. C'est à ce manuscrit que j'emprunte les allégations de la célèbre danseuse.

piémontaise à la suite d'aventures amoureuses qui avaient mis la ville de Gênes en émoi. Il avait dû passer la frontière et, depuis 1836, grâce aux leçons de Ponchard et de Bordogni, sa voix agréable avait obtenu le plus grand succès dans les cercles. Le 30 novembre 1838, il avait débuté à l'Opéra, dans Robert (1).

A travers le drame qui se déroulait dans le cœur de Madame Stoltz, si son mari Alphonse Lescuyer jouait le rôle d'Alphonse XI, celui de Fernand était tenu par le beau Mario. Mais déjà l'astre de Léon Pillet commençait à poindre à l'horizon. Celui-ci ne trouva rien de mieux pour se débarrasser de son concurrent que de rompre son engagement avec lui, en janvier 1841. Des voies de fait échangées en pleine cour de l'Opéra, entre Madame Stoltz et Mario, rendirent la rupture définitive (2).

---

(1) Après avoir chanté pendant trente ans à Paris, Londres et Pétersbourg, presque toujours avec Giulia Grisi qu'il épousa. Mario mourut à Rome, le 11 décembre 1883. Sa femme, née à Milan, le 28 juillet 1811, mourut à Berlin, le 28 novembre 1869. Elle était nièce de Mme Grassini.

(2) Notes de Marie Taglioni.

A partir de 1841 Rosina Stoltz fut premier sujet et codirectrice de l'Opéra. C'est avec une majesté olympienne qu'elle voudra gouverner son royaume, plus en Junon qu'en Minerve.

« Incessu patuit dea. »

VI

LA REINE DE CHYPRE

(1841-1842)

Depuis le mois de juin 1840, Léon Pillet avait pris part officieusement à la Direction de l'Opéra, remplissant en quelque sorte les fonctions d'adjoint avec survivance.

Le 1er juin 1841, la situation des Directeurs fut régularisée officiellement ; ils formèrent une société dans laquelle Pillet avait le titre de Directeur et Duponchel celui d'Administrateur du matériel. Pillet abandonnait à Edouard Monnais les fonctions de Commissaire royal.

Edmond Duponchel, artiste en orfèvrerie, n'avait rien d'un directeur d'Opéra. Après s'être occupé d'architecture, il avait fondé une maison de bijouterie artistique; par contre il avait une rare entente de la mise en scène (1). Les nouvelles fonctions d'Administrateur du matériel étaient donc bien en rapport avec ses capacités.

Il avait succédé au Dr Véron dont la direction avait été brillante et productive, mais avait été moins heureux que lui. Sa combinaison, consistant à réunir l'Opéra et les Bouffes de Paris et de Londres dans la même main, avait échoué; M. Aguado, le grand commanditaire de l'Académie Royale de Musique s'était lassé.

Sans regards pour les premiers sujets du chant et de la danse, la compétence musicale et chorégraphique de Duponchel était peut-être insuffisante. Marie Taglioni l'accuse d'avoir « été bavard et pas sérieux ». Elle lui reproche même « d'avoir employé les moyens peu dignes

(1) Après avoir repris la direction de l'Opéra avec Roqueplan, en 1847, il l'abandonna en 1849. En 1860, il fut l'associé de Dormeuil dans la direction du Vaudeville.

d'un directeur de l'Opéra pour se faire une popularité ».

Afin de donner de l'entrain aux bals masqués, il y aurait fait en personne un cavalier seul dans un cancan enragé, innovation qui fut trouvée de mauvais goût.

Avec Madame Stoltz, il aurait organisé la farce de son propre enterrement, qui défraya la presse pendant plusieurs semaines. Feu Duponchel aurait reçu gaîment les croque-morts, auxquels il aurait donné un pourboire, et les amis de noir vêtus, convoqués par des faire-parts. La journée se serait terminée par un joyeux dîner au Champagne offert par le défunt.

Dans un ordre d'idées plus sérieux, en voulant doubler Nourrit avec Duprez, il avait perdu le premier, et le second rapidement épuisé, avait été doublé à son tour par le ténorino Mario qui ne devait pas rester. S'il avait appointé Madame Stoltz il avait perdu Mademoiselle Falcon et mécontenté Madame Dorus-Gras. Il avait, il est vrai engagé Baroilhet.

La Danse avait été moins heureuse : la Taglioni et les sœurs Essler n'avaient pas été

remplacées; enfin, Aguado avait réduit de moitié sa commandite de 300.000 francs.

Léon-François-Raymond Pillet avait eu par son père de nombreuses attaches avec le monde des théâtres. Né le 17 frimaire an XI (6 décembre 1803), 13, rue Sainte-Croix (partie de la rue Caumartin comprise entre les rues de Provence et Saint-Lazare), son père était Fabien-François Pillet (1) et sa mère Marie-Eléonore Roland.

Fabien Pillet, l'auteur de la *Lorgnette des Spectacles*, de l'*Opinion du Parterre*, de la *Revue des Comédiens* et de divers livrets d'opéras, etc., malgré son jeune âge, avait été nommé, après le 18 brumaire, Secrétaire général de la Direction de l'Instruction Publique; après avoir été successivement chef du bureau des théâtres au Ministère de l'Intérieur et avoir rempli les mêmes fonctions dans l'Administration des Collèges royaux, il avait pris sa retraite comme chef de bureau des Bourses royales et des livres classiques au Ministère de l'Instruction Publique.

(1) Né à Lyon en octobre 1772, mort à Passy, le 23 février 1855.

Son fils Léon, après avoir fait son droit et avoir passé quelques années dans une étude d'avoué, s'était occupé de journalisme; gérant et rédacteur en chef de la « France ou Nouveau Journal de Paris », il avait soutenu la cause, dite libérale. Sous-lieutenant de la Garde à cheval, il avait pris une part active à la Révolution de 1830. En 1832 il avait publié une « Notice biographique de Madame Adélaïde », sœur du roi Louis-Philippe. Il remplit les fonctions d'officier d'ordonnance du Duc d'Orléans, au siège d'Anvers et décoré de Juillet la même année; en 1835, il était nommé Maître des Requêtes en service extraordinaire et Commissaire royal près du théâtre de l'Opéra.

Il prit donc la Direction de l'Opéra dans des conditions particulièrement favorables. Son association avec son prédécesseur lui permettait, le cas échéant, de dégager sa responsabilité personnelle, en cas d'insuccès et même d'incapacité, en faisant retomber la faute sur Duponchel.

D'après Charles de Boigne, Léon Pillet « apportait la réputation méritée d'un esprit ferme et droit, d'une honnêteté incontestée, la protec-

tion du Ministre auquel il devait sa nomination, une modification avantageuse du cahier des charges et enfin une prolongation de privilège. »

Malheureusement, Léon Pillet eut contre lui, non seulement des défauts, mais, aussi et surtout, des qualités qui n'étaient pas celles qu'on demande à un Directeur de théâtre. Il était poussé par les circonstances hors de ses moyens : « Journaliste militant, courageux dans les moments de crise, payant de sa plume, de sa personne, modéré dans ses prétentions, fidèle à ses amitiés politiques et autres, homme de cœur » il n'était pas homme d'affaire. « Modeste, simple, sans vanité, sans besoins, il ne pensait pas, il n'avait jamais pensé à la fortune ! »

A l'Opéra il fut perdu ; fort contre les hommes, il fut sans défense lorsqu'il se trouva aux prises avec tout le personnel féminin, chantant, dansant, galant et rusé. Si l'on rencontrait, parfois, dans les coulisses, des sujets d'une tenue parfaite et même des cruelles, il faut avouer cependant que, pour le plus grand nombre, la personnalité du Directeur était plus une conquête souhaitée qu'un danger redouté.

Léon Pillet trébucha au premier pas et il succomba d'autant plus gravement qu'il fut sérieux, passionné et fidèle, comme le sont les gens sans expérience, lorsqu'ils se mêlent d'être... infidèles. Léon Pillet était marié (1) à une très honnête femme qui l'adorait follement; Marie Taglioni prétend même qu'elle se jeta par la fenêtre lorsqu'elle apprit la conduite de son mari (2). L'infortuné Pillet, au surplus, était tombé sur une maîtresse excessive en tout : autoritaire, fantasque, orgueilleuse, dépensière sans mesure quoique désintéressée.

Dans sa passion désordonnée Léon Pillet trouvait de bonne foi que Madame Stoltz était la plus grande chanteuse du monde, capable à elle seule de faire la gloire et la fortune de l'Opéra, « Madame Stoltz, disait-il, est une Malibran, moins les défauts (3). »

Pour elle, il sacrifia auteurs, acteurs, musiciens, journalistes, public, actionnaires. « Madame Stoltz a coûté cher à M. Pillet, dit Charles de Boigne; son argent et celui des autres, il l'a

(1) Il avait épousé Mlle Marie-Joséphine Guillemain.
(2) Elle n'en mourut pas et survécut à son mari.
(3) Duprez, *Mémoire d'un chanteur*, p. 161.

perdu; il ne l'a ni détourné, ni gardé; il est sorti de l'Opéra les poches vides, mais les mains nettes; il a emporté la réputation d'un pitoyable Administrateur, mais il a conservé intact son renom d'honnête homme. On peut le tourner en ridicule, rire à ses dépens, on ne le montrera jamais au doigt. »

Madame Stoltz, du reste, aurait suffi à ruiner Pillet; le malheureux fut en outre conseillé, dirigé, excité, par le contrôleur du matériel de l'Opéra, connu sous le nom de père Gentil. Marie Taglioni n'est pas plus indulgente que Charles de Boigne pour ce personnage. Le père Gentil entraîna par calcul son Directeur dans le sillage de Madame Stoltz et, par contre, lui aliéna tout le personnel. Enfin, comme nous l'avons dit, l'Opéra n'eut pas la chance d'avoir une seule œuvre retentissante nouvelle à donner au public : la *Favorite*, la *Reine de Chypre* et *Charles VI* ne peuvent être comparés à *Guillaume Tell*, *la Muette*, *Robert le Diable*, *les Huguenots* et *la Juive*.

Madame Stoltz joua le rôle d'Agathe dans *Freischutz*, le 7 juin 1841, sans attirer l'atten-

tion de la critique. Après la remise à neuf de la salle de l'Opéra aux frais de l'Etat (du 10 au 20 août) on répéta une nouvelle partition, une des meilleures d'Halévy, la *Reine de Chypre*. Madame Stoltz, suivant l'expression de Villemessant (1), plus reine à l'Opéra qu'à Chypre, était jalouse du succès de ses camarades, et ne pouvait même admettre un triomphe partagé. Duprez et Baroilhet le savaient. Au 3e acte, ils avaient à chanter ensemble le duo des chevaliers qui est devenu fameux :

Triste exilé sur la terre étrangère...

Pour ne pas éveiller la jalouse susceptibilité de Madame Stoltz, Halévy a supplié les deux artistes de chanter à mi-voix, sans intention dramatique; ils durent se prêter à ce subterfuge pour éviter l'intervention de Pillet qui eut demandé une modification, peut-être même une coupure.

Lors des représentations, on dut s'entendre avec l'habilleuse pour rendre très long le changement de costume de la fiancée de Luzignan,

(1) Mémoires, V. 96. 116.

afin que le succès du duo n'attirât pas son attention.

Le 22 décembre 1841, la *Reine de Chypre* eut un beau succès et le rôle de Catarina, fait pour Madame Stoltz, fut peut-être son triomphe le plus indiscuté. Duprez, après un repos de quelques mois, parut à son avantage, dans des morceaux habilement mesurés à ses moyens qui déclinaient. Néanmoins, dans le célèbre duo, ce fut pour Baroilhet que la salle se passionna.

La presse, dans son ensemble, fut favorable à Madame Stoltz, mais elle ne fut pas unanime; féroces, impitoyables, les attaques de ses ennemis dépassèrent toute mesure, toute vérité, même toute vraisemblance.

Stanislas Champein, en particulier, dans « *La Mélomanie* », qui devint « *Le Musicien* », dans ses numéros des 28 août, 18-25 septembre, 9-23 octobre, 6-13 et 20 novembre 1842, se livra à des attaques telles, que Madame Lescuyer dut s'adresser aux tribunaux. Un procès en diffamation fut introduit par Philippe Dupin au nom de Madame Stoltz; Champein fut défendu par Joly. Les passages incriminés étaient les « Mémoires inédits de la Fugantini » et des

couplets sans fin adressés à la Favorite. Dans ces derniers on vise nettement ses relations avec Pillet et avec un certain Pierrot qui pourrait bien avoir été Paul Legrand, ancien valet de chambre de Nourrit.

Les « Mémoires de la Fugantini » désignaient Madame Stoltz en termes ignobles. Après les premières attaques, Prosper de Fourmont, secrétaire-inspecteur de l'Opéra, provoqua Champein, dont l'un des témoins fut le Colonel vicomte de Pontécoulant. La police intervint, le duel n'eut pas lieu. Malgré la promesse qu'il avait faite au Procureur du Roi de cesser ses attaques, Champein continua sa campagne de diffamation. Assigné le 5 novembre, pour comparaître le 19, Champein fit défaut, et, le 20, publia *in extenso* l'assignation qu'il avait reçue, augmentant ainsi le scandale, en désignant Madame Stoltz par son nom. Champein fut condamné à un an de prison, 2.000 francs d'amende, 6.000 francs de dommages-intérêts et à l'affichage du jugement, à 500 exemplaires; le jugement fut confirmé le 14 décembre suivant (1).

(1) A cette époque Mme Stoltz habitait 18, rue Joubert.

D'après les « Mémoires de Fugantini », Madame Stoltz aurait filé de chez Choron à l'âge de douze ans (1827), enlevant un jeune élève. En 1830, Pillet, loin de combattre comme on pouvait le croire, puisqu'il fut décoré de Juillet, se serait caché chez la petite Rosine. (Elle était en Belgique et Pillet ne la connut certainement pas avant 1837.) En 1832, elle aurait été sur le point d'épouser un jeune homme de Lille, Edouard L... ; celui-ci vint à Paris pour demander le consentement de la mère ; au lieu de trouver la respectable bourgeoise annoncée par sa fiancée, il fut reçu par une grossière concierge qui lui dit des horreurs de sa fille et le mit à la porte. Il se rendit ensuite chez le frère de Rosine ; on lui dit qu'il était en voyage, mais il apprit, peu après, qu'en réalité il faisait cinq ans de maison centrale. On l'accuse encore d'avoir eu, en octobre 1833, à Amsterdam, un enfant d'un cocher de fiacre du nom de Verbruggen ; d'en avoir un second d'un coiffeur de la même ville, fin août 1834 et un troisième à Bruxelles en 1836 (1).

(1) Nous avons vu que ce dernier était le fils d'Alphonse Lescuyer. Quant aux deux autres enfants, il

Dans son assignation, Madame Stoltz ne proteste pas contre ces insinuations, mais simplement contre une accusation, singulièrement grotesque, si elle n'a pas un sens caché : Champein prétendait qu'elle avait vendu ses enfants un bon prix à un vieux juif de la place V... *pour en faire du suif.*

Nous passons sous silence une série d'accusations encore plus grossières et plus invraisemblables.

Qui était ce Champein qui avait une haine si intense contre Madame Stoltz ?

Aucun renseignement sur son état civil. Etait-il le fils ou le neveu du compositeur dont il portait le nom et le prénom ? (1753-1830). Je n'ai pu approfondir ce petit mystère qui, du reste, importe peu dans la circonstance. A quelle cause attribuer sa férocité à l'égard de Madame Stoltz ? Peut-être à son affection pour une de ses ennemies, à sa haine contre Pillet qui refusa deux livrets d'opéra qu'il lui avait proposés, ou encore à un amour repoussé.

---

est certain qu'ils ne sont pas nés à Amsterdam, comme le dit Champein. Est-ce une erreur de ville ? Il faut observer que Mme Stoltz ne protesta pas contre leur existence, mais seulement contre *l'emploi* qu'on l'accusait d'en avoir fait.

VII

DE CHARLES VI A ROBERT BRUCE

Non contente de la part que son talent, son énergie et sa chaleur dramatique, lui avaient fait dans la faveur du public, Madame Stoltz ne put bientôt plus supporter que quelque autre auprès d'elle obtînt de l'éclat, à quelque point de vue que ce fut.

Duprez, auquel nous empruntons ces paroles, ajoute qu'elle se servait de son influence, de

(1) *Souvenirs d'un Chanteur*, p. 159 et suiv.

jour en jour plus grande sur l'esprit de Pillet, pour atténuer le succès de ceux ou de celles dont les mérites ou la beauté lui portaient ombrage.

Parmi les artistes, les plus forts et les plus hardis la détestaient ouvertement ; les petits, les craintifs, la redoutaient et murmuraient tout bas (1).

Duprez raconte que, se promenant un jour dans la rue Saint-Lazare avec Meyerbeer, ils furent accostés par la grande S..., une des plus belles filles de l'Opéra, qui était exaspérée : « Oh ! mon petit Meyerbeer, Ah ! mon petit Duprez, dit-elle, si vous saviez ! Cette Madame Stoltz, elle vient de me faire flanquer à l'amende. Si je la rencontre, je la casse. »

Baroilhet ne pouvait pas la souffrir. Au cours des répétitions de *Dom Sébastien* (2), elle trouva moyen de blesser Donizetti et Baroilhet. Au 5e acte, ce dernier chantait la Barcarolle :

Pêcheurs de la rive...

---

(1) Duprez, Baroilhet, Gardoni, Mmes Essler, Dupont, etc., soutinrent de nombreux procès contre Pillet.

(2) De Boigne, *Petits Mémoires...*, p. 205.

La première strophe produisait peu d'effet; mais à la seconde c'était un tonnerre d'applaudissements. Cela parut intolérable à Zaïda-Stoltz. La seconde strophe fut supprimée. Donizetti sortit furieux, exalté, chancelant. Il venait d'être frappé du premier de ces étourdissements qui ne le quittèrent que pour faire place à la folie.

Le bon et gros garçon qu'était la basse Alizard partageait l'antipathie de ses camarades : « Et dire que cette femme-là est destinée sur ses vieux jours à faire des ménages de garçon... le mien peut-être », disait-il à Duprez.

Léon Pillet était chaque jour plus aveugle. Sa haine contre Duprez était à ce point excessive qu'il n'hésitait pas à compromettre ses propres intérêts. Il se frottait les mains les soirs de recette détestable, où ne chantait pas Madame Stoltz et répétait avec satisfaction : « On n'a fait que 4.000 francs, et pourtant Duprez chantait un de ses bons rôles. » (1).

Poussé par Madame Stoltz, Pillet recherchait les œuvres dans lesquelles tous les rôles étaient

---

(1) Duprez. *Souvenirs...*, p 173.

sacrifiés à celui de la première chanteuse; il aurait voulu une représentation à grand spectacle, avec de somptueux décors.

Un pamphlet anonyme en trois scènes, en vers, avec de curieuses illustrations, qui fut publié vers cette époque, décrit finement cet état d'esprit du Directeur de l'Opéra. L'auteur de « Donizetti et Léon Pillet » fait proposer, par le Directeur au Compositeur, d'orchestrer un opéra en six actes et vingt tableaux, avec le concours de tous les sujets de l'Hippodrome, deux cents claqueurs, trente chevaux :

— Votre œuvre, voyez-vous, fera le tour du globe ; Madame Stoltz, mon cher, change vingt fois de robe... Avec de tels moyens on brave la critique; un semblable opéra peut aller sans musique.

Donizetti propose de faire jouer le vieillard grondeur par Levasseur.

— Il a pris sa retraite.

— La jeune princesse coquette et légère sera Madame Dorus-Gras ?

— Elle n'est plus à l'Opéra ; elle est remplacée par Mesdames Dobré, Nau et Roissy.

— Baroilhet aura le rôle du Prince ?

— Il a perdu sa voix.

— On le remplacera par Satour ?

— Il vient de rompre avec l'Opéra.

— Massal, alors ?

— Dans deux mois il quitte l'Opéra.

— Vous avez dit un mot qu'à cette heure j'explique : Il faut des opéras pour aller sans musique ! Adieu, Monsieur, adieu !

— Ecoutez, mon cher !

— Je ne veux rien entendre ; allez voir Meyerbeer.

L'opéra de *Charles VI* fut répété sans entrain. Duprez avait refusé le rôle du Dauphin, trouvant sa participation insuffisante. Halévy et Casimir Delavigne avaient dû faire des sacrifices en faveur du rôle d'Odette-Stoltz. Donné sous ces conditions, le 15 mars 1843, *Charles VI* réussit médiocrement.

Le 30 avril, à la représentation pour le bénéfice de Madame Damoreau, Madame Stoltz joua exceptionnellement le rôle de Fenella dans *la Muette*. Elle obtint un véritable succès. « Elle y a parlé, quoique privée de la voix, avec une rare éloquence, dit la « *Gazette Musicale* » ; sa

physionomie, ses gestes, ses poses avaient une admirable expression. » (1).

Le 13 novembre 1843, *Charles VI* n'ayant eu que peu de représentations, eut lieu la première représentation de *Dom Sebastien de Portugal*, de Donizetti. Duprez se tira avec peine du rôle du Roi; Zaïda-Stoltz n'eut pas le triomphe qu'elle espérait. Baroilhet-Camoëns avait décidément la faveur du public.

Halévy et Saint-Georges avaient fait un nouvel opéra : *le Lazzarone*, et avaient écrit le principal rôle pour Gardoni. Le manuscrit fut proposé à Pillet qui l'accepta... à la condition que le rôle de Beppo-Gardoni deviendrait celui de Beppo-Stoltz. Les auteurs durent accepter. Les jambes de Madame Stoltz avaient eu du succès dans *le Xacarilla;* elle ne l'avait pas oublié.

Le rôle de Bouquetière, réduit autant que possible, avait été confié à Madame Dorus-Gras. Il restait cependant un morceau qui avait eu beaucoup de succès aux répétitions. Ma-

---

(1) On donna le 1er acte de l'*Ambassadrice*, le 1er de la *Muette* et le 3e du *Barbier*.

dame Stoltz en était malade; elle n'osa rien dire.

Voici ce qu'elle imagina : à la première, le 29 mars 1844, pendant que Madame Dorus chantait son morceau, on entendit des rires étouffés dans la salle, bientôt suivis d'un rire général et bruyant. Madame Stoltz s'était mise à manger du macaroni en véritable lazzarone, déroulant un immense écheveau au-dessus de sa bouche, la tête renversée, les bras levés.

Saint-Georges, de la coulisse, interpelle à voix basse Madame Stoltz ; celle-ci traverse tranquillement la scène et continue à gauche ce qu'elle avait commencé à droite. Naturellement l'effet de Madame Dorus fut tué.

— Madame, lui dit Saint-Georges, lorsqu'elle sortit de scène, ce que vous venez de faire-là est indigne !

— Dans ce monde on se défend comme on peut, répliqua Madame Stoltz, en remontant dans sa loge (1).

Si Madame Stoltz n'avait aucun camarade pour prendre sa défense, en revanche elle était

(1) *Mémoires de Villemessant*, V. 133.

dans les termes les plus familiers avec le père Gentil, dont nous avons décrit le caractère. Elle lui écrivait :

« Me voici à Dieppe, et déjà toute mieux portante. Je plane sur cette gueuse de mer qui est horriblement belle, je vous le jure.

« Rien de mieux que de vous assurer de mon cœur sans *rivalité*.

« Vous allez me voir arriver, cher ami, avec une *facia* insolente. On me dit ici que j'ai l'air d'une affreuse nourrice.

« Nous allons être à Paris pour dimanche. J'espère que vous ferez le sacrifice de votre jour de fête et nous attendrez pour dîner.

« Un gros baiser. »

Elle était moins aimable envers un monsieur, qui, pour des raisons, explicables peut-être, avait omis un coup de chapeau.

Pillet ? Certainement non. Mario ? Peut-être. Un troisième ? Probable !

« Je pourrais répondre à votre lettre, mon cher ami. Mais, dans la crainte de mêler quelques paroles amères à des reproches mérités je m'en abstiens.

« Je vous dirai seulement que je me souviens

que, dans la gare de Paris à St-Germain, nous sommes restés en présence l'un de l'autre sans que vos souvenirs se réveillassent, même pour la simple politesse d'un coup de chapeau. Votre lettre d'aujourd'hui a tout lieu de me surprendre.

« Du reste, nous ne sommes à Paris qu'en passage pour nous rendre à Vichy et vos devoirs de société sont si nombreux que je n'ose abuser des courts moments qu'ils doivent laisser à la tendresse profonde de vos affections pour votre dévouée. »

On le voit, Victoire Noël savait envoyer autre chose que de gros baisers.

La même année, elle créa, le 2 septembre, le rôle de Desdemone dans l'*Otello*, de Rossini, et, le 6 décembre, celui de Marie Stuart. Si, comme toujours, on admira la tragédienne, on parla peu de la cantatrice.

L'Opéra était dans le marasme. Madame Stoltz voyagea.

En 1845 elle adresse d'Italie à Pillet une lettre, amusante dans sa concision, qui aurait pu retenir l'attention d'un juge d'instruction méfiant :

« Tout bien considéré, mon cher impresario, il faut que la tête de mon père et son casque tombent à gauche. — Arrangez-vous pour cela. »

Tout indiscret qui aurait surpris le mystère de cette missive confidentielle, eût été bien embarrassé pour l'interpréter. La chose était pourtant fort simple : On répétait *l'Etoile de Séville*, et Alizard mourait au deuxième acte. Préoccupée de ses *effets*, la cantatrice réglait, même en voyage, la mise en scène; elle s'occupait des *accessoires*.

La première de *l'Etoile de Séville* fut donnée le 17 décembre 1845; Estrella-Stoltz n'eut pas grand succès et David-Stoltz ne fut pas plus heureuse, le 3 juin 1846, dans le David, de Mermet.

L'éclat de son étoile diminuait; l'orage s'accumulait au-dessus de sa tête.

VIII

LE MOUCHOIR

Décidément tout le monde est mécontent : compositeurs, auteurs, acteurs, figurants, machinistes, abonnés. Madame Stoltz est nerveuse, elle entrevoit le danger; elle ne lutte pas avec sa volonté, mais avec ses nerfs. Pillet seul conserve un calme olympien. Auguste, avec sa claque bien dressée, suffit à lui donner l'illusion de succès répétés.

A défaut d'œuvre nouvelle à donner pour l'hiver 1846-1847, Pillet eut la mauvaise inspi-

ration de charger Niedermayer de démarquer des œuvres déjà anciennes de Rossini : avec *la Donna del Lago*, *Zelmira* et *Armida* on fit une œuvre bâtarde : *Robert Bruce*. Ce procédé pitoyable n'était pas fait pour enthousiasmer un public déjà fort mécontent.

Les répétitions traînèrent ; enfin, on afficha la première pour le 23 décembre 1846.

Madame Stoltz, après deux représentations orageuses, venait de se faire siffler à Lyon. Elle a raconté depuis qu'elle était à peine remise d'une fluxion de poitrine ; c'est ainsi probablement qu'elle appelait ses rhumes, car on ne trouve pas entre *David*, ses diverses représentations, et le 23 décembre, un vide suffisant pour l'évolution d'une maladie de cette gravité. Après tout, elle a peut-être dit la vérité.

Donc, le 23 décembre, *Robert Bruce* tenait encore l'affiche, mais pas encore la scène. A cinq heures, Madame Stoltz fait prévenir la Direction que décidément il lui est impossible de jouer. Il est trop tard pour organiser un nouveau spectacle : Relâche.

Les abonnés, déjà froids à son égard et à l'égard du pastiche, commencent à s'irriter.

Elle était nettement antipathique aux habitués de l'Opéra. Il parait même qu'une cabale avait été organisée, contre elle, contre l'œuvre et contre la Direction.

La première eut enfin lieu le 30 décembre; malheureusement elle donna prise à la critique; en une seule soirée on lui fit payer avec usure l'arriéré d'une mauvaise humeur accumulée depuis six ans.

Lorsqu'après un début brillant, Marie-Stoltz attaqua le morceau si tragique :

Oh ! que de larmes !...

brusquement elle baissa d'un quart de ton. De très légers bruissements du public accusèrent la défaillance de l'artiste. La claque eut la maladresse d'applaudir à outrance; les spectateurs s'énervèrent et chutèrent, exaspérés par la claque qui redoublait ses applaudissements. Alors on siffla avec vigueur; des altercations furent échangées; Madame Stoltz fut interpellée par quelques spectateurs et qualifiée par des injures qui ne font pas partie du répertoire habituel de l'Opéra.

Pâle, décontenancée, folle de colère, elle

s'arrêta brusquement, arpenta la scène avec des gestes convulsifs, tordant son mouchoir; certains prétendent même qu'à son tour elle laissa échapper des mots qui ne sont tolérables que sur un champ de bataille. Demi-morte de fureur, telle la garde, elle dut se rendre.

Elle sortit de scène en disant à Léon Pillet, qui était dans la loge directoriale : « Mais vous n'entendez donc pas qu'on m'insulte ! » Elle reparut cependant, car si elle avait ses défauts, elle n'était pas sans qualités ; elle eut le courage de terminer la représentation.

On lui en sut gré ; on avait été trop loin, beaucoup trop loin. Il se produisit un revirement dans une partie du public ; on raconte même qu'un Anglais bizarre... le beau lord Henry L., comte de L..., lui offrit un bracelet de 2.000 livres en échange de son mouchoir lacéré qu'il fit figurer parmi ses reliques de monomane à côté du voile de vestale de Madame Branchu, du mouchoir de la Catalani et de la chaîne d'or que la Malibran avait lancé au public dans des circonstances analogues.

Le coup cependant était porté. Ce fut un évè-

nement artistique qui fit le tour de la presse européenne.

Madame Stoltz comprit qu'il fallait une explication. Le 3 janvier 1847, elle adressa au « *Courrier des Spectacles* » une lettre conçue en ces termes :

« Il y a douze jours, à peine échappée au danger d'une fluxion de poitrine, présumant peut-être un peu trop de mes forces, et ne pouvant pas prévoir qu'il me surviendrait dans la nuit une nouvelle indisposition, j'avais laissé afficher la première de *Robert Bruce*. Habituée à dompter mes souffrances pour remplir mon devoir, je combattis toute la journée les progrès du mal, et ce ne fut qu'à cinq heures du soir, qu'épuisée par la lutte, j'ouvris les yeux à l'évidence, et reconnus avec mon médecin l'impossibilité absolue de sortir de chez moi !

« De là, la triste nécessité de faire *relâche*, et de causer à toutes les personnes qu'avait attirées l'annonce de la représentation, un désappointement cruel que je ne saurais assez regretter, mais qu'aucune force humaine ne me permettait de leur épargner.

« Dès le lendemain, cependant, j'eus la dou-

leur d'apprendre qu'une malveillance, dont il ne m'appartient pas de signaler la cause, mais dont personne ne peut méconnaître les effets, s'était appliquée à me calomnier de mille façons. Suivant l'un, j'avais fait manquer le spectacle *par caprice ;* suivant l'autre, j'avais voulu forcer ainsi les auteurs d'augmenter mon rôle au détriment de ceux de mes camarades !... Et ces mensonges, colportés avec empressement au milieu du mécontentement bien naturel qu'avait causé l'ajournement de la première représentation, trouvèrent, malheureusement, moins d'incrédulité qu'ils n'en auraient rencontré dans toute autre circonstance.

« On m'accabla de menaces !... Vingt lettres anonymes ou signées de faux noms me prévinrent, la veille et le jour de la représentation, que je devais m'attendre à une véritable avanie !... *que le parti était pris de m'accabler d'outrages, et qu'on ne me laisserait pas achever mon rôle !*

« Jugez, monsieur, de ce que j'ai dû ressentir quand, au milieu de murmures et de marques d'improbation que je ne croyais pas avoir mérités, mais contre lesquels, pénétrée de mes

devoirs envers le public, je m'efforçais de m'armer de patience et de courage, j'entendis adresser *à la femme* des injures que vous m'approuverez de ne pas répéter ici. Alors, je l'avoue, je crus à l'existence du complot dont on m'avait menacée pendant le cours même de la représentation (car la dernière lettre anonyme m'était arrivée jusque dans ma loge, à 8 heures). Alors, je ne fus plus maîtresse de mon émotion ! alors, je me crus autorisée à quitter la scène, et je dis, non pas au public, non pas même aux auteurs des injures que j'entendais, mais au directeur, à M. Gustave Vaëz, et à plusieurs abonnés qui, du fond de leur loge, m'invitaient à reprendre courage : « *Mais vous entendez qu'on m'insulte !... c'est intolérable !... je suis brisée* ! »

« Telle est, monsieur, l'entière, l'exacte vérité sur un incident dont plusieurs journaux ont bien reconnu et apprécié les causes, mais que d'autres ont compris et jugé différemment !...

« On m'assure également qu'après le second acte, quelques personnes, celles sans doute qui avaient déjà cru devoir insulter une femme, s'étaient plu à répandre contre moi de nou-

veaux bruits aussi absurdes qu'odieusement inventés. Après m'avoir accusée, il y a quelques jours, d'avoir voulu enlever à *Mlle Nau* un air sur lequel je n'avais jamais eu la moindre prétention, ils ont pousuivi leur fable, et, après le second acte, il s'est trouvé des gens capables d'affirmer que je venais d'avoir, avec *Mlle Nau*, une altercation violente suivie de cris de rage !... d'injures et de voies de fait, et que *Mlle Nau* ne pourrait pas reparaître au troisième acte !... La vérité est qu'à la fin du second, je m'étais, en effet, précipitée vers Mlle Nau, mais pour la soustraire à la chute du rideau, qui avaït failli lui tomber sur la tête... »

Malgré les explications, la lassitude était venue. Le ministère, malgré sa sympathie pour Léon Pillet, était résolu à demander sa retraite et celle de la cantatrice. Pour sauver la façade, au mois de mars, Madame Stoltz adressa la lettre suivante au duc de Coigny, Président de la Commission spéciale des Théâtres royaux:

« Monsieur le Président,

« En butte depuis trop longtemps à des calomnies que je ne puis supporter, signalée comme un obstacle à l'avènement de tout talent nouveau, je ne puis résister au besoin que j'éprouve d'opposer à des accusations injurieuses la seule réponse qui convienne à mon caractère.

« Mon engagement n'expire qu'en juin 1848, mais dans la disposition où m'ont su mettre des persécutions dont on reconnaîtra plus tard l'injustice, il m'est tout à fait impossible de le continuer.

« Je l'ai déclaré formellement à M. le directeur et crois devoir en informer la Commission, bien décidée à plutôt payer mon dédit que de rester plus longtemps exposée au soupçon d'être un obstacle à la prospérité de l'Opéra.

« Si je ne consultais que mon désir et mes intérêts, je n'hésiterais pas à m'éloigner sur le champ; mais je ne veux pas donner l'apparence d'un coup de tête à une résolution bien mûrement réfléchie. Je croirais en outre manquer au premier de mes devoirs envers le public

et envers la direction, en entravant le répertoire par un départ subit. Je continuerai donc loyalement mon service pendant le temps nécessaire à mon remplacement. S'il faut rester un mois encore, je resterai, mais, dès à présent, je mets, quant à moi, tous mes rôles à la disposition immédiate de toute artiste que l'on jugera convenable d'y faire débuter.

« Auriez-vous, Monsieur le Président, la complaisance de communiquer cette lettre à la Commission, pour qu'aucun de Messieurs les membres dont elle se compose ne puisse se méprendre sur la cause de ma résolution?

« Agréez, Monsieur le duc, l'assurance du respect de votre très humble servante.

« Rosine STOLTZ. »

Les incidents de la première de *Robert Bruce* n'avaient pas empêché d'afficher la seconde pour le 1er janvier. Soit prétexte, soit indisposition réelle, Madame Stoltz déclara qu'elle était dans l'impossibilité de jouer; on dût changer le spectacle et donner *Lucie* et *La fille mal gardée*. Le 22 janvier, à la neuvième, Madame Stoltz encore portée malade était remplacée par

Mademoiselle Moissan. Cette dernière était encore sur l'affiche les 25 pour la dixième. Eh ! bien non ! elle est malade à son tour et ce fut Madame Stoltz qui joua.

L'engagement de Madame Stoltz devait d'un commun accord prendre fin le 25 avril. Le 22, eût lieu la représentation d'adieux. Ce fut un véritable triomphe. Revirement explicable du public, qui se souvint du grand talent de l'artiste et oublia les travers de la femme. Son départ parut à certains un châtiment excessif ; pour d'autres c'était, il faut l'avouer, un soulagement. Et puis, on lui prêtait un beau mouvement, dont nous parlerons plus loin.

Madame Eugénie Pérignon raconte ainsi la fin de cette soirée qui laissa d'impérissables souvenirs : « Au moment où le théâtre, couvert de couronnes et de bouquets lancés par l'attendrissement, disparaît sous les fleurs, des colombes s'échappent de la coulisse, s'élancent, voltigent, planent sur madame Stoltz, et ajoutent un charme nouveau à ce tableau saisissant. Rappelée aux acclamations générales, la *Favorite* qui jamais ne mérita mieux ce nom,

reparaît; profondément émue aux cris de : Vive Madame Stoltz ! lancés de toutes parts, elle s'incline, et saisissant dans les fleurs qu'elle est forcée de fouler aux pieds pour s'avancer sur la rampe un bouquet, elle le porte avec une touchante sensibilité à ses lèvres frémissantes, et, déposant sur cet objet insensible les plus chaleureux baisers, elle l'offre aux spectateurs attendris à la vue de cette reconnaissance où la passion s'exprime si charmante, leur disant ainsi : « Merci à vous tous !... Et si je ne puis vous témoigner tout ce que j'éprouve, n'oubliez pas que je vous porte à jamais dans mon cœur. » Quelle autre femme nous la remplacera. Comment réunir avec une telle perfection et ces gestes empreints d'un dramatique aussi éloquent, à cette voix en même temps mélodieuse et sonore, exhalant les sentiments les plus intimes de l'âme d'une manière tellement saisissante que l'écho en est dans tous les cœurs. »

Le 24 avril, le « *Courrier des Spectacles* », après avoir bien insisté sur la réalité des colombes, qui n'étaient pas des figures de réthorique, ajoutait de son côté :

« Ce sont bien de véritables et très blanches colombes qui ont été lancées à la fin du spectacle quand Bordas (tout seul !) a ramené la cantatrice que tout le monde voulait revoir une dernière fois; elles sont parties d'une loge aristocratique bien connue, et dont l'usage n'est pas de flagorner les artistes. Quelques-unes de ces colombes portaient même un bouquet lié à leurs pattes par de jolis rubans; cinq d'entre elles ont été tout droit à leur adresse, et une s'est élevée jusqu'à la hauteur d'une première loge, qui l'a recueillie. Madame Stoltz en a emporté une chez elle. Cette espèce de manifestations est habituelle en Italie... entre cette marque de satisfaction, nous avons compté vingt et un bouquets, sans ceux qui sont tombés dans l'orcheste et neuf couronnes... »

C'était bien véritablement la fin de la carrière artistique de Madame Stoltz à l'Académie Royale de Musique. C'est presque en artiste étrangère qu'elle y fera plus tard une courte apparition.

IX

L'EXODE

Rosina Stoltz comme nous l'avons dit avait fait un beau geste, qui avait paru sincère. Pillet était ruiné, et ruiné par elle. Dans la mesure du possible elle voulait lui venir en aide; elle lui offrait ce qu'elle pouvait lui donner : Le produit de la vente de ses meubles. Tout au moins, elle nous l'a dit.

Madame Stoltz occupait tout le 1er étage d'une maison appartenant à M. de La Baume,

44, rue Laffitte. Le « *Gratis, Moniteur des Ventes* », annonça le 24 avril 1847, que le dimanche 25, on pourrait visiter, de midi à 5 heures, l'appartement de Madame Stoltz dont les meubles seraient vendus par Me Ridel, le lendemain à midi, pour cause de départ.

En réalité, la vente était faite à la requête du propriétaire, auquel elle devait 16.400 fr. Les objets mis en vente se composaient de meubles de salons, de boudoir, de chambre à coucher, une salle à manger en bois sculptés, marqueterie de boule, palissandre et acajou, objets de curiosité, ivoires, porcelaines de Sèvres et de Saxe, bronzes, garnitures de cheminées, belles glaces, couchers, tapis, tentures en velours et maquette, tableaux, argenterie, vermeille, plaqué, porcelaines, cristaux, etc.(1)

Comme la vente devait être suspendue lorsque le propriétaire serait pourvu de sa créance, en dehors des meubles meublant on ne vendit que les glaces et les garnitures de cheminée.

---

(1) Cantinjou, l'apologiste de Mme Stoltz, en a fait une description détaillée: *Les Adieux de Mme Stoltz*, p. 61 et suivantes.

Les tableaux, bibelots, l'argenterie ne furent pas mis en vente. Et cependant à la requête de Madame Stoltz, représentée par un clerc de Me Ridel, on poursuivit la criée jusqu'à concurrence de 20.000 fr.; il y eut 3.600 fr. au profit de la vendeuse. Donc, si elle offrit quelque chose à Léon Pillet ce ne fut pas 30.000 fr. comme le dit M. de Boigne, du reste très sceptique sur la sincérité de l'offre, mais 3.000 fr.

A moins que...

J'assistais il y a quelques années à une des corridas données, à Séville, à l'occasion de la fête de Corpus Christi. Guerrito tenait l'épée et la muleta; le pied gauche en avant, l'épaule droite effacée, immobile, il attendait. A la première passe, sans que le matador ait bougé, le taureau tomba foudroyé. L'enthousiasme touchait à la folie : fleurs, cigares, mantas, sombreros et corsets volaient dans la place. Mon voisin, un vieil Andalous, poussait des cris perçants, s'agitait comme un énergumène. Enfin, comme mu par une force irrésistible, à son tour il lança un chapeau dans l'arène... C'était celui d'un anglais, son voisin. Le geste n'en était pas moins superbe. Guerrito renvoya gra-

cieusement le chapeau à son propriétaire. L'Andalous n'en avait jamais douté. Depuis lors je me suis toujours méfié des gens qui jettaient les chapeaux avec de trop beaux gestes.

La Direction de Léon Pillet devait prendre fin, le 22 juin, à quelques mois près, à l'époque du départ de Madame Stoltz, Duponchel et Roqueplan prirent sa succession avec un passif de 513.000 francs suivant les uns, de 663.000 francs suivant les autres. Pour compenser, ce déboursé, le Ministre leur accordait une concession de dix ans.

Comme nous l'avons dit, l'infortuné Pillet était ruiné, mais ruiné complètement, car il avait tenu à honneur de rester sans aucune ressource. Il séjourna deux ans à Paris pour liquider sa situation, vivant, très modestement d'une petite pension provisoire que lui faisaient son père et son frère, Gustave Fabien Pillet.

Son travail terminé, il s'exila. Nommé Consul à Nice en 1849, il occupa ces fonctions jusqu'à l'annexion (juin 1860). En 1861-1862 il fut nommé à Palerme; en 1863 appelé à remplacer comme Consul général le Baron de Théis

à Venise; il mourut dans cette ville le 20 mars 1868, résigné à un sort modeste et sans garder rancune à celle qui avait brisé son existence ; sans doute même lui conserva-t-il jusqu'à la fin un souvenir ému.

Peut-être fut-il un naïf? Il le fut, dans tous les cas, jusqu'à l'héroïsme. Il ne fut pas un faible; malgré les vilenies que rencontrent toujours ceux qui succombent dans la grande bataille de l'argent, oublié par ceux qui lui devaient tant, il demeura un brave homme, et, lutta jusqu'au bout contre l'adversité, simplement, sans haine et sans plaintes. C'est un grand honneur pour Mme Stoltz d'avoir été aimée par un pareil cœur.

Victoire Noël, en avril 1847, venait d'avoir 32 ans; elle ne songea pas un instant à abdiquer, ni comme femme, ni comme artiste. Sa vie était aussi à refaire. Elle ne songea pas à son mari authentique, qui vivait toujours, ruiné, malheureux, retiré à Mantes, comme Pillet l'était à Venise. Peut-être eut-elle des regrets; quant aux remords, elle n'en eût pas.

Rosine Stoltz de l'Académie Royale de Mu-

sique, n'était pas, il est vrai, beaucoup plus riche que Rose Niva, élève de Choron, car elle avait été désintéressée à sa manière, comme elle était bonne, à sa façon : elle avait jeté beaucoup de chapeaux. Insouciante de l'argent comme les prodigues... tant qu'ils en ont; bonne, comme ceux qui aiment à protéger... par orgueil. Sa beauté troublante, fatale comme on disait alors, était pour elle une force, jusqu'au jour où, tombant dans le piège de ses propres passions, elle en devenait la dupe.

Séparée de Pillet, elle orienta sa vie vers un nouveau but : la fortune.

Avait-elle eu de royales amours en Hollande, comme l'avait dit Champein ? Qui sait ? En eût-elle même plus tard? Ernest II, Don Pedro, le roi de Wurtemberg furent-ils plus que des admirateurs? Son orgueil démesuré est bien capable de l'avoir conduit à se parer de fautes qu'elle n'avait pas commises. Elle se vantera bien de nobles alliances qui n'existèrent que dans son imagination ! mariages truqués, parentées illusoires !

Le reste de sa vie elle restera toujours la Favorite : en perpétuelle quête de titres comme

ceux de Léonor de Guzman; elle cherchera sans répit des rois d'Aragon et des Fernand, des situations dramatiques dans les jardins de l'Alcazar ou dans le cloître de Monréal. Jusqu'à la fin de sa vie, son air préféré sera toujours : O mon Fernand; c'est cette mélodie qu'elle fredonnera sans cesse pour évoquer son passé.

Comment voir clair dans le cerveau de ce sphynx? comment déchiffrer la vérité dans ce cœur compliqué? Comment pénétrer dans cette âme passionnée? Pour répondre à toutes ces questions, il faut fuir toute logique.

Son éducation, aussi mystérieuse que sa vie, ne peut servir de guide. C'est au moment qu'on la croit la plus folle que, tout à coup, on la trouve la plus raisonnablement pratique.

Elle n'est pas non plus de son temps; Ariane ou Hélène? Laure ou Armide? Agnès ou Ninon? Mieux ou pire. Car elle est la Femme avec tous ses charmes, toutes ses incohérences, toutes ses bontés et toutes ses perfidies.

Son orgueil lui donnera toutes ses joies et aussi toutes ses souffrances. C'est à peine si on saisit son moi dans sa maternité : elle aimera l'enfant qu'elle eût de celui qu'elle appellera

plus tard : Léon, Ernest ou le beau Lord, mais, ce fils elle l'aimera à sa façon : son orgueil de femme interviendra plus que son orgueil de mère.

Enigme captivante, on la devine, sans pouvoir en formuler l'explication; Etre étrange, on l'admire, sans l'approuver; on l'aime, mais avec toute la force de la crainte qu'elle provoque; on aurait voulu la connaître et on est heureux de n'évoquer qu'une tombe.

Suivons donc la chimère dans son exode.

Elle vient de succomber avec éclat, sur la scène la plus considérée de l'Europe. Elle a quitté Paris, le 26 avril; le 28 et le 29, elle donne, à Metz, la *Favorite* et la *Reine de Chypre*. Son succès est un triomphe : Banquets, fleurs, couronnes, vers, sérénades.

Le 4 mai, elle part pour Orléans, où l'attend le souvenir de sa généreuse participation au soulagement des inondés de la Loire. Elle arrive, malade, la gorge prise; le 9, elle joue la *Favorite* et doit cesser après le premier acte. Néanmoins, on l'applaudit à outrance, le public ne veut pas reprendre le prix des places qu'on propose de lui restituer. Succès étour-

dissants, à Tours et à Nantes. A son retour, le 22 mai, elle fait un don de 8.000 fr. à la colonie de Mettray. Pourquoi ?

Les journaux de Paris expriment le regret de son départ et annoncent ses engagements, à Madrid, à Londres, à Pétersbourg, à Bruxelles, en Hollande, en Italie.

C'est probablement pendant cette tournée qu'elle adressa à Léon Pillet, la lettre suivante :

« Minuit. — Je rentre, tu sais dans quel état ? !... Une bonne soirée, cher Léon, mais cela tue et je sens qu'il ne faudrait jamais apporter son cœur au théâtre. Je me couche, heureuse et malheureuse, à la fois... tu me comprends. »

Et le lendemain à son réveil elle ajoutait :

« Je me lève toute fatiguée ! Tu me dis que tu n'as qu'une lettre de mardi. Mais, cher ami, je t'ai écrit tous les jours; je ne comprends rien à ce retard. Tu les recevras probablement toutes à la fois.

« Tu as bien à faire, pauvre chien; mais, du courage, tout cela aura un terme, et nous serons alors heureux du présent et plus encore du passé.

« Je t'aime de toutes les forces de mon âme, tu ne peux t'imaginer à quel point mon amour est grand... l'avenir pourtant (je l'espère) te le prouvera.

« A bientôt j'espère, cher et bon ami, ta femme ne t'oublie pas une minute. Aime-moi. Rosine Stoltz. »

Le 11 juin, elle se repose à la Spezzia ; le 15, elle est à Naples et, le 19 juillet, de retour à Paris.

Le 10 septembre, elle repart pour l'Italie, le 14 octobre elle est encore à Paris. Elle est rentrée malade. C'est le commencement d'une grossesse (1). Elle doit cesser ses courses folles et prend un logement, 16, rue Geoffroy-Marie.

A l'Opéra, on ne l'a pas remplacée. A part

---

(1) Ernest II ne peut matériellement pas avoir été le père de l'enfant qui va naître. En 1887-1889 les mémoires de ce prince furent publiés à Berlin, sous le titre : *Ma Vie et mon Epoque* (Aus meinem Leben und meiner Zeit, 3 vol in-8°). Or, voici ce qu'il raconte (I. 147) :

« Dans l'été de 1847, j'avais entrepris, avec la Duchesse, un voyage sérieux dans les pays Autrichiens et Hongrois ; non seulement nous étions restés quelque temps, en juillet, en Autriche et à Vienne, mais encore au mois d'août nous nous rencontrâmes à Presbourg et à Pesth avec de nombreux seigneurs hongrois. » Lors-

quelques représentations de passage, données par l'Alboni, ses rôles sont tenus par Mesdemoiselles Nau, Dameron, Masson et Van Gelder.

Pendant les journées de juin (le 20), Madame Stoltz, mit au monde, son fils Charles Raymond. Les couches furent pénibles et la convalescence longue.

Au mois de mai 1849, le bruit, faux du reste, qu'elle rentre à l'Opéra, court avec persistance. Mais elle quitte bientôt Paris et parcourt à nouveau l'Italie.

En décembre 1850, un navire de guerre portugais, le *Dom Luis*, vient la prendre à Gênes avec une troupe complète : chanteurs, choristes, danseurs. Dans le nombre, on compte : Ma-

---

qu'il quitte la Hongrie c'est pour aller en Transylvanie et en Buckovine.

D'autre part, les lettres que Mme Stoltz écrit à Pillet permettent de supposer que c'est lui, Pillet, qui est le père. Enfin, dans l'intimité de Mme Stoltz, on désignait parfois le beau Lord L... comme le héros de l'aventure. A cela, il est un obstacle: il avait quitté Paris depuis la fin de mai 1847.

En septembre, Mme Stoltz était en Italie. Son fils s'appellera précisément Charles-Raimond comme le soi-disant prince de Lesignano. Pour tout le monde, le mystère fut impénétrable, il l'est encore pour moi.

demoiselle Clara Novello, le ténor Musik et deux basses, Comago et Focco. Une réception splendide leur fut faite à Lisbonne et Madame Stoltz reçut les visites des plus grands personnages de la Cour. C'est de cette ville, qu'elle écrit, le 8 janvier 1851 : « Après la soirée on m'attendait à la sortie du théâtre et en m'apercevant, tous criaient : Vive Stoltz ! Vive Stoltz ! puis avec des torches ils sont venus accompagner ma voiture jusqu'à ma porte. »

En 1852 elle est à Vienne d'où elle rend compte, le 27 juillet, du succès qu'elle a eu dans le rôle de Léonor : « Enthousiasme, larmes, cris, fleurs, rien n'a manqué. L'Impératrice m'a fait jeter son bouquet par sa première dame, Mademoiselle de Beaurepaire. »

En février 1853 elle était à Paris.

Au commencement de novembre 1853, elle joue avec succès à Turin, le rôle de Fidès du *Prophète*. Ce rôle qui lui avait été destiné par Meyerbeer, et qui, après son départ de l'Opéra, était échu à Madame Pauline Viardot.

Enfin, en septembre 1854, après une absence de sept ans, elle revint à l'Opéra, qui l'avait vu débuter dix-huit ans plus tôt. La salle en-

tière la reçût à son entrée avec de bruyantes acclamations. C'est dans le rôle de Léonor qu'elle fit ses nouveaux débuts.

A l'occasion d'un des concerts d'Hector Berlioz, dans lequel Madame Stoltz avait chanté la *Captive* (janvier 1855), on lui dédia le sonnet suivant :

Artiste que la gloire a dès longtemps sacrée,
J'ai compris ton génie austère et pénétrant ;
Par ton accent viril, ton style sobre et grand
L'œuvre illustre du maître était transfigurée !

Mon âme se berçait à ce rythme enivrant
Qui jaillissait hardi de ta lèvre inspirée,
Et ta voix dominait, vibrante et colorée,
Les cent voix de l'orchestre à tes pieds murmurant.

Jouis de ton triomphe, impassible et sereine,
Marche dans ta splendeur, lève ton front de reine :
Le destin pour ton nom ne peut être fatal.

L'avenir, qui te garde une éternelle vie,
Ecrasera, crois-moi, l'injustice et l'envie,
Sous le poids glorieux de ton haut piédestal.

La paix semblait faite avec l'administration et avec le public ; en avril 1855, elle jouait pour la première fois, à Paris, le rôle de Fidès et elle obtenait un énorme succès. Son insatiable orgueil souffrait cependant.

Malgré tout, elle dut comparer sa nouvelle situation à celle d'autrefois. Alors, elle était la première, la seule et maintenant, de plus jeunes étaient venues, avec des voix dramatiques comme la sienne, mais plus fraîches, plus étendues. Pour une femme comme Madame Stoltz, c'était le supplice.

Elle part donc et cette fois, elle quitte l'Opéra pour toujours. Elle va passer les trois premiers mois de 1856 à Lisbonne. En novembre, elle y revient encore, puis va donner, avec un grand succès, des séries de représentations à la Haye et dans les principales villes de la Hollande. En mai 1857, elle jouait à Montpellier et en 1860 à Lyon. Ce fut la fin de sa carrière dramatique.

X

TRAS OS MONTES

Madame Stoltz n'avait pas joué qu'en Europe. La « *Gazette Musicale* » du 22 février 1852, annonçait que la grande cantatrice devait se rendre au Brésil où elle avait un engagement de dix mois, moyennant la somme de 120.000 francs.

Dans les premiers jours d'avril, elle arrive donc à Rio de Janeiro où elle doit, à la fin du mois, débuter dans la *Favorite*. Cette représentation fut longtemps retardée pour des cau-

ses diverses dont un journal local donne de curieux détails.

La fièvre jaune avait frappé deux artistes, Basadonna et Bianchi, à côté de Madame Stoltz. pendant les répétitions. Il y avait de quoi effrayer les plus intrépides; Madame Stoltz conserva tout son sang froid et obtint quelques semaines plus tard un succès des plus éclatant. Après la *Favorite*, elle chanta le rôle d'Arsace, dans *Semiramide*.

Elle rentra en Europe à la fin de l'année; le 31 mai 1855, elle signe un nouvel engagement avec le Théâtre Impérial de Rio de Janeiro, mais cette fois, aux appointements de 400.000 par an; sa voiture et sa maison en plus. Son départ était fixé au 9 septembre. Elle ne partit pas, le bruit était faux. C'est, du reste, un procédé artistique très connu pour engager à contracter des engagements.

En 1859, nouveau départ pour le Brésil, le dernier. En février, elle écrit de Londres, à Léon Pillet :

« Rien n'est plus simple : A Rio-Janeiro-Brésil par Southampton. De tous pays cela est on ne peut plus certain. Aucune crainte à avoir.

Seulement songe toujours que le 8 au matin, la poste se lève à Southampton. Ainsi, il ne faut qu'un peu calculer ton temps.

« Nous avons reçu tes deux petits portraits cher Léon et nos cris et notre joie ont été communs !... Quelle ressemblance ! Seulement je regrette toujours tes favoris !... Quoi de plus naturel de t'aimer comme je t'ai connu !...

« Demain nous partons pour Southampton. Que de regrets nous laissons ici !... A chaque moment le bon Lord fait venir *son Bibi pour lui recommander* en cas de malheur de se faire conduire chez lui... et qu'après il t'en écrirait!.. enfin rien ne manque à notre séparation, et au milieu de toutes ces émotions, je suis heureuse de reconnaître de si bons amis !...

« Adieu... au revoir... et n'attends pas le dernier jour pour nous écrire !... fais-nous un petit journal et de ta vie et de tes pensées. A toi. »

Quelques jours plus tard, le 20 février, elle lui écrit de nouveau pendant l'escale de Capo-Verde :

« Mon cher Léon, nous voici enfin un peu au repos. En quittant Lisbonne et entrant dans

l'Océan, nous avons trouvé une mer affreusement grosse, puis nous avons eu à supporter un orage épouvantable ! Depuis deux jours le calme se fait sentir, mais sur 20 jours nous sommes restés couchés 18 !... (1). Oh ! c'est un voyage bien pénible cette fois.

« Nous voici au *Capo Verde* (Saint-Vincent). Un bâtiment anglais part cette nuit et le capitaine veut bien se charger de porter ma lettre en Angleterre, cela m'enchante parce qu'ainsi je puis te donner quelques nouvelles.

« Le petit compagnon a un grand courage et s'est conduit en petit homme. Le capitaine l'a pris en amitié (le pauvre homme en a perdu trois dont l'aîné avait 10 ans !), il le garde toujours à ses côtés et en a fait son second ! Nous lui avions été recommandés par lord Malmesbury, le ministre actuel, et il a eu l'obligeance de mettre son salon à ma disposition, puis il me fait servir mes repas dans son chez lui, de façon à me mettre un peu plus à mon aise.

---

(1) Mme Stoltz exagère un peu ; partie de Southampton, le 9 février, le 20 elle n'avait que onze jours de mer dont un d'escale à Lisbonne.

« Enfin donc, nous espérons, à moins d'orage nouveau, de finir tranquillement le reste de notre voyage.

« Le pauvre Bibi est avec son capitaine sur le petit pont... je ne veux pas le détourner de son devoir... et comme le temps presse, je ne lui dis pas que je t'écris pour ne pas le tourmenter.

« Mille tendresses donc et quoique Bibi n'en sait rien, je connais trop ses sentiments pour ne pas te dire qu'il t'embrasse avec moi de tout son cœur. »

S'il faut croire ce que racontait Madame Stoltz, mais faut-il la croire? elle aurait, eu lors de ce dernier voyage, le succès le plus triomphal qu'une artiste et une femme puissent obtenir. Lorsqu'elle devait jouer, la salle était tapissée de roses, on la reconduisait chez elle en musique... Lorsqu'elle donna sa dernière représentation ce fut du délire; elle fut, à la lettre, ensevelie sous les fleurs.

Elle racontait également, que Dom Pedro étant venu la féliciter dans sa loge, pendant un entr'acte, elle lui exprima son admiration pour un superbe diadème que portait l'Impératrice.

A l'entr'acte suivant Dom Pedro mit le diadème à ses pieds; l'Impératrice n'était plus dans sa loge (1).

Le jour de son départ, entre son Hôtel et le quai, les rues étaient jonchées de roses; on détela sa voiture et ses admirateurs se disputèrent l'honneur de la traîner.

Elle s'embarqua sur un navire de guerre qui partit convoyé par trois autres navires. L'un d'eux, chaque semaine, devait rentrer à Rio-de-Janeiro apporter à la nation brésilienne des nouvelles de la précieuse santé de la célèbre cantatrice.

Ce fut la fin de l'apothéose de l'artiste.

La femme approchait de quarante-cinq ans et bien que ceux qui l'ont connue soient unanimes à dire qu'elle en portait à peine trente,

---

(1) Mme Stoltz rapporta dans tous les cas une magnifique rivière de brillants qui eut une destinée lamentable : Lorsqu'elle installa le magasin de musique de Schœne, 42, boulevard Malesherbes, elle résolut de lui constituer un fonds sérieux avec la méthode Le Carpentier. Pour en solder l'acquisition, la rivière fut déposée au Mont-de-Piété. En raison de son importance, on dût la tronçonner et en faire porter les morceaux dans divers bureaux. On lui aurait prêté 100.000 fr.! Est-ce vrai?

Madame Stoltz comprit que l'heure de la retraite allait sonner.

Elle était parvenue, à se créer plus qu'une fortune indépendante. Ses capitaux placés en rentes viagères, lui permettaient de mener, sans compter, un train princier. Elle avait donc conquis la célébrité artistique et la fortune, il lui fallait alors l'éclat d'une haute naissance et des noms princiers; ce qui est extraordinaire c'est qu'elle parvint à acquérir les uns et les autres... en viager.

XI

PIERROT

Dans les vers fort médiocres, qu'en 1842, Stanislas Champein adressait à la Favorite, il faisait constamment allusion à un Pierrot, insinuant que Pillet n'était pas seul dans les bonnes grâces de Madame Stoltz. Etait-ce malveillance ou calomnie? Dans la première hypothèse il ne pouvait faire allusion qu'à Deburau père alors âgé de 46 ans ou à Paul Legrand (1) qui

(1) Charles-Dominique Martin, dit Paul Legrand, né à Saintes le 4 janvier 1816, avait été valet de

en avait 26; il ne peut être question de Deburau fils qui n'avait que 13 ans.

Si l'insinuation de Champein fût une calomnie elle fût aussi une prédiction car, un Pierrot fit, quatorze ans plus tard, grand tapage dans la vie privée de Madame Stoltz. En 1856, la « *Gazette des Tribunaux* » raconta, à mots fort peu couverts d'amusantes histoires qui rebondirent dans la presse. On ne cria pas au scandale, mais l'on sourit. Le héros de l'aventure était Charles Deburau fils, artiste d'agilité, comme on disait alors.

Charles Deburau, né à Paris, le 12 février 1829, était fils de Jean Gaspard, et petit-fils de Philippe Deburau, l'un et l'autre artistes d'agilité. Lorsque Gaspard Deburau mourut, le 16 juin 1846, son fils, âgé de dix-huit ans, n'avait encore débuté sur aucune scène. Le 6 octobre 1847, il remplaça, au pied levé, Legrand aux Funambules dans les *Trois planètes* ou la *Vie*

---

chambre de Nourrit. De 1839 à 1849, à part quelques absences, il remplit avec succès l'emploi de Pierrot aux Funambules. S'il y eut un heureux coupable, il vaut mieux croire que ce fut lui que Gaspard Deburau père. On verra pourquoi.

d'une Rose. Il eût un succès très vif ; le lendemain il était presque célèbre Boulevard Bonne-Nouvelle.

Charles n'eût pas le talent de son père, mais Maurice Sand nous apprend « qu'il était peut être le plus joli et le plus élégant Pierrot qui ait existé. C'était par la souplesse, la grâce et la fantaisie charmante qu'il s'était acquis à bon droit une grande vogue ». Ses succès passèrent la rampe et l'histoire scandaleuse de l'époque lui attribua, peut-être à tort, des succès dans un monde qui n'était pas le sien. En 1856, il avait cette renommée. Pour Deburau, c'était une gloire ;pour certaines femmes c'était un prestige et pour d'autres une séduction.

Comment Madame Stoltz de l'Opéra, connut-elle, Deburau fils des Funambules? Plus tard la grande artiste prétendra être entrée en relations avec Pierrot par l'intermédiaire d'un homme d'affaires qu'elle avait chargé de lui trouver des placements de fonds. Elle jura ne pas avoir engagé l'honneur, mais seulement l'argent.

Quoiqu'il en soit, Léonor connut Pierrot, et Pierrot joua dans la même pantomime que Léo-

nor, Cardozo, l'agréé d'Hiltbrumer, le Directeur des Délassements-Comiques, résume le livret avec bonne humeur : « Madame Stoltz, dit-il, après avoir tenu longtemps le sceptre lyrique à l'Opéra, s'est subitement éprise d'une belle passion pour l'art de la pantomime et d'une admiration très vive pour M. Deburau, l'artiste illustre qui en est le héros ».

Rien ne lui coûte pour satisfaire sa nouvelle passion : elle passe un traité avec Pierrot et le Diecteur des Délassements-comiques : Elle apporte 120.000 fr. ; au directeur, on donne des appointements fixes; quant aux deux autres contractants, ils se partagent les bénéfices sur le pied de la plus parfaite égalité.

Madame Stoltz règne aux Délassements comme elle avait régné à l'Opéra, mais c'est elle qui joue le rôle de Pillet, pendant que Deburau joue la *Favorite :* c'est elle, en effet, qui administre, fait les traités, signe les engagements. Sous cette dernière rubrique, Pierrot touchait 8.000 francs.

L'architecte Devoir remet la salle à neuf ; les travaux commencés le 5 novembre 1855 durent près de quatre mois. La réouverture a lieu en-

fin dans la nouvelle salle, le 21 février 1856. Deburau joue le rôle de Pierrot dans une revue en 3 actes et 16 tableaux de Charles Potier et Guenée : *Vous allez voir, ce que vous allez voir.* Le succès ne répondit pas aux rêves qu'on avait faits. Le 22 avril, Pierrot était devenu Nicolas, dans le *Moulin du Diable*, 2 actes de Ratel. Le 15 mai son nom ne figurait plus sur l'affiche. Que s'était-il donc passé?

Dès la fin d'avril, l'ingrat Pierrot « pour sortir de ce qu'il appelait un enfer » avait demandé à Hiltbrumer de rompre son engagement. Le directeur accepta et prépara un acte de rupture amiable, avec restitution de 10.000 fr. à Deburau, cette somme lui ayant été reconnue comme apport par Madame Stoltz ; mais, au moment de signer, Deburau s'était dérobé. Que s'était-il encore passé?

La commanditrice avait appelé le commandité à Ems, où elle passait l'été. Avant la chute des feuilles, l'enfer était devenu sans doute le purgatoire, probablement même le paradis, car, rentré à Paris, Deburau déclara, qu'à aucun prix il ne voulait quitter les Délassements.

Hiltbrumer s'adressa aux tribunaux pour obtenir l'exécution des conventions arrêtées avant le départ. Deburau répondit qu'il y avait eu projet de contrat, et non pas contrat, puisqu'il n'avait pas signé; qu'il était parti en juin, parce que l'autorité administrative avait fait fermer le théâtre, les réparations faites à la salle étant insuffisantes. Il réclama reconventionnellement 2.666 fr. pour appointements échus et 20.000 fr. de dommages-intérêts.

L'agréé de Madame Lescuyer demanda pour sa cliente un versement de 5.000 fr., le directeur s'étant engagé, sous peine de pareille indemnité, à ne pas prononcer le nom de Madame Stoltz dans ses débats ; il prétend, en outre, sa cliente accusée injustement de faiblesses de cœur. « Voici qu'on la diffame, dit-il, dans une assignation que je ne lis pas pour la pudeur de cette audience. On demandait un jugement contre elle et M. Deburau, parce que, dit l'exploit, tout est commun entre eux (1). Il n'y a dans toute cette affaire qu'une

(1) Ils demeurèrent ensemble, 6, rue des Moulins, à Belleville.

fortune perdue, mais Madame Stoltz veut que l'honneur lui reste. »

Le Tribunal donna gain de cause à Deburau, déclara Madame Lescuyer non recevable.

Triste fut la morale de cette courte aventure : le pauvre Directeur fut enfermé à la prison pour dette (1).

Le tribunal de l'amour avait hélas ! lui aussi rendu sa sentance : il déclara que le charme était rompu.

L'escapade de Léonor avait été une erreur et une mauvaise affaire; Pierrot ne pouvait décidément pas jouer les Fernand et il ne valait certes pas 120.000 fr.; telle fut du moins l'opinion de Leonor qui attaqua Fernand en restitution; mais celui-ci, la sacoche pleine, fit gaiement sa plus jolie pirouette et, peu après, épousa la fille d'Emile Goby, qu'il aimait depuis longtemps; puis, en 1858, il s'associa avec son beau-père, pour sous-louer à Jacques Offenbach, la salle des Bouffes-Parisiens des Champs-Elysées (emplacement du Théâtre Marigny). Avant de prendre possession de l'im-

(1) Le jugement prononcé le 24 septembre 1856, fut confirmé le 11 novembre suivant.

meuble, l'association Deburau-Goby déjà était en procès avec Offenbach; peu après, Bégis, propriétaire de la salle, les attaquait à son tour.

Pierrot, en présence du mauvais vouloir manifeste de ses contemporains, fit une profonde révérence et déménagea comme Arlequin, en enlevant tout le matériel. Offenbach, courut après ses accessoires, comme Madame Stoltz après son argent; le 29 décembre 1858, le Tribunal autorisa l'impresario à faire expulser Pierrot et Cie ! (1).

Madame Lescuyer fit combler par Dom Pedro le vide fait par Pierrrot et Offenbach, qui était un homme d'esprit, n'ayant pas les mêmes ressources que la grande artiste, composa philosophiquement la ronde des Carabiniers, en songeant à la justice de son pays d'adoption.

---

(1) Charles Deburau mourut à Bordeaux le 7 décembre 1873.

XII

PRINCESSE

En ce temps-là, il y avait des Princes qui épousaient des bergères, et des Princesses de Théâtre qui devenaient Comtesses.

Thérèse Essler avait épousé morganatiquement le Prince Adalbert de Prusse; Lola Montès, plus que reine de Bavière, était devenue Baronne de Rosenthal et Comtesse de Landsfeld; Marietta Alboni s'appelait, la Comtesse Pepoli; Marie Taglioni, la Comtesse Gilbert des Voisins ; Sophie Cruvelli, la Baronne Vigier; la Mo-

gador même, était la Comtesse Lionel de Chabrillar authentique.

Victoire Noël, qui aurait pu se contenter d'être Rosine Stoltz, souffrait cruellement d'être toujours Madame Alphonse Lescuyer. Les royautés fugitives de la scène et les fréquentations royales de la ville lui rendaient intolérables les réalités de son état civil.

Elle résolut de réparer cette injustice.

Vers 1865, Madame Stoltz commença à raconter d'étranges choses :

Le Roi de Wurtemberg aurait voulu l'épouser; elle avait repoussé le royal prétendant... pour cause de cécité.

Accueillie à la petite cour de Cobourg, elle y avait rempli les fonctions de lectrice et le Prince, épris de l'artiste et de la femme l'avait créée Comtesse de Ketschendorf et Baronne de Stolzenau (1). Le manque d'habitude sans doute, lui faisait quelquefois intervertir les titres et, certains jours, elle devenait Baronne de Ketschendorf et Comtesse de Stoltzenau; parfois

(1) Ketschendorf est un petit village de 881 habitants, lieu de plaisir des habitants de Cobourg, dont il est éloigné de trois kilomètres.

encore, elle devait ces titres, non plus à la bonne volonté d'un prince passionné, mais à un mariage en règle, contracté le 11 avril 1865, avec un Baron-Comte héritier de ces titres.

Quelques-uns sourirent d'abord, puis le temps amenant la prescription et l'oubli, on y crut ; elle aussi.

Où était la vérité parmi toutes ces contradictions?

Charles Raymond avait réellement été annobli par Ernest II, le 11 avril 1865 et créé Baron de Stolzenau Von Ketschendorf le 25 septembre 1868.

A partir de ce jour, Madame Stoltz, faisant remonter la noblesse de son fils à ses ascendants, conclut que la mère d'un Baron était au moins Comtesse et en porta les titres et les armes. Dans ces conditions si sa mère, Clara Stoltz, avait encore été de ce monde elle serait morte Marquise douairière, et aurait aussi blasonné, un balai à la main.

Charles Raymond avait, en effet, reçu des armes, rappelant la gloire maternelle : D'azur, à une harpe d'or, surmontées en cimier d'une harpe, entre un vol d'or, chaque aile chargée

de trois fasces d'azur. Et pour devise : *Vis in corde.*

Pourquoi cet anoblissement de Charles Raymond? Ernest II ne peut avoir été convaincu de sa paternité (1). Cependant, il crut devoir faire pour son *protégé* ce qu'il avait fait pour sa fille quelques années avant. Ayant eu de Mademoiselle Steinpflug une fille, le 23 novembre 1839, il l'avait anoblie, en 1856, sous le nom de Marie-Hélène Von Sternheim, mais n'avait pas anobli la mère. Ce n'était pas, du reste, la coutume dans les petites cours allemandes, où les anoblissements d'enfants naturels étaient si nombreux qu'ils avaient, en quelque sorte, leur protocole.

En fait, Madame Stoltz ne fut donc jamais légalement, ni Comtesse de Ketschendorf, ni Baronne de Stolzenau (2).

L'habitude de porter ces menus titres amena

---

(1) On a dit, mais j'hésite à le croire, que ce fils avait été enregistré, à des dates différentes, à Paris, à Bruxelles et à Gotha! Je n'ai pu le vérifier.

(2) Auguste-Charles-Jean-Léopold-Alexandre-Edouard-Ernest, né le 21 juin 1818, épousa, le 3 mai 1842, Alexandrine, fille de Léopold, grand duc de Bade. Il succéda à son père, le 29 janvier 1844. Il était le

bientôt la lassitude; qui n'est pas Comte ou Baron?

Quelle ne fut pas de la surprise de ceux qui avaient accepté son premier changement d'état civil de recevoir, dans les derniers jours de mai 1872, un faire-part ainsi conçu :

Madame la Comtesse Rosina Carolina de Ketschendorf, Baronne de Stolzenau, a l'honneur de vous faire part de son mariage, con-

---

frère du prince Albert, époux de la reine Victoria et neveu de Léopold Ier, roi des Belges.

Le duc, passionné pour l'art dramatique et pour ses interprètes, avait abordé la carrière de compositeur et fait jouer à Cobourg, le 15 avril 1846, une *Zaïre* dont il était l'auteur. Gustave Oppelt, qui allait bientôt devenir un de ses intimes, grâce peut-être à sa liaison personnelle avec Mme Stoltz, adapta à la scène française *Il Giuramento de Mercadante*, destiné à l'Opéra de Paris et où Mme Stoltz devait avoir le principal rôle. C'est, en fin de compte, à Bruxelles que l'œuvre fut représentée pour la première fois le 9 février 1847 sous le titre de *Henriette d'Entragues ou un Pacte sous Philippe III*.

Ernest II composa, en outre, un certain nombre d'opéras; *Sainte Claire* fut représenté à l'Académie impériale de musique de Paris, le 27 septembre 1855. Après la guerre d'Italie, il manifesta des sentiments hostiles à la France. En 1870, il fit partie du grand état major général du roi de Prusse. Il mourut en 1893.

tracté, in-extremis, avec M. le Duc Carlo Raimondo Lesignano di San Marino.

Rome 18 mai 1872.

Les gens avisés, mais malveillants, remarquèrent que ce Duc italien portait les mêmes prénoms que le jeune Charles Raymond.

Pour se faire bien accueillir, dans un monde où elle espérait entrer, elle fit, peu après, annoncer dans les journaux qu'elle venait de faire réparer à ses frais, les dégâts causés par la Commune à la Chapelle Expiatoire.

Malheureusement, le Duché de Lesignano n'était pas plus authentique que le Comté de Ketschendorf et la Baronnie de Stolzenau.

Tout n'était pas inexact cependant, dans les annonces de Madame Stoltz. En cherchant bien on peut constater qu'il y avait effectivement dans la province de Parme, deux petites villes de 3.000 habitants dénommées : Lesignano de' Bagni et Lesignano di Palmi. Quant à la Chapelle Expiatoire, son existence est indiscutée.

Mais, car il y a toujours des mais avec Madame Stoltz, la Chapelle Expiatoire ne fut pas

réparée à ses frais et elle n'épousa jamais le Duc de Lesignano.

A quelles combinaisons machiavéliques, Madame Stoltz eut-elle recours pour expliquer ce nouveau titre? On ne peut faire que des suppositions. Ce qui est certain, c'est qu'il n'est pas mort à Rome, ni le 18 mai 1872, ni dans la période de 1871-1881, aucun duc de Lesignano et qu'il n'a été célébré civilement aucun mariage Lesignano-Noël-Ketschendorf-Stolzenau. Que supposer? Ou que le Duc, le mariage et la mort sont nés et décédés dans l'imagination de Madame Stoltz; ou, qu'un inconnu, peut être un Carlo Raimondi, car ce dernier nom est commun en Italie comme nom de famille, fut créé duc de Lesignano par la cour de Rome et épousa sans délai Madame Stoltz, le tout *in articulo mortis*. Le tour de main est bien dans les procédés habituels de notre héroïne (1). Nous avons vu, dans le chapitre II, qu'à son titre de Duchesse elle avait ajouté celui de

(1) Il faut écarter cette indulgente hypothèse : les noms de Lesignano di San Marino n'ayant jamais été pourvus d'aucun titre en Cour de Rome ; ces noms n'y sont même pas connus.

Filleule du Pape, titre assurément encore très rare. Le Duché devait être pourtant dans une situation fort prospère, car, à peine âgé de deux ans il revenait une Principauté ; dès 1874, Madame Stoltz signait, en effet, Princesse de Lesignano.

Quelque invraisemblables que paraissent ces prétentions, Madame Stoltz voulut plus encore.

La statistique, qui est une science sérieuse. nous apprend que chaque jour, naissent des enfants de père absent; les registres de l'état civil qui adoptent la formule en fournissent la preuve.

Les faits divers, qui ne constituent pas une science sérieuse, nous informent qu'il arrive fréquemment que des enfants enregistrés comme filles, à vingt et un an deviennent des garçons, alors que l'article premier du code britannique stipule que la Constitution anglaise peut tout, sauf d'une fille faire un garçon.

Mais, ce qui est sans précédent, ce qu'on n'a lu nulle part, c'est qu'une citoyenne française, dans la soixantième année de son existence. ait brusquement changé de père et de mère

et que le nouveau père, ait reconnu avoir eu un enfant d'une mère inconnue, dans un pays où il n'était jamais allé.

Eh bien ! Madame Stoltz a accompli ce miracle et l'a fait croire à bon nombre de ses contemporains.

En 1874, vivait à Milan, un vieillard âgé de plus de quatre-vingt ans, légèrement tombé en enfance et complètement ruiné. Il se faisait appeler Americo Giuseppe Canali, Marquis d'Altavilla, quoique ce marquis fut passé des Canali aux Belloni, depuis le 23 avril 1736. Ce marquis avait un fils qui habitait Rome. C'est à ce dernier que Madame Stoltz, se disant fille naturelle du Marquis, demanda impérieusement d'être reconnue en cette qualité. Le Marquis consulté, chercha vainement dans ses souvenirs de jeunesse, et déclara ne trouver aucune trace d'une telle paternité, les faits préparateurs s'étant passés à Messine et l'enfant y étant né, les prétentions de sa soi-disant fille paraissaient fort surprenantes, même, à son intelligence défaillante.

Habilement circonvenu, et séduit par la promesse d'une assez forte pension viagère, le

vieillard et son fils finirent par signer à Rome, le 5 mars 1874, un acte en bonne et due forme, devant notaires, reconnaissant, comme étant née du Marquis d'Altavilla et *d'une femme inconnue*, le 16 décembre 1820, à Messine, Madame la Comtesse de Ketschendorf, et lui donnant le droit de porter, seule, le titre de Marquise d'Altavilla.

Mais, en 1878, le Marquis, avoua sur son lit de mort à son fils, qu'en réalité rien n'était vrai dans l'acte qu'on lui avait fait signer : Madame Stoltz ne m'a jamais payé la pension promise, ajouta-t-il, en rendant le dernier soupir !

Voilà pourquoi et comment, à partir de 1874, Victoire Noël, rajeunie de près de six ans, ce qui était discret, se déclara née Marquise d'Altavilla.

A ce degré d'intensité l'illusion n'est-elle pas l'illusion du génie? C'est tout au moins le génie de l'illusion.

Insatiable, Victoire Noël chercha encore de nouveaux titres : *Quo non ascendam ?*

D'après un extrait du livre des mariages de l'Eglise Saint-Laurent de la ville de Pampe-

lune, daté du 15 mars 1878, un prêtre espagnol nommé Larregui, aurait béni le mariage de Rosa Carolina, Comtesse de Ketschendorf, Princesse de Lesignano, née Marquise d'Altavilla, et de Manuel Carlos Luis, Prince Godoï de Bassano de la Paix.

L'époux, en qualité de petit-fils de l'ancien ministre de Charles IV, était aussi petit-fils d'une Princesse de Bourbon.

Nous verrons dans le prochain chapitre, ce qui résulta de cette alliance.

Le mariage, pour n'être pas régulier au point de vue civil, avait, néanmoins, toutes les apparences de la régularité au point de vue religieux. Eh bien non !

Le 29 novembre 1879, la première Chambre du Tribunal de la Seine, présidée par M. Boulanger, eût à juger une affaire singulière et des plus embrouillées.

Le 5 avril précédent, le « *Figaro* » avait annoncé que M. Ramiro de la Puente avait été autorisé à porter le titre de Marquis d'Altavilla et la « *Liberté* », du 17 juin suivant, avait fait figurer ledit Marquis d'Altavilla parmi les con-

vives de S. M. la Reine Isabelle, le Prince de Bassano avait cru devoir protester.

En conséquence de cette attribution de Marquisat, il se plaignit de ce qu'il appelait une usurpation à son détriment, de la part de M. Ramiro de la Puente. Le Prince exposait, qu'ayant épousé secrètement, en 1878, devant un prêtre espagnol, Madame de Ketschendorf, le Marquisat d'Altavilla lui avait été transféré par la même occasion; c'était donc sans aucun droit que M. Ramiro de la Puente, attaché à la maison de la reine Isabelle d'Espagne, se faisait appeler Marquis d'Altavilla.

De son côté, M. Ramiro de la Puente maintenait énergiquement son droit, qu'il disait tenir, par acte authentique, d'un certain Canali, seul vrai Marquis d'Altavilla.

En aucune façon, répliquait le prince de Bassano. Ce titre m'a été cédé par ma femme, Madame de Ketschendorf, fille naturelle reconnue du Comte Americo Giuseppe Camillo Canali, Marquis d'Altavilla, et dont votre Canali n'est que le fils.

Là-dessus, entrée en scène de Madame de Ketschendorf, QUI NIE FORMELLEMENT AVOIR

ÉPOUSÉ PUBLIQUEMENT OU SECRÈTEMENT M. LE PRINCE DE BASSANO ET DÉCLARE NE REVENDIQUER, DE PRÈS NI DE LOIN, CE MARQUISAT D'ALTAVILLA, laissant, par conséquent, les deux prétendus Marquis aux prises.

Au milieu de cet imbroglio entre Espagnols, Italiens et Saxons, intervient un quatrième personnage : le fils du Marquis d'Altavilla, pas Ramiro, mais Canali vient expliquer au tribunal, comment son père, après avoir perdu la mémoire l'avait brusquement recouvrée sur son lit de mort et avait renié la paternité de Victoire Noël.

Me Léon Renault, qui représentait le Marquis d'Altavilla (Ramiro), ayant fait remarquer à son tour que la Comtesse de Ketschendorf, habitant ordinairement Rome, ne réclamant rien, le Duc de Bassano étant domicilié à Madrid, et son client étant espagnol, sur les conclusions de M. le substitut Brugnon, le tribunal se déclara incompétent.

Ainsi, il est bien clair, bien établi, que Madame Stoltz n'est pas née Altavilla, et qu'elle n'a pas épousé le duc de Bassano. C'est ac-

quis. Eh bien non ! Jusqu'à la fin de sa vie, Victoire Noël signera :

Rosa Carolina, comtesse de Ketschendorf, baronne de Stolzenau, princesse du Lesignano, duchesse de Bassano, princesse de la Paix, née d'Altavilla (Rosina Stoltz).

Son acte de décès sera rédigé sous les noms de :

Victoire Noël, *dite* Rosina Stoltz, princesse Godoy de la Bassano, comtesse de Ketschendorf. Le *dite* a été bien placé. Pour une fois... (1).

---

(1) Mme Stoltz a dit avoir possédé une villa au Vésinet ; c'est exact. C'était une maison pompéienne, dans le genre de celle du prince Napoléon, avenue Montaigne, mais plus grande ; elle la vendit, vers 1869, au commandant Auguste Hériot. Cet immeuble est presque en ruine.

Mme Stoltz a dit avoir fondé et entretenu une Maison de retraite pour les femmes repenties à Chamalières (Puy-de-Dôme). C'est faux.

Il est vrai, d'autre part, qu'étant revenue à Bruxelles en 1845, elle joua, le 17 janvier, dans la *Reine de Chypre*, puis, du 12 au 20 février. Ce dernier jour, on donna la *Favorite* à son bénéfice. Elle fonda à cette occasion un lit à l'Hospice des aveugles et incurables de Bruxelles.

J'ignore si elle fit d'autres dons charitables. C'est possible ; c'est même probable.

XIII

PARAISSEZ NAVARRAIS !...

Es una cuidad muy noble, muy leal y muy imperial que la capitale de la Navarre espagnole.

Ce fut le grand Pompée qui la fonda. Les Maures ne la possédèrent que douze ans. Les Navarrais ayant demandé la protection de Charlemagne, l'épée du grand empereur leur parut lourde ; ils brisèrent celle de Roland.

Tour à tour, Indépendants, Français, Espa-

gnols, les Navarrais surent conserver leurs fueros à travers toutes ces vicissitudes.

Ce fut Don Sanche, un de leurs princes, qui rompit les chaînes qui entouraient la tente de Mohamed-al-Nassr, à la bataille de las Navas de Tolosa; il en fit les grilles de la chapelle de Santa Cruz du Sanctuaire de Pampelune et l'unique ornement des armes de Navarre.

Plus tard, Ignace de Loyola fut blessé en défendant la ville.

En 1808, le général d'Armagnac s'empara de la citadelle à coup de boules de neige; Joseph y trouva un abri et les carlistes un refuge. Le dévouement de ses habitants à la légitimité, leur valut d'être anoblis en bloc.

Dominant l'Arga, perchée sur un contrefort des Pyrénées, avec ses 25.000 habitants, abrités derrière ses vieilles murailles, la capitale de la Navarre espagnole est bien une fière cité.

Au nord, au pied de la citadelle : la promenade de la Taconera; au centre : la place de la Constitution. Plus loin, son admirable cathédrale gothique, dont la façade du XVIIIe siècle serait, partout ailleurs, un chef-d'œuvre d'élégance. C'est là que sont enterrés Charles

III de Navarre et sa vaillante épouse Léonor de Castille. *Bonne foy* est leur devise.

Les maisons massives, en pierre de taille, ont leurs portes surmontées d'armoiries. Tous les habitants ne sont-ils pas nobles ?

Dans ses rues propres et bien pavées, on se croirait encore dans une République aristocratique de la Renaissance florentine. De merveilleux décors d'opéra attirent les regards au coin de chaque rue : maisons fortifiées aux fenêtres grillées, prêtes à recevoir les assauts des hommes de guerre ou des amants ; derrière la ville, les Pyrénées vertes ou blanches, silhouettent leurs pics aigus.

Dans ce pays béni, on se mariait encore, en 1878, comme au Moyen-âge, à l'Opéra ou à Gretna-Green. Dans la même matinée, on publiait les bans, et on unissait les fiancés. On consacrait plutôt l'union de deux âmes indéterminées que celle de deux personnes précises. Pourquoi de plus longs délais dans un pays où tout se sait, où tout le monde se connaît. Mais aussi combien sont précaires de pareilles unions entre étrangers : mariés à Pampelune, ils ne le sont guère qu'en Navarre.

De même que l'île des Faisans est à moitié chemin de Versailles à l'Escorial, Pampelune est à égale distance de Paris et de Madrid. Cette situation géographique de la capitale de la Navarre ne fut pas la seule raison qui décida la reine de Chypre à y faire signer son acte d'alliance avec le Prince de la Paix.

Si le quatrième acte de ce traité princier devait être pompeux, le prologue en avait été étrangement prosaïque :

Un homme encore jeune, de grande famille, de physique agréable, recherchait une femme mûre dont ses titres pourraient faire le bonheur ; en échange, celle-ci devait régulariser sa situation financière et assurer son avenir.

Une femme paraissant avoir à peine quarante ans, veuve, abondamment titrée, cherchait un époux qui lui donnerait un très grand nom. Pour elle, la question d'argent n'existait pas. Indépendance après la cérémonie, de part et d'autre.

Grâce à l'agence L... de Bordeaux, le chercheur et la chercheresse se rencontrèrent en Gascogne. Convenance absolue ; entente immédiate : 100.000 comptant, 12.000 de rentes via-

gères. Comme le fait remarquer le sieur L..., qui fut mieux qu'un agent avisé : célébrée en Navarre, l'union était insaisissable, puisque depuis Louis XIV, il n'y avait plus de Pyrénées.

Voilà pourquoi, le 14 mars 1878, arrrvèrent, protocole réglé, Emmanuel-Charles-Louis Godoy, prince de Bassano, chevalier de Malte et feue Victoire Noël, à laquelle avait succédé Rosa Carolina, marquise Canali d'Altavilla.

Le lecteur connaît la future épouse. Présentons-lui le futur époux.

Né le 31 octobre 1828, rue des Mathurins, n° 9, il était fils d'Emmanuel-Joseph-Louis-Eustache, sire de Godoy, comte de Castillo-Fiel et de Marie-Caroline Crowe O'Donovan y O'Neil et petit-fils de Manuel Godoy y Alvarez de Faria, duc d'Alcudia, prince de la Paix, etc., et de Josefina Pietra Francisca de Pablo Tudo y Catalan. Il appartenait donc à une des plus célèbres familles d'Espagne (1).

---

(1) Manuel Godoy avait épousé en premières noces Marie-Thérèse de Bourbon, fille naturelle de l'infant Don Luis frère du roi Charles IV, de laquelle il avait eu une fille, Charlotte, devenue princesse Ruspoli. La personnalité de Godoy fut fort discutée. Napoléon le qualifia : Homme de génie.

Malgré la cinquantaine qui approchait, le prince de Bassano était un fort joli homme, portant beau; l'œil clair, la lèvre dédaigneuse, la barbe rousse taillée en pointe, il pouvait encore prétendre à des conquêtes difficiles.

La destinée s'était annoncée superbe pour lui; il n'avait qu'à se laisser vivre. Remarquablement intelligent, instruit, aimable, sympathique, il débuta comme secrétaire de l'ambassade d'Espagne à Paris. On ajouta à ces fonctions, plus honorifiques que rétribuées, l'Inspection générale des douanes des Philippines. S'il s'était rendu à son premier poste, il s'était abstenu de fréquenter le second; cette hypothèse absurde n'avait même pas traversé son cerveau. Choyé, gâté, flatté par son entourage mondain, il n'avait pris de l'existence que les côtés agréables. Il n'avait pratiqué, ni la continence des chevaliers de Malte, ni la sobriété des Castillans ; joueur comme un Andalou et brave comme un Navarrais, il avait osé beaucoup, il avait osé trop. Ses grandes qualités s'étaient endormies et atrophiées; l'énergie lui avait manqué. Ses vertus dégénérèrent ; sa bonté devint de la faiblesse, son courage de la bruta-

lité, son esprit du cynisme. Autour de lui, famille et amis s'étaient dévoués pour le sauver. On avait fait l'impossible; il avait lassé toutes les bonnes volontés.

Si, au début de sa carrière,il avait eu le bonheur d'être aux prises avec les difficultés de la vie, le prince de Bassano, de l'avis de tous ceux qui l'ont bien connu, serait arrivé aux plus hautes destinées. Malheureusement à cinquante ans, il eut une défaillance grave et fut emporté par un courant qu'on ne remonte qu'à trente ans et avec une énergie qu'il n'avait plus.

Il serait cependant injuste de le juger sur cette seule défaillance, car ses dernières années rachetèrent bien des erreurs.

Comment fut-il conduit à ce mariage ? Affolement de l'homme acculé et sans ressources ? Jactance, défi, pari de club ? Il dut avoir de mauvais génies dans son intimité, de ces natures perverses, dégradées par l'orgueil et la jalousie, pour qui le mal est une jouissance.

D'autre part, il eut des amitiés hautes, honorables et sérieuses qui lui tendirent la main jusqu'à sa dernière heure.

Ainsi que nous l'avons dit, les futurs époux et leurs invités arrivèrent à Pampelune le 14 mars. Ils descendirent au Parador General, le meilleur hôtel de la ville. Le soir même, tous les officiers de la garnison furent conviés par Madame Stoltz à un somptueux dîner. La soirée fut joyeuse et la tenue correcte, sauf cependant celle du fiancé.

Le lendemain il n'était pas encore en état de faire partie du cortège; il eut une idée raisonnable : absorber de l'ammoniaque, mais il la mit en pratique comme un homme qui ne jouit pas de toutes ses facultés. Il s'en versa un plein verre, qu'il rejeta assez à temps pour ne se brûler que les lèvres et la bouche. La violence de la douleur le remit d'aplomb, mais il était ridiculement défiguré.

Le cortège se forma néanmoins; on avait requis galeras et carritos pour se rendre à l'église San Lorenzo. Les témoins du marié furent : le marquis de Darrax, son cousin et le comte de Valleton ; ceux de Madame Stoltz : le comte de Cardozo et le général Samaniego.

La mariée, vêtue de mauve, était malgré son âge, fort attrayante. Losqu'elle descendit de

voiture, elle recueillit les hommages flatteurs des Navarrais qui jettèrent leurs capas à ses pieds.

— Que passa usted?

Et elle passa.

L'église San Lorenzo, avec son clocher de forme bizarre, et sa chapelle de St-Firmin, spécialement consacrée aux cérémonies de l'ayutamiento, était remplie de fleurs. Les cloches sonnaient à toute volée ; la population entière était dans les rues avoisinantes, malgré le froid sec. La gaieté était exubérante, le carnaval battait son plein ; on fêtait le mardi-gras. Les fleurs inséparables de toutes les fêtes espagnoles, circulaient, lancées ou offertes.

Dans les circonstances délicates, les gens d'un certain milieu aristocratique savent faire sentir leur impertinence avec toutes les formes d'une politesse excessive, et leur dédain avec toutes les apparences d'un respect exagéré. Supériorité des gens bien nés sur ceux dont l'éducation première fut insuffisante, sans préjuger des qualités morales et intellectuelles des dédaigneux et des dédaignés.

A la bonne grâce cérémonieuse des gens bien

élevés de tous les pays, se mêlaient les façons courtoises castillanes. Mais sur toutes les lèvres le sourire avait une pointe d'ironie; la politesse était trop irréprochable. La présence du seul élément masculin, suprême impertinence, donnait à la cérémonie le ton d'une escapade (1) : chacun échangeait avec son voisin une remarque narquoise; il y avait dans l'air de vagues bourdonnements, de petits rires étouffés. Sans être ridicule, personne ne pouvait se fâcher; la susceptibilité eut été un manque d'usage. La mariée, assez fine pour figurer à l'occasion parmi les rieurs, avait trop d'orgueil pour se croire l'objet des moqueries. Quant au marié, il aurait plutôt pris le parti des premiers que celui de la malheureuse femme. Il s'était fait une attitude : le cynisme de sa conduite, sous les dehors du meilleur ton, ne lui permettait pas d'essayer un instant d'afficher une passion qui eût été une excuse, tout au moins un prétexte.

On ne s'était pas adressé à l'église pour faire

---

(1) Seules deux femmes figurèrent dans la cérémonie nuptiale.

sanctionner par elle l'union de deux êtres croyants, mais pour éluder toutes les conséquences légales d'une union civile. Le mariage éclatant avait, malgré tout, un côté clandestin. La mariée eût été mieux avisée, si sa conscience avait considéré la cérémonie religieuse comme indispensable et suffisante, de faire célébrer son union, la nuit, assistée seulement de quelques intimes. Cela eût été la note juste. Mais, la petite Noël devenue l'artiste fêtée, voulait trop de pompe. A Madrid comme à Paris, la cérémonie civile eût été inévitable; aussi profitèrent-ils des denières applications du fueros navarrais. Pour célébrer un mariage sérieux qui songera à se marier à Pampelune lorsqu'on est étranger au pays? Du reste, le mariage était nul : civilement, puisqu'il n'y avait eu aucun acte; religieusement aussi, car Madame Stoltz s'était mariée sous le faux nom de Rosa Carolina d'Altavilla.

Un incident vint égayer la fin de la cérémonie. Lorsque les mariés et leurs témoins vinrent à la sacristie signer l'acte de mariage, l'Archiprêtre qui avait béni l'union, et qui n'avait qu'une connaissance rudimentaire du

Mimmi

Je rentre, tu bois d'ans quel état ?! ... ma bonne Daisie chérie, mais alors tu et je dens qu'il ne faudrait jamais apportia ne cœur au théâtre. Je me coucha, heureux et malheureux à la fois ... tu ne comprends —

Je me lève toute fatiguée. Tu me dis que tu n'as qu'une lettre du Mardi. Mais chère ami je t'ai écrit tous les jours je ne comprends rien à ce retard. Tu dois recevoir probablement toutes à la fois

Tu as bien à faire pauvre chère

Mais du courage. Tout cela
aura un terme et nous serons
alors heureux du présent et plus
encore du ~~[illegible]~~ passé.

Je t'aime de toutes les forces
de mon âme, tu ne peux
t'imaginer à quel point mon
amour est grand .... l'avenir
pourtant, (je l'espère) te le
prouvera.

à bientôt j'espère ici et —
Ton ami, ta femme ne t'oublie
pas une minute

aimé-moi

Rodolphe

français, entreprit de féliciter les époux dans la langue de l'auteur du *Cid*. C'est avec un aimable sourire qu'il leur dit :

— Madamé, Mousiou, ça y est.

Personne ne broncha.

La cérémonie terminée il y eut un déjeûner qui se prolongea jusqu'au soir. Il y avait bal masqué au théâtre. Les convives s'y rendirent et on ne entra que tard, aux premières lueurs du jour.

Le surlendemain, les époux, qui ne s'étaient parlés qu'à table, partirent avec leurs invités. Arrivés à Alsasua, le Prince de Bassano prit le Sud-Express pour Madrid et Madame Stoltz, peu après, prit le train pour Bayonne, joyeuse et fière de son nouveau titre. Dans la soirée, à l'Hôtel du Commerce, elle chanta avec un brio incomparable le grand air de la Reine de Chypre :

Le Gondolier dans sa jolie nacelle.....

La foule s'amassa dans les salons de l'hôtel et dans la rue. On dut ouvrir les fenêtres. Rosina Stoltz, Duchesse de la Paix remporta une

nouvelle victoire. Ce fut son dernier triomphe lyrique.

*
* *

Le vieux Godoy, l'ancien amoureux de la Reine d'Espagne, l'ancien ministre de Charles IV, après s'être réfugié à Paris en 1819, mena une vie misérable jusqu'à la fin de son existence qui fut longue. Relégué dans une petite chambre, 11, passage Sandrier, il toucha de Louis-Philippe, à partir de 1835, une pension de 5.000 fr. qui était modeste pour lui et que le gouvernement de 1848 lui supprima. Godoy s'éteignit à 85 ans, 21 rue de la Michodière, le 4 octobre 1851.

Son petit-fils devait avoir une destinée non moins cruelle.

Après son mariage, il se rendit à Madrid, joyeux des 100.000 fr. qu'il emportait. Un an après, il ne lui restait presque rien. Il résolut de venir à Paris, réclamer à sa femme la pension que celle-ci ne lui payait pas. Il dut s'arrêter, faute d'argent, à Saint-Sébastien. Il y

resta 6 ans. Enfin, en 1885, ayant pu réunir quelques louis, il réussit à gagner Paris.

Combien changé, le Prince de Bassano? vieilli physiquement, mais calmé, amélioré par la souffrance. Il s'était ressaisi moralement: Sa fierté était devenu de la dignité. Il ne réclama rien à personne. Misérablement vêtu, à peine couvert, il descendit dans une modeste mais respectable pension de famille, 33 rue Nollet, aux Batignolles; il fit choix d'une chambre au second, sur le petit jardin de l'Hôtel, à raison de 35 fr. par mois. Il y vécut onze ans, d'une pension que lui faisaient des parents.

Blanchi, sourd, alourdi, ce n'était plus le brillant Manuel du cercle de la Peña. Il se levait de bonne heure, buvait un bol de bouillon, et allait prendre ses repas dans un petit restaurant de la rue Biot; à neuf heures il était couché.

Il n'avait comme distraction que les visites du Marquis de Darrax et celles de son neveu, le Baron Van Ter Burgge. Il avait encore conservé une illusion, un espoir, un but: à la veille de chaque tirage, il achetait dix bons de

Panama qu'il revendait le lendemain, ne doutant jamais de son prochain succès.

Comme il était sourd, il pensait souvent tout haut et on l'entendait parfois regretter son passé, s'injurier et maugréer contre sa femme qui lui avait pris son nom et n'avait pas tenu ses promesses. Mais, à cela, il était résigné; il ne réclama jamais.

En août 1895, il passa quelques semaines chez son neveu, en Belgique, où il eut encore l'illusion de sa splendeur passée; il jouait des journées entières avec les enfants qu'il adorait. Il rentra avec les premiers froids, souffrant de crises d'asthme.

Le 5 avril 1896, il dut se mettre au lit; il commençait une fluxion de poitrine; il voulut la soigner avec de la glace. La maladie fit de rapides progrès. Quand son hôtelier M. Charbonnel, qui avait pour lui une respectueuse affection, appela le médecin, il était trop tard, et c'est dans les bras de son hôte qu'il s'éteignit, le 12 avril, à 2 h. du matin. Deux sœurs de la Sainte-Famille du couvent de la rue Bridaine veillèrent son corps. Le 14, eut lieu l'enterrement à Sainte-Marie des Batignolles. Son

pauvre cercueil accompagné par trois personnes, fut conduit au père La Chaise, dans le même caveau que l'aïeul, le Godoy de Charles IV.

Madame Stoltz demeura impitoyable; et c'est après des difficultés sans nombre qu'elle se résigna à régler les religieuses. D'autres avaient fait face aux frais d'enterrement (1).

Au cimetière un bouquet de violettes est encore porté de temps en temps sur la tombe désertée, modeste souvenir de celui qui lui avait fermé les yeux et qui a conservé la vénération de ce vieux Prince si malheureux, si repentant et si résigné.

---

(1) Mme Stoltz racontait qu'elle avait rompu toutes relations avec son mari parce que celui-ci aurait été croupier à Saint-Sébastien; l'accusation était inexacte. Mme Stoltz en voulait au prince de Bassano, à cause du procès Altavilla qui avait obligé Victoire Noël à se démasquer.

XIV

ULTIMES AMOURS

C'est en 1881 que la lutte du parti républicain contre le catholicisme entra dans sa période active. On chassa les religieux; on ferma la plupart des écoles congréganistes. La presse républicaine marcha avec ensemble contre ce qu'elle appelait le cléricalisme ennemi.

Si un membre du clergé cessait d'être irréprochable, la presse s'en emparait et les comptes rendus de certaines feuilles étaient

plus détaillés que ceux de la « Gazette des Tribunaux ». C'est à l'une des plus réservées d'entre elles que nous emprunterons une curieuse histoire, sans bien entendu en accepter les conclusions (1).

En 1877, un jeune prêtre originaire de Digne, l'abbé Jules Joseph E... était arrivé à Paris. Après avoir été quelque temps précepteur dans la famille d'un général, il obtint le Vicariat de C... à Paris. A la suite de scandales répétés, M. E... dut donner sa démission.

Le voilà lancé dans l'inconnu, dans la misère. Il essaye de lutter : il se fait courtier en liqueurs fortes. Une ère de déboires commençait, dont il trace un tableau pittoresque :

« J'ai vécu plusieurs jours de trognons de choux, que je ramassais à la halle, le soir, à la fermeture ; j'ai vainement cherché du travail, qui m'était toujours refusé parce que j'étais prêtre ! J'ai eu une commission pour des vins

(1) *Temps* du 13 novembre 1881 ; *Gazette des Tribunaux* des 23 juillet et 13 novembre 1881.

d'une maison de Bordeaux, je n'ai jamais pu placer qu'un hectolitre de cognac chez un des premiers vicaires de la paroisse Bonne-Nouvelle.

« Ah ! le travail, je l'aimais, je le désirais de toutes mes forces, je l'aurais pris partout où je l'aurais trouvé.

« Un jour, entre autres, à deux heures du matin, je me présentai à la halle pour aider à transporter des marchandises : un boucher m'accepta, je fis trois voyages avec des têtes de veau, j'en perdais la moitié en route ; le patron s'avança et me dit : « Monsieur, je le regrette, mais vous ferez mieux d'aller reprendre votre plume que de faire le portefaix ; tenez ! voilà huit sous et venez prendre un café avec moi. » Combien ce refus de travail me fut pénible ! J'avais faim, et faim de pain. Il y avait plusieurs jours que je n'en avais goûté. Oh ! le pain ! le pain est un vrai délice pour ceux qui n'en ont pas !

« Et vous tous, qui n'avez jamais su ce que c'était que ce genre de privation, vous ne saurez jamais la joie qu'on éprouve à grignoter

son pain sec près d'une Wallace, quand on a bien besoin !... »

En mars 1879, lorsqu'il eut fait un stage suffisant dans une honorable famille, l'abbé E... fut autorisé par ses supérieurs à reprendre l'habit ecclésiastique et il fut attaché à la paroisse de Saint R..., en qualité de prêtre habitué.

L'abbé E... semblait calmé lorsqu'un matin, une dame fait appeler le prêtre à la sacristie : « Une de mes amies, lui dit-elle, la Princesse de Lesignano, a été profondément impressionnée par votre façon de célébrer la messe ; elle désirerait très vivement entrer en relations avec vous ; accéderez-vous à ce souhait ? » A quoi Jules-Joseph E... répond : « La princesse est trop bonne ; je suis chez moi tous les jours et elle peut m'y communiquer directement, quand il lui plaira, l'expression de ses désirs. » La semaine suivante, l'aide desservant de Saint-R... recevait ces lignes, crayonnées au dos d'une carte :

La Princesse de Lesignano, Comtesse de Ketschendorf, restera chez elle aujourd'hui

lundi, de trois à quatre heures, et serait charmée de recevoir la visite de M. l'abbé E...

39, avenue de l'Opéra.

M. E... se rendit à cette invitation courtoise. Il se trouva en face d'une mondaine de soixante-quatre ans. Laissons l'intéressé narrer lui-même l'entrevue :

« La princesse me reçut fort bien, elle me dit entre autres choses : « Monsieur l'abbé, je vous demande pardon de vous avoir dérangé, mais l'émotion que vous mettez à dire la messe, l'air souffrant que vous avez lorsque vous élevez les saintes espèces, m'ont fait penser que vous aviez beaucoup souffert dans la vie et que peut-être je pourrais vous être de quelque utilité. »

« En présence d'une semblable ouverture, je n'hésitais pas à découvrir ma pénible situation. Cependant, le premier jour, je dis peu : j'ai été si souvent dupe d'apparences bienveillantes !

« La Princesse même s'aperçut de mon embarras, car je n'étais pas à l'aise. Ce qui m'avait frappé en arrivant, c'était de voir qu'une Princesse habitait un hôtel meublé, et il me répugnait de me confier à un personnage que

je ne connaissais pas et qui n'était pas dans sa maison. Aussi, pour m'enlever tout doute, elle me dit : « Je ne suis pas chez moi, parce que mon hôtel est en réparations. »

« Je revins, sur sa prière, presque tous les jours aux heures indiquées, et je trouvais là nombreuse compagnie de personnes respectables.

« Ma confiance fut dès lors entière, et je n'hésitai plus à entrer dans les détails les plus minimes de ma situation.

« Je racontai à la Princesse les causes qui m'avaient amené à Paris, le besoin de me libérer de dettes honorablement contractées et sacerdotalement conquises *(sic)*... » et l'abbé laisse entendre que chez sa protectrice tout le feu des passions n'avait pas été éteint par l'âge :

« J'allais souvent chez la Princesse, écrit-il ; elle se montrait toujours touchée et elle me dit : « Soyez sans crainte, mon ami ; bientôt *nos* misères prendront fin. » Il était convenu qu'au mois d'août je paierais mes dettes à Paris...

« Pendant mes jours de faveur auprès de la Princesse, lorsqu'elle eut capté toute ma con-

fiance, elle me déclara, avec beaucoup de précaution, qu'elle avait gagné sa fortune sous le nom de Rosina Stoltz à l'Opéra, mais que depuis lors Pie IX l'avait relevée de son ex-communication, et l'avait faite Princesse de Lesignano ; et quelques jours après, elle m'envoyait son portrait sévèrement encadré, avec cette inscription : « A Monsieur l'abbé E..., en souvenir de ma reconnaissance profonde pour ses prières et ses bontés. Signé : Rosa, Duchesse et Princesse de Lesignano, Princesse de Bassano, de Godoy et de la Paix, Baronne de Stolzenau, née Marquise d'Altavilla (Rosina Stoltz)... »

« Il fallait voir de quels rêves elle berçait ma naïve crédulité ! Il n'y avait rien d'impossible à l'avenir, je n'avais plus qu'à travailler et me livrer à sa main tutélaire, dans un an j'étais hors de tout souci : elle était si puissante ! elle avait de si belles relations ! elle était immensément riche : plus de trois cents mille francs de rente.

« Elle avait déjà écrit à Jérusalem pour me faire nommer chevalier du Saint-Sépulcre, elle avait déjà vu quelqu'un à la nonciature pour m'obtenir les titres de prélat romain, de mis-

sionnaire apostolique, et la reine d'Espagne, sa tante, devait se présenter elle-même à l'Archevêché pour obtenir de Son Eminence toutes les faveurs et toutes les gracieusetés possibles.

« Tout cela était accompagné de secours en argent, dont elle désignait la destination pour mon utilité ou mon agrément; elle donnait 90 francs par mois à un professeur de déclamation pour corriger mon accent méridional et compléter les dispositions étonnantes qu'elle m'avait reconnues, disait-elle, pour la chaire.

« Je travaillais,et je promets que j'aurais travaillé beaucoup pour réaliser ce brillant programme. Je disais à Dieu : Pourvu que je sois favorisé de la moitié de ces heureuses chances, vous m'aurez grandement récompensé des douloureuses épreuves que j'ai subies comme prêtre !

« Je fus surtout pleinement convaincu, le 2 juillet, lorsqu'elle partit pour la campagne. J'allai l'accompagner à la gare; là elle mit dans ma poche une grande enveloppe, qu'elle assura elle-même avec une épingle, en me disant : « Arrivé chez vous, lisez ceci. »

« L'enveloppe contenait quatre billets de mille francs, avec une note ainsi libellée :

Messes en avance.....	100 fr.
Dettes	3.000
Pour voyages.....	500
Pour différents besoins d'habillements	400

« Prière d'avoir beaucoup d'économie et beaucoup d'ordre. Point de générosité, le moment est trop pressant! Il me serait impossible de me saigner davantage... Apporter avec soin en allant au pays tous les reçus acquittés pour solde de tous comptes jusqu'à ce jour. Vouloir bien ne pas perdre ce petit bout de papier. Le boulanger David a été payé par moi. Aucune précipitation. Du calme dans chaque affaire. Que Dieu soit avec vous. Ce 2 août 1879, 4 h. du soir. »

La donatrice avait dit au donataire :

— Tant que durera mon absence, ne restez jamais plus de quarante-huit heures sans m'écrire, surtout !

Lui, avait promis sincèrement. Mais il tombe malade. Désespoir ! Son amie arrive :

« Deux jours encore, la bienveillance de la Princesse ne tarit pas à mon égard, mais ensuite elle devint d'une humeur intolérable; je ne faisais plus rien de bien; tous ceux qui m'entouraient ou m'approchaient étaient de tristes gens, je ne devais plus voir que le monde élevé, n'être plus en relations qu'avec d'éminents personnages, écarter les pauvres.

« Si l'on a reçu, dit-elle, quelques services, on les paye et l'on s'en débarrasse.

« Elle voulait mettre près de moi une de ses anciennes domestiques pour m'isoler complètement. Je lui dis que je ne pourrais pas l'accepter, parce qu'elle n'avait pas quarante ans, comme c'était vrai; alors elle prit la manie de vouloir faire partir de chez moi une famille à qui je dois tout, mais elle rencontra de ma part une résistance naturelle et invincible.

Les discussions s'envenimèrent. Une rupture était imminente.

— Vous m'avez volé mon argent.

Ce cri de la tendre amie précipita la scission. M. E... sortit indigné d'une scène à laquelle la lettre suivante fait allusion :

« Princesse,

« J'ai l'honneur de vous faire parvenir par la poste tout l'argent que j'ai chez moi jusqu'à mon dernier sou. Je proteste hautement contre toutes vos puériles accusations. Elles passent bien loin de moi. Je ne vous ai nullement forcée à me faire du bien. Si vous n'avez fait que me prêter, vous avez eu tort, car vous saviez que j'étais insolvable, et d'ailleurs il n'a jamais été question de restitution entre nous. Cependant, le plus tôt que je pourrai je le ferai. Votre argent me brûle la main et me brise le cœur. Allez, vous ne savez certainement pas et peut-être ne pouvez-vous plus faire le bien.

« Votre dernier moment sera hanté par le génie du remords. Si alors vous n'avez besoin que d'un pardon, je vous l'accorde largement. J'avais tant de confiance en vous, et, malgré tout, je vous aimais tant ! Vous vous paierez peut-être le plaisir délicat de trouver bien petit le reliquat de votre maudit argent, mais rappelez-vous devant Dieu les dépenses extravagantes que vous avez exigées de moi. Je n'ai pas d'autre compte à vous rendre. Vous m'avez fait du bien, comme la foudre en fait en déchirant

la nue; elle fait grand tapage, elle éclaire sinistrement, elle purifie l'air un instant, mais elle laisse après elle le deuil, la dévastation et la mort. Merci ! (La lettre contenait 14 francs.)

La destinataire de ces lignes les retourna à l'expéditeur accompagnées de notes marginales et d'injures grossières. « Il apprit, assure-t-il, que, non contente de le desservir auprès des puissants de qui il dépendait, elle cherchait à susciter des dénonciations contre lui. Alors :

« Le mensonge, la calomnie, la délation, le soudoiement sont des armes de guerre interdites aux gens bien élevés. Voilà pourquoi je ne vous suivrai pas sur ce terrain. Mon cœur, mes habitudes, mon caractère me le défendent. Vous devriez me laisser tranquille, puisque nous ne pouvons nous entendre. C'est tout ce que j'ai à vous dire.

« Votre serviteur. J. E...

« 27 août 1879. »

L'auteur du mémoire poursuit :

« Cette lettre fut lue et commentée par la Princesse d'une manière encore plus odieuse. Je

conserve ces spécimens pour les montrer en temps opportun.

M. E... dut fournir des explications à l'Archevêché. Le moment était fâcheux, car l'abbé espérait, justement, une situation meilleure. Ses chefs songeaient, au contraire, à délivrer l'Eglise d'un collaborateur aussi compromettant. Mis en demeure d'avoir à quitter le costume ecclésiastique, M. E... se révolta, en appela d'une juridiction ecclésiastique à une autre. Le 23 juillet 1881, il fut condamné à un mois de prison. Il fit appel, et, le 12 novembre, sa peine fut réduite à six jours.

Cette passion tardive de Madame Stoltz, elle avait 64 ans, n'est-elle pas comme une dernière répétition des amours de Fernand et de Léonor, avec les quelques transpositions nécessitées par les réalités de la vie courante.

E... quitte l'Eglise comme Fernand quitte l'autel de Saint-Jacques. Ainsi que lui n'aurait-il pas pu dire :

Au grand autel que Saint R... protège,
Et que de pèlerins un peuple immense assiège,
Je priais, j'invoquais les anges radieux,
Quand l'un d'eux, tout à coup, vint s'offrir à mes [yeux.

Le rôle d'ange et de femme inconnu était séduisant. Avec un peu d'imagination le Prince de la Paix pouvait jouer au Duc Alphonse, le hall à colonnades de son hôtel représentait vaguement le cloître de Monréal...

C'est, après cette aventure, que Madame Stoltz résolut d'avoir des occupations plus sévères. Léonor entra dans le cloître de l'histoire pour y remuer de grandes pensées sociales.

Probablement pour traiter avec plus de solennité la grave question des Droits de l'homme, qu'elle connaissait sans aucun doute, elle prit son titre de Princesse de Lesignano, se mettant ainsi, avant même sa préface, en contradiction avec les idées égalitaires qu'elles s'était prise à admirer.

Son œuvre fut-elle le reflet de son cerveau, ou l'écho de son cœur ?

Quoiqu'il en soit, c'est sous la forme d'un grand in-folio que les Constitutions du monde apparurent à l'univers étonné.

Fiat lux !

C'est ainsi que débute sans prétention la pompeuse Préface ! La modeste Princesse es-

père ensuite que le public compétent lui saura peut-être gré de son labeur « car, ainsi que l'a dit Bossuet, ajoute-t-elle, le fruit de la démonstration est la science. »

Pour terminer, la noble érudite berce le lecteur avec ces vers de Delille :

Les vrais plaisirs sont ceux que l'on doit à *soi-*
[*même*,
Et les fruits les plus doux sont les fruits que l'on
[sème.

Or, les lecteurs n'ont pas oublié que le *soi-même* de la Princesse s'appelait Gustave Oppelt.

Entre temps, redevenant Rosina Stoltz, elle s'occupait de compositions musicales. Dans la méthode Le Carpentier dont elle était devenue la propriétaire, avec M. Schœne-Laval, elle intercallait une *Berceuse* et *Un refrain de Chevrier*, empruntés à un recueil de dix mélodies qu'elle venait de publier, paroles et musique d'elle-même. Le talent du compositeur n'était pas inférieur à celui du poète. En consultant les appendices, le lecteur pourra se convaincre que si ses élégies sont très inférieures à celles de Lamartine, l'intention qui les a dictées leur

est bien supérieure ; si elles ne sont pas suaves, elles sont pures et la mère la plus timorée peut en permettre la lecture à sa fille.

Madame Stoltz voulut effleurer tous les arts. Elle dessinait, et si les croquis qu'elle a signé sont d'elle-même, elle n'était pas sans talent et sans esprit. L'encre de chine que nous reproduisons dénote même un certain métier.

Avec l'âge, Madame Stoltz était devenue solennelle ; elle affectait, non sans y réussir souvent, la bonne éducation des temps passés. La Princesse de la Paix était arrivée à cette étape de la vieillesse où l'on commence à trouver que les gens d'autrefois étaient seuls corrects et distingués et que ceux d'aujourd'hui sont effroyablement vulgaires et malappris.

Une lettre qu'elle écrivit, le 28 août 1884, de Cabourg, à une célèbre pianiste, Madame M... née C. de D... fait bien entrevoir sa nouvelle mentalité :

« Ma chère amie, dit-elle, voici déjà un mois que je supporte cette monotonie mondaine qu'on peut, à juste titre, appeler *Société de*

Bourgeois-Inférieurs. Toujours mêmes mots, mêmes éclats de rire, mêmes costumes (plus ou moins chinois),même laisser-aller qu'on rencontre, maintenant, dans les rues de Paris. Ils triomphent enfin, et le reste de cette élégance du langage et de l'esprit que nous avons connue ne se rencontre plus !

« Je vais quitter ce lieu, où je ne vois *qu'appétits sensuels.* Je serai à Paris, 39 avenue de l'Opéra (où j'avais revu cette pauvre Nina), ne voulant pas mettre mon intérieur en remue-ménage pour peu de temps, car, en conscience, je ne sais pas encore où j'irai, non, je n'en sais vraiment rien.

« Oh ! ne vous plaignez pas trop de l'agitation. Ne demandez pas à Dieu la liberté qui mène à la solitude, car le monde entier ne peut remplacer certaines affections que nous avons tant caressées, qui nous manquent aujourd'hui !

« Le bruit de chez soi, autour de soi, est souvent le remède qui conduit à bonne fin les chimères de notre vie passée.

« Mais je vous parle (à vous !) le langage du sage... à vous, dont la superbe volonté est

plus forte, à elle seule, que toutes mes modestes vertus viriles !...

« Allons, quand nous nous reverrons (j'espère bientôt), nous pourrons, avec notre franchise fraternelle, ouvrir notre boîte de Pandore, qui recèle les maux de notre vie d'âme et d'artiste !

« Jusque-là, je vous serre la main bien affectueusement. »

Et sans doute pour ne pas humilier son amie, elle signe simplement : « Rosa de Ketschendorf. »

XV

CRÉPUSCULE

Avant de raconter les derniers jours et le suprême départ de Madame Stoltz, j'éprouve le vif désir, le devoir même, de lui faire rendre par le lecteur une entière justice. Pour cela, il faudra qu'il lui pardonne, ou tout au moins qu'il oublie les faiblesses dont j'ai fait le récit, et qu'il m'excuse, en même temps, de ne pas les avoir passées sous silence.

Il m'a semblé que je ne pouvais pas laisser ignorer la femme, pour faire comprendre l'artiste. Si tous les documents que j'ai réunis

m'ont aidé à voir clair dans l'être compliqué que fut Madame Stoltz, je n'ai porté à la connaissance du lecteur que les aventures amoureuses dont d'autres avaient déjà fait le récit.

La plupart d'entre elles, il est vrai, étaient presque oubliées ; cependant j'ai été réservé dans mes indiscrétions, afin de ne pas donner aux petits côtés de la femme, un développement disproportionné avec les grandes qualités de l'artiste.

Quelque paradoxal que cela puisse paraître, après ce que je viens de raconter, Madame Stoltz n'était pas une amoureuse. Jamais elle n'a aimé profondément; elle l'a voulu, elle ne l'a pas pu. Son imagination la conduisait trop vite dans l'irréalisable. Curieuse d'amour, elle n'a jamais rencontré ce qu'elle cherchait, ni dans ses sentiments, ni dans ses sensations... Elle a trop voulu dominer en aimant; aimer comme un homme, n'est pas dans le rôle de la femme. Peut-être aussi n'a-t-elle jamais rencontré l'amant dominateur, amoureusement brutal, qu'il lui aurait fallu. Ou, si elle le rencontra, elle s'empressa de le fuir, par orgueil.

Elle tyrannisa tous ceux qui entreprirent de l'aimer et Léon Pillet fut peut-être le seul qui demeura son ami, lorsque l'amour fut passé.

Par nature, Madame Stoltz était en tout une irrégulière; elle n'apprenait rien par une étude pondérée et persistante; elle devinait ou se trompait. Jamais elle n'interprêta ses rôles deux fois de la même façon. Ce fut sa qualité et aussi son défaut, sur la scène comme dans la vie réelle. Les uns lui trouvèrent du génie, les autres un mauvais goût agressif; les uns admirèrent le charme et l'étendue de sa voix, les autres répétèrent qu'elle chantait faux et sans méthode.

Tous pouvaient être sincères, tous pouvaient avoir raison, mais avec exagération. Les critiques sont conduits, par contagion, à juger sans mesure, les artistes excessifs. Combien est rare, le jugement calme, en présence des natures outrancières. De part et d'autre, on se laisse souvent aller à la violence de l'émotion du moment; seule la médiocrité se manifeste toujours semblable à elle-même. Le jeu intuitif de Madame Stoltz était varié à l'infini, et, en raison de cette variété, on pouvait l'entendre

maintes fois dans le même rôle sans se lasser.

Après avoir défini sa nature, en général, étudions en détail la femme et l'artiste.

De taille moyenne, souple comme les fausses maigres, Madame Stoltz était faite au moule de la tête aux pieds (1).

Sa physionomie expressive et pénétrante, était à sa volonté, dure jusqu'à la brutalité et tendre jusqu'à la provocation.

De beaux cheveux noirs, des sourcils bien arqués, les yeux bruns lumineux, parfois d'une fixité effrayante, parfois étrangement prometteurs et troublants, se détachaient en vigueur sur une peau mate légèrement dorée; un grain de beauté, sous la tempe gauche, donnait du piquant à l'ovale sévère de son visage; un nez fin et régulier, aux narines mobiles et un menton volontaire, contrastaient avec une bouche

(1) Si les uns la trouvaient fine et distinguée, certains lui reprochaient une maigreur excessive : « Un plaisant disait dernièrement que, lorsqu'il allait entendre Mme Lescuyer à l'Opéra, c'est qu'il avait le désir de suivre un cours d'ostéologie. Quant à nous, nous résumons ainsi notre opinion: une âme dans un squelette. » (Fontenay et Champeaux, *Histoire des Théâtres*, p. 28.)

aux dents espacées, aux lèvres presque minces et méchantes, heureusement corrigées à leurs extrémités par une dépression enfantine. La tête fièrement relevée, était portée par un cou long et gracieux, reposant sur des épaules superbes.

Telle fut Madame Stoltz jusqu'à un âge invraisemblable. Octogénaire, le décolletage de sa robe de velours grenat était plus audacieux que téméraire; elle n'abdiqua jamais.

Les contrastes de sa physionomie étaient bien les reflets de sa personne morale. Charitable et bonne avec ses inférieurs, malgré des vivacités passagères, son orgueil lui faisait trouver doux le rôle de protectrice, et, il est possible qu'en donnant, le plaisir de constater sa supériorité ait été plus violent que celui de faire le bien. Son intelligence et son esprit étaient mis en valeur par une instruction qui, sans être profonde, était supérieure à celle de la plupart des femmes de son temps : elle connaissait sept langues et parlait volontiers comme ceux qui savent qu'ils causent bien. Le timbre de sa voix était étrangement captivant.

Malheureusement, son esprit mordant lui

permettait d'emporter le morceau lorsqu'elle en trouvait l'occasion, soit qu'elle eut à se plaindre de sa victime, soit qu'elle ait eu simplement un mot ou une idée singulière à placer. Elle avait la riposte prompte et si son instruction générale se composait, disait-on, de ce qu'elle avait appris de droite et de gauche, elle connaissait ses fabulistes.

Un soir, elle avait alors près de soixante-dix ans, priée de chanter, elle fit chercher quelques morceaux de son répertoire. Lorsqu'elle revint, un jeune homme malavisé, dit à une de ses voisines, assez haut pour être entendu :

— Voilà la Princesse qui revient chargée de reliques.

— Non, cher Monsieur, ce sont des perles.

Quelques gens d'élite lui pardonnaient ses boutades, mais les autres, les plus nombreux, ne pouvaient les oublier. A la fréquenter souvent, on finissait, un jour ou l'autre, par être froissé, parfois même humilié. Aussi ses ennemis furent-ils innombrables (1).

---

(1) D'après Alphonse Royer « elle était étrange et séduisante : c'était une gaillarde qui avait souvent ses nerfs et à qui il ne fallait pas résister. »

L'artiste ressemblait singulièrement à la femme. Elle avait des périodes de paresse invincible, des impossibilités absolues de travail quelconque ; puis, elle était prise subitement d'un zèle excessif, pour tout autre chose que son art, car elle était curieuse de tous les arts et de toutes les sciences. Laborieuse à l'excès pour satisfaire ses caprices, elle attendait presque toujours la dernière heure pour se livrer à ses obligations d'artiste. Mais alors, elle s'y mettait avec patience, résolution, vaillance et audace, car elle travaillait ses rôles avec acharnement.

Comme cantatrice, ses notes graves étaient superbes, mais sa voix n'atteignait pas deux octaves; bien que son timbre fut de qualité médiocre, personne ne sut égaler ses accents tragiques, d'une séduction étrange et cependant, à certains moments, il était difficile de dire si elle jouait en chanteuse ou en tragédienne. L'effet, néanmoins était extraordinaire: les incorrections de sa puissante sauvagerie furent souvent les accents du génie (1).

---

(1) Fétis raconte qu'elle le consulta sur sa voix qu'on critiquait fort à Bruxelles. Il constata un bon

Certains critiques, il est vrai, tenaient un tout autre langage. M. Teneo a bien voulu me communiquer un fragment d'un important manuscrit : « Journal d'une habilleuse de l'Opéra en 1837 ». Madame Stoltz y est tellement maltraitée que nous n'en publions que quelques extraits, et encore sous toutes réserves. Après les éloges hyperboliques de ses admirateurs, il n'est pas sans intérêt de faire connaître aux lecteurs comment Madame Stoltz était vue, par ses ennemis inférieurs.

« Madame Rosine Stoltz n'a que vingt-cinq ans (1), dit l'Habilleuse, mais elle est pâle et maigre; ce qui la vieillit beaucoup à la scène, malgré toutes les précautions de toilette immaginables... Son teint hâve, son œil noir, cette bouche de poisson goulu qui s'ouvre sous une lèvre ombragée par une moustache rebelle à l'épilation, trahissent des goûts lascifs et désordonnés. Son premier début dans la *Juive*,

---

mezzo soprano, avec quelques défaillances dans le médium, provenant d'un manque de méthode. Il lui donna Cassel comme professeur ; celui-ci la fit travailler et sa voix gagna beaucoup (vers 1832).

(1) Elle n'en avait alors que vingt-deux.

où elle obtint quelques succès, fut signalé par la présence dans la salle d'une clientèle toute spéciale de partisans enthousiastes des qualités occultes de la chanteuse (ici un paragraphe que je ne me sens pas le courage de reproduire). Le public admet tout simplement Madame Stoltz en remplacement de Mademoiselle Falcon et maintient cette noble et belle actrice à une distance infranchissable pour cette femme qu'une coterie voulait lui donner pour rivale.

« Ce n'est pas que Madame Stoltz soit sans mérite. Elle sent vivement et avec intelligence, mais sa chaleur est nerveuse et ses effets communs. Sa voix duriuscule, haute, aiguë comme une pointe de fer, est belle sans distinction. L'art et le goût n'ont point assoupli, façonné son organe. Sur tout autre Théâtre que l'Académie Royale de Musique, elle serait audacieuse, emportée; elle arracherait les applaudissements par son jeu forcé et l'éclat de ses notes élevées. Mais, à l'Opéra, elle est contrainte et réservée. Voilà pour son talent d'actrice.

« Considérée comme femme, Madame Stoltz

se donne beaucoup de peine pour arriver à obtenir l'attention. Toujours saupoudrée de musc, elle se fouette le sang par le moka, les liqueurs fines et le poivre, qu'elle mêle à tous ses aliments, d'où résulte un état fébricitant incessamment érétismique qu'entretient le galvanisme de son hygiène, ses liaisons et ses habitudes avec ceux-ci, avec ceux-là.

« Son habilleuse a remarqué son pied et le bas de sa jambe, mais elle fait des récits incroyables de la maigreur de son corps, de l'aridité de ses formes, du blanc livide de sa peau lissée presque partout au suc de citron... »

En 1837, le secret professionnel n'était guère respecté dans les combles de l'Opéra de la rue Le Peletier et les « Caquets de l'Habilleuse », ne sont certainement que les vengeances d'une inférieure envieuse ou délaissée.

Aimant mal comme celles qui aiment trop, Madame Stoltz adora son fils à tort et à travers, sans mesure, sans discernement, rêvant pour lui les plus brillantes destinées. La diplo-

matie avait attiré la mère (1), le fils ne parvint à faire qu'un homme de sports : et même à ce point de vue, il traversa la vie sans laisser de traces intéressantes.

Grand, d'allure distinguée, obligeant et aimable, son existence fut honorable mais sans éclat. Cosmopolite et agité comme la mère, il semblait habiter, en même temps, Rome et Bruxelles, Nice et Londres, alors que son principal domicile était Chantilly.

---

(1) Charles-Raymond fut conseiller de légation d'Ernest II. Avec le concours de Gustave Oppelt, il publia un volume d'archives judiciaires, qui eut deux éditions, sous le titre d'*Archives judiciaires; réunion complète des discussions législatives et des débats des grands procès politiques jugés en France, de 1792 à 1840*. Bruxelles et Liège. Decq. 1869, in-4° de 480 p. En tête de la préface figurent ces mots empruntés à Eugène Sue : « La manifestation d'une *vérité*, si décevante qu'elle soit, peut toujours servir d'enseignement moral à l'humanité ». Ce recueil, simple reproduction des journaux et brochures de l'époque, publiés sans commentaires, comprend les procès de Louis XVI, Marie-Antoinette, Philippe d'Orléans, Mme Elisabeth, Bannissement perpétuel des Bourbons, Ministres de Charles X et Louis Napoléon Bonaparte (Strasbourg et Boulogne).

En 1870, il publia, avec le concours de la même personne : *Un mot de vérité sur Napoléon III*, par Carl de Ketschendorf. Je n'ai pu me procurer cet ouvrage.

Sa mort fut l'image de sa vie : il succomba dans le rapide Nice-Paris, le 4 octobre 1902, à 7 heures du matin, entre Dijon et Laroche. Le Commissaire de police spécial, attaché à la gare de Lyon, rédigea le jour même le procès-verbal suivant :

« A l'arrivée du train 10, à 9 h. 11 du matin, dans la voiture wagon-lit 655-A est décédé en cours de route le sieur Charles Raymond, né à Paris, 2e arrondissement, le 20 juin 1848, fils de père et mère non déclarés (Baron de Ketschendorf), parti de Monte-Carlo à 2 h. 20, accompagné de M. le Dr Bonmariage Arthur, 53 ans, demeurant à Bruxelles, 2, rue de la Révolution et de Mademoiselle Hélène Whitehouse, 34 ans, femme de confiance de M. le Baron de Ketschendorf, demeurant à Islenworth (Angleterre). Certificat médical : mort due à une tumeur à l'estomac, dyspepsie chronique, délivré par M. le Dr Bonmariage. »

Ce fut un de ses amis, M. E.., directeur d'une grande société belge, et son voisin à Chantilly, qui s'occupa de toutes les formalités. Le corps, exposé dans la lampisterie transformée en chapelle ardente, fut transporté à Nice, deux jours

plus tard. Madame Stoltz, quoiqu'elle ait dit, n'ayant jamais eu de mausolée à Nice, l'inhumation de Charles Raymond dût être retardée pour acheter un petit terrain dans un cimetière suburbain, et lui construire une modeste tombe (1).

Pendant que tous ces tristes événements se succédaient, Madame Stoltz était à Nice (2). Le coup fut terrible : elle s'alita et l'on crut qu'elle allait succomber; cependant, elle réagit. L'instabilité de son caractère la sauva de cette crise. La blessure pourtant était mortelle : Plus rien ne restait de son passé; elle avait survécu à tous et la solitude était venue; sans autre domicile que des chambres d'hôtels, les cendres du passé étaient dispersées (3).

Brusquement, elle se rendit compte qu'elle était vieille, et que son heure était proche; ce fût le désespoir. Son orgueil persistant sauva

---

(1) Ce fut le vice-consul de l'Uruguay qui se chargea de faire toutes les démarches.

(2) A l'hôtel des Empereurs, 34, boulevard Dubouchage.

(3) Ses petits-fils habitaient l'Angleterre et ne la voyaient que rarement, sans qu'il y eût de leur faute.

encore les apparences. Mais la maîtrise de sa pensée la fuyait, et par moments elle avait conscience de sa décadence morale, de l'aridité de son cœur et de sa décrépitude physique.

Dieu seul restait : elle pria. Exaltée dans la prière, comme elle l'avait été en toutes choses, elle ne quittait plus son chapelet de nacre. Et des journées entières, elle marmottait, somnolait, pensait, essayait d'espérer. Espérer quoi? Et la peur de la mort solitaire l'étreignait.

Elle comprit que la sérénité des vieilles gens est faite autant avec le souvenir des bonnes souffrances qu'avec celui des heures d'ivresses ; que les sacrifices qu'on a fait rendent plus douces encore les tendresses qu'on a reçues.

Au seuil troublant de l'au-delà inconnu, elle se rendit compte que l'oubli de soi-même avait manqué à sa vie passée ; que dans ses charités, n'ayant donné que son superflu, elle ne pouvait prétendre à aucune récompense, car sa prodigalité avait surtout satisfait sa vanité. Lorsqu'on a jamais pardonné, comment compter sur la miséricorde ?

Elle pria éperdûment ; mais, implacables, les griffes de son orgueil lui entraient dans les

chairs ! Elle entrevit que sa fin serait humble, son cortège solitaire et sa tombe délaissée.

La mort n'avait-elle pas déjà fauché tous ceux qui l'avaient aimée? L'oubli n'avait-il pas envahi ceux que la mort avait oublié ?

Alors, ce fut bien la petite Victoire Noël qui sanglota !

XVI

PANTIN

Le 2 mai 1903, vers dix heures du matin, devant la porte de l'Hôtel Bellevue, avenue de l'Opéra (1), par un temps gris et triste, une très vieille femme descendait péniblement d'une voiture à galerie.

Vétue d'une robe de laine noire, coiffée

(1) Je dois la plus grande partie des renseignements que j'ai recueillis sur les derniers moments de Mme Stoltz, à la propriétaire de l'hôtel Bellevue, Mme Hauser, à M. Croll qui était alors gérant et au personnel, que je tiens à remercier de leur complaisance. Je tiens aussi à signaler les soins dévoués avec lesquels ils ont assisté Mme Stoltz pendant sa dernière maladie.

d'une capote sombre, nouée sous le menton, un petit sac noir passé sous le bras gauche, s'appuyant sur une canne et soutenue par le portier de l'Hôtel, elle gagna péniblement le hall ; courbée, amaigrie, parcheminée, c'est à peine si les domestiques habitués à la servir purent reconnaître la princese de Lesignano.

Pendant qu'on descendait son unique malle, la voyageuse, rentra dans le parloir, s'affaissa dans un fauteuil, incapable, pendant quelques minutes, de dire une parole. Enfin, elle se leva, échangea quelques mots avec ceux qu'elle reconnaissait et monta lentement au premier où une chambre lui était réservée. Ce n'était pas son appartement habituel ; elle maugréa : c'était trop haut, elle ne pouvait voir les passants. Le lendemain on dut la descendre à l'entresol.

La nouvelle chambre, sur l'avenue, est fraîche et jeune, les meubles, recouverts de velours bleu, sont en laqué blanc avec des filets bleus ; les rideaux sont en reps bleu. En face de la porte, une armoire à glace, entre deux fenêtres, à droite la cheminée ; à gauche une chaise longue sous une glace ; au milieu une table ronde ; en face des fenêtres, un lit dans une alcôve ;

un petit cabinet de toilette et deux chaises. On lui traîne un voltaire de velours rouge.

Le temps était beau, on ouvre sa fenêtre; et de son fauteuil elle regarde la vie passer. Personne ne lève la tête pour remarquer cette vieille femme, elle ne dévisage aucune figure connue; qui pourrait la reconnaître, s'il se trouvait par hasard quelqu'un l'ayant vue ou entendue ! Elle se pencha, fixant ses regards obstinément à gauche; au bout de l'avenue, l'Opéra, le Nouveau, celui où elle ne voulut pas entrer comme spectatrice... Elle se rappelle qu'il ne reste plus rien de l'Autre; là aussi des cendres : Disparu Pillet, disparu le père Gentil, disparue la mère Crosnier, la portière; disparu Auguste, le chef de claque... encore des cendres. Le soleil éclaire en plein ce qui a remplacé tout cela : Le Nouveau, celui où les jeunes gloires s'épanouissent, attendant les gloires futures nées et à naître... une larme tombe lentement, puis une autre. Elle ferme la fenêtre; plus jamais elle ne l'ouvrira, non jamais (1).

---

(1) Mme Stoltz connaissait cependant la salle du nouvel Opéra. Elle en parlait dans les plus mauvais

Lentement, appuyée sur sa canne qui tremble, elle prend sur la table son sac au souvenir, tout ce qui lui reste du passé. Elle sort tout sur la table : un portrait d'enfant, Bibi, celui qui n'est plus, des paperasses, des décorations, de la poudre de riz, un peu d'argent ; c'est tout. Aucune de ces menues choses, souvenirs fixés, petits cailloux blancs ramassés le long du chemin de la vie : Chimères ou reliques...

---

termes, en artiste connaissant aussi l'administration ; elle reprochait à la nouvelle « boîte » d'être antimusicale et ruineuse. La scène étant beaucoup trop grande et trop « enfoncée, l'artiste ne pouvait communier avec le public ». La voix ne remplissait pas la salle, un peu à cause de la grandeur de la scène, beaucoup à cause « des rugosités de l'ornementation des loges » et parce qu'il fallait, à cause de l'acoustique, perpétuellement chanter pour le quatrième rang des fauteuils d'orchestre. La grandeur de la scène, par un effet d'optique « étriquait le geste et en augmentait la rapidité ». Il fallait donc « se mouvoir lentement mais amplement, ce qui tuait le jeu. » D'après Mme Stoltz, avec une subvention de deux millions, un directeur joindrait à peine les deux bouts. L'immensité de la scène, doublant le prix des décors que l'on paie au mètre carré, augmentait aussi le personnel décoratif, les accessoires et les servitudes. Mme Stoltz concluait : « Merveilleuse scène pour les féeries et les ballets, détestable pour la musique. La construction d'un nouvel Opéra aux Champs-Elysées s'impose. »

Ainsi qu'à Nice, elle mène une vie de recluse: quelques travaux d'aiguilles, un journal, son chapelet, la somnolence. Et pourtant aucune infirmité ne l'attriste; elle voit et entend comme jadis. Encore, de temps en temps, mais de plus en plus rares, quelques réveils soudains, des colères sans mesure; aucune femme ne peut entrer chez elle, car elle les a en horreur. Si, par hasard, une domestique entr'ouvre la porte, elle s'élance furieuse, la canne levée. Avec les hommes elle cause volontiers : elle parle de son passé, de ses grandeurs, de ses triomphes.

De soucis d'argent, elle n'en a pas; elle est riche, très riche même et dépense si peu (1). Le 27 juin, un de ses petits-fils vient la voir quelques heures, et le vide se fait de nouveau autour d'elle.

Un prêtre est appelé à sa demande, le 28 juil-

---

(1) Elle dépensa environ 2.500 fr. pendant son séjour de trois mois. Le 2 mai elle avait reçu 5.000 fr., montant du quartier d'une rente de 20.000 fr. et le 25 juin 12.500 fr., montant d'une autre rente de 50.000 fr., soit en tout 17.500 fr., sans compter l'argent qu'elle avait à son arrivée.

let. Quelques instants après son départ, le Docteur Petrovich fut introduit; il ordonna ce qu'on fait prendre aux moribonds pour adoucir les derniers spasmes.

Physiquement elle souffre peu; le corps se désagrège, la pensée s'enfuit; lentement, lentement elle descend dans la tombe; elle n'a d'autre mal que l'implacable vieillesse.

Parmi ceux qui l'ont connue heureuse, seul un homme de cœur, le Marquis de Darrax, pris d'une grande pitié, abandonne sa villégiature pour venir lui dire le dernier adieu. Il arrive le 29 juillet : la mourante avait encore toute sa connaissance; elle fait de vains efforts pour parler; elle essaye d'écrire. Les doigts tremblants s'y refusent. Désespérée, elle penche sa tête vers la ruelle et pleure. Elle ne bouge plus. Dort-elle ? Le visiteur appelé par d'autres devoirs lui baise la main et se retire.

Vers 6 heures, la malade reprend connaissance; elle se fait porter dans son fauteuil près de la fenêtre. Elle mange, silencieuse, étrangère à ses actes; un instant elle regarde les passants; on la reporte dans son lit; pendant

quelques heures elle s'agite puis s'endort doucement, tenant son chapelet.

Dans la soirée son petit-fils arriva. Elle ne le reconut pas. On la laissa reposer.

Vers 4 heures du matin, au lever du jour, le domestique qui rentra dans sa chambre la trouva dans la même position : elle était morte.

. . . . . .

C'était la fin de tout; sa fortune s'éteignait avec elle. Tristesse suprême, il faut de l'argent pour mourir, pour gagner sa dernière demeure et y trouver un perpétuel abri. Son porte-monnaie est à peu près vide ! La morte reste presque seule. La propriétaire de l'Hôtel, compatissante, apporte quelques roses, deux bougies; c'est tout.

C'est une domestique qui fait sa dernière toilette et dans son cercueil de mendiant elle repose enveloppée dans de pauvres linges : un jupon, une chemisette, sa mantille noire, son chapelet...

Deux jours se passent; c'est le convoi du pauvre qui l'emporte à 7 heures du matin dans la rue solitaire. Les prières les plus courtes à l'Eglise Saint-Roch et le petit cercueil, suivi

par deux personnes, cotoie l'Opéra qui sommeille encore et s'achemine en cahotant à travers les Faubourgs, vers le cimetière de Pantin.

De temps en temps, le salut machinal du passant et le signe de croix furtif des ménagères... avant d'entrer dans la vaste plaine des morts oubliés, il faut laisser sortir un tombereau chargé de couronnes rouillées. Les nécropoles meurent aussi ! Le charretier passe en jurant et le pauvre cortège gagne le coin des abandonnés où l'on procède à un enfouissement hâtif.

Une croix de bois, et le repos pour cinq ans. Après, la fosse commune, la poussière que le vent emporte. Et plus rien (1).

Et maintenant, tout ce passé fragile de la femme de théâtre s'est perdu comme une mince

---

(1) Heureusement, la Société de l'histoire du Théâtre est intervenue. Une concession à perpétuité a été obtenue et une modeste pierre portera le nom de Rosina Stoltz.

L'acte de décès de Victoire Noël est conçu en ces termes :

« L'an mil neuf cent trois, le trente juillet à midi, Acte de décès de Victoire Noël, dite Rosina Stoltz,

fumée qui monte vers les nuages pour se dissiper dans le ciel.

Victoire Noël est morte comme la Comtesse de Ketschendorf ; Rose Niva comme la Marquise d'Altavilla ; ainsi que la Duchesse de Lesignano, madame Alphonse Lescuyer a disparu. Mademoiselle Héloïse a été rejoindre la Princesse de la Paix.

Fumée que tout cela !

Les princières amours se sont perdues dans la brume avec celles de Pierrot ; les passions royales sont tombées dans l'oubli ainsi que les folies sacerdotales ?

Princesse Godoy de Bassano, Comtesse de Ketschendorf ; Veuve en premières Noces de Alphonse-Auguste Lescuyer ; Veuve en secondes Noces de Godoy, prince de Bassano ; née à Paris ; y décédée en son domicile, avenue de l'Opéra, n° 39, ce matin à quatre heures, âgée de quatre-vingt-huit ans et demi ; fille de Père et de Mère décédés, dont les noms ne Nous sont pas connus ; Dressé par Nous, Charles-Joseph-Eugène Lavanoux, Adjoint au Maire, Officier de l'Etat-civil du Deuxième Arrondissement de Paris, Officier d'Académie, après constatation, sur la déclaration de Ernest-Charles William de Ketschendorf, âgé de trente ans sans profession, demeurant à Londres (Iles Britanniques), Petit-fils de la Défunte et de Georges Charles, âgé de cinquante ans, Employé, demeurant rue Bonaparte n° 7, non parent de la Défunte. »

Fumée encore que tout cela !

Il reste cependant quelque chose de tous ces avatars et ce quelque chose n'est pas sans grandeur; il reste Rosina Stoltz dont les enfants légitimes et indiscutés s'appellent : Ascanio, Léonor, Catarina, Odette, Desdemone et Fidès.

Si nulle Valentine n'a dit avec autant de passion : Je t'aime, nulle Fidès n'a dit avec plus de tendresse : O mon fils !

Rosina Stoltz fut une grande artiste : elle a connu l'ivresse des triomphes, mais souvent aussi les ronces et les pierres ont meurtri ses genoux. Que le lecteur ainsi que moi oublie tout le reste.

Victoire et Noël, deux cris de triomphe, furent ses vrais noms; ce sont les seuls que la postérité joindra à ceux de Rosina Stoltz.

APPENDICES

I

Lettre de Mme Stoltz du 30 mars 1837.

« Bruxelles, le 30 mars 1837.

« Monsieur Duponchel, directeur de l'Opéra.

« Monsieur,

« J'ai reçu dernièrement une lettre de M. Nourrit contenant, en votre nom, des propositions d'engagement pour moi au théâtre de l'Opéra. Je crois utile de les transcrire ici, telles qu'il me les a transmises :

« M. Duponchel désire contracter avec vous, pour 5 années. Pendant les 3 premières, vos appointements seront de 15.000 francs, dont

10.000 francs fixes et le reste en feux assurés. La 4e année vous jouirez d'un traitement de 20.000 francs et la 5e vos appointements seront portés à 25.000 francs toujours distribués en appointements fixes et en feux assurés. Voici comment il entend assurer vos feux : M. Duponchel s'engage à offrir à Madame Stoltz, l'occasion de jouer au moins huit fois par mois ; dans le cas où Madame Stoltz refuserait de jouer elle ne pourra réclamer son feu. — Cet engagement sera résiliable par M. Duponchel seulement, au bout de la première année, mais en prévenant 6 mois d'avance. Passé ce temps de 6 mois, l'engagement sera valable pour 5 années.

« Cette lettre ne répond pas au désir que je formais de ne m'engager que pour un an. Tout l'avantage est uniquement de votre côté, Monsieur, puisqu'au bout de l'année vous pourrez *seul* résilier mon engagement.

« Il faut que vous comptiez bien sur le désir qu'ont généralement les artistes d'arriver à l'Opéra de Paris pour être aussi absolu dans vos volontés, car vous n'avez pas dévié d'une ligne depuis la première lettre que vous m'avez

fait écrire par M. Duverger, il y a 6 mois. Si je dois consentir à ce que vous me proposez, de mon côté je dois tenir à ce que me promettait votre correspondant. Or, par sa lettre du mois d'octobre dernier, que j'ai entre les mains, M. Duverger me mandait que vous consentiriez à m'accorder un mois de congé chaque année. Si vous tenez rigoureusement à vos demandes, vous devez être aussi exact observateur de vos promesses.

« Certaine donc de ce fait, je vous déclare accepter les propostions que M. Nourrit m'a transmises en votre nom, à la condition toutefois qu'il me sera accordé un congé d'un mois chaque année, aux termes de la lettre de M. Duverger d'octobre 1836. Sur ce pied, vous pouvez m'envoyer l'engagement tout signé, je vous le retournerai tout signé par moi.

« Agréez, Monsieur, mes civilités et l'assurance que je serai une de vos plus ZÉLÉES pensionnaires.

STOLTS-LESCUYER (1).

---

(1) Le mot *zélées* est souligné quatre fois.
A cette époque Mme Lescuyer signait Stolts. Elle n'adopta définitivement l'orthographe Stoltz qu'après son arrivée à Paris.

II

Lettre de Mme Stoltz du 8 novembre 1838.

Je soussignée, déclare que par suite d'une avance qui m'a été faite par M. Duponchel, il est convenu entre nous que mes appointements de l'année 1839 seront réduits à 10.000 francs, voulant que pour ladite année la clause de mon engagement relative à mes appointements n'ait de force et de valeur que dans ce sens.

Il est bien entendu que mes feux resteront les mêmes et qu'au 1er janver 1840, mon engagement reprendra son cours plein et entier.

Paris, le 8 novembre 1838,

Rosine Stoltz-Lescuyer.

III

Engagement de Mme Stoltz avec Duponchel et Pillet.

Nous soussignés,

Henri Duponchel, Directeur-Entrepreneur du Théâtre de l'Opéra, y demeurant, d'une part;

Et Madame Stoltz-Lescuyer, artiste du chant, duement autorisée par M. Lescuyer, son mari, lequel a signé avec nous pour validité du présent engagement, faisant élection de domicile, pour l'exécution du présent, rue St-Lazare, n° 19, auquel lieu elle consent la signification de tous actes, nonobstant tout changement de domicile, d'autre part;

Faisons les conditions suivantes, savoir :

Moi Stoltz-Lescuyer, je m'engage envers ledit entrepreneur :

1° A jouer tous les rôles que j'ai joués jusqu'à ce jour et tous ceux qui me seront distribués par la suite;

2° A me rendre avec exactitude aux répétitions et représentations aux lieux indiqués, de jour ou de nuit, sous peine d'une amende du dixième de mes appointements mensuels, à retenir sur lesdits appointements;

3° En cas d'événements imprévus, lors même que je ne jouerais pas, afin de donner à l'Administration la faculté de remplacer un ouvrage par un autre, je m'engage à laisser chez moi, si je m'absentais, l'adresse où l'on pourrait me trouver, et à jouer le soir même dans la pièce qui serait indiquée; en conséquence, les jours de spectacle, je m'engage à ne pas quitter Paris sans autorisation;

4° En cas de clôture du Théâtre, par quelque cause que ce soit, ordre supérieur, incendie, réparations, ou tout autre motif obligé, je m'engage à ne recevoir aucun traitement pendant la durée de la clôture; à ne contracter

d'engagement avec aucune autre administration avant le terme de trois mois écoulés depuis la clôture ; et à ne paraître sur aucun théâtre, dans l'intervalle, sans la permission du Directeur ;

5° En cas d'indisposition ou de maladie, il ne me sera permis de me croire dispensée de mon service qu'autant que j'en aurai certifié par un certificat de médecin, appuyé et confirmé par l'un des médecins de l'Administration. Ce certificat devra exprimer l'impossibilité absolue de faire mon service, sinon je consens à être considérée comme refusant de jouer, et soumise aux clauses pénales stipulées dans mon engagement et à celles fixées par les règlements ou usages de l'Opéra.

L'Administration pourra exiger que ce certificat soit renouvelé tous les cinq jours ; et, s'il ne s'agit que d'une indisposition, je m'engage de plus à ne pas sortir de chez moi tant qu'elle durera.

Toute maladie ou indisposition, constatée, comme il est dit ci-dessus, n'entraînera aucune diminution d'appointements pour le premier mois ; pour le second mois, moitié de mes ap-

pointements sera retenue; et lesdits appointements cesseront tout à fait de m'être payés pour le troisième mois et les suivants jusqu'à la reprise de mon service. Cette convention est formelle entre l'Administation et moi, et je déclare ne pouvoir jamais élever de réclamation à ce sujet, cette clause étant une des conditions expresses de mon engagement qui, sans elle, n'aurait jamais été consenti.

En cas de grossesse, je consens à ne rien recevoir de mes appointements pendant tout le temps que mon service sera interrompu.

6° Je me conformerai sans aucune récrimination, aux usages et règlements établis ou à établir pour l'ordre général;

7° Je m'engage à ne faire usage de mes talents sur aucun théâtre, ni dans aucun concert ou réunion publique ou particulière, sans l'autorisation écrite de l'Administration, à peine de Cinq cents francs d'indemnité envers le Directeur, à retenir, comme mes amendes sur mes appointements mensuels, ce qui les réduirait d'autant;

8° Tout congé auquel je pourrais avoir droit aux termes de mon engagement, quelle que soit

sa durée, commencera à courir et me sera compté du lendemain de la dernière représentation dans laquelle j'aurai paru, à la veille du jour de la représentation dans laquelle je reparaîtrai après ledit congé;

9° Enfin il demeure convenu que, dans le cas d'une contestation portée devant les tribunaux, le service ne pourra aucunement en souffrir. Je m'oblige en conséquence à satisfaire aux demandes de l'Administration pendant toute la durée de cette contestation, suivant la teneur de mon engagement et sous les mêmes peines, comme si cette contestation n'existait pas;

10° Il est en outre expressément stipulé que lorsque les amendes fixées par le règlement et que j'aurai encourues, se seront renouvelées plus de trois fois dans un mois, l'Administration sera maîtresse d'annuler le présent engagement, si elle le juge convenable : cette réserve étant entièrement à sa disposition sans réciprocité.

Le présent engagement commencera le 1er août prochain et finira le 31 juillet 1842. Il sera résiliable à la fin de la première année à la volonté de l'Administration sans réciprocité.

Voulons en outre qu'il ait même force et valeur que s'il était passé par devant notaire, sous peine du paiement d'une somme de quarante mille francs à titre de dédit, exigible en totalité à quelque époque de l'engagement que ce soit et quel que soit le temps qui en resterait à courir, payable en tous lieux ou le premier contrevenant pourrait se retirer, le présent engagement étant respectivement regardé et devant être jugé comme entreprise ou affaire de commerce.

Moyennant les clauses ci-dessus, loyalement et fidèlement exécutées, moi, Directeur-Entrepreneur, soussigné, je m'engage envers Madame Stoltz-Lescuyer, à lui payer par portions égales et de mois en mois, la somme annuelle de trois mille francs pour appointements fixes; et de plus un feu chaque fois qu'elle jouera. Ce feu sera de 300 francs; six sont assurés par mois. Mais chaque fois que, par une cause quelconque, Madame Stoltz refusera de chanter, ces feux seront supprimés jusqu'à ce qu'elle soit mise de nouveau à la disposition de l'Administration; Madame Stoltz aura droit chaque année, à un congé d'un mois dont l'époque

sera réglée de gré à gré en prévenant trois mois à l'avance. Pendant ce congé les appointements seront retenus et il sera rachetable, moyennant 4.000 francs pour la première année et 5.000 pour les deux autres. Il devra toujours être pris dans l'année où il sera acquis, sous peine de déchéance. Pour le reporter d'une année sur l'autre, il faudra le consentement écrit de M. Duponchel.

Une gratification de 3.500 francs sera acquise à Madame Stoltz à la fin de chaque année si son service a été constamment honorable, ce qui sera jugé par le chef de service.

En cas de besoin, l'enregistrement du présent acte sera à la charge de celle des deux parties qui succombera.

Enfin, en cas de cession de l'entreprise, le présent engagement continuera à avoir son exécution. M. Duponchel pourra le mettre à la charge de son cessionnaire sans que Madame Stoltz conserve aucun droit ni recours contre M. Duponchel.

Fait en double et de bonne foi entre nous, après lecture à Paris, ce trente juillet mil huit cent trente-neuf.

Approuvé l'écriture : Rosine Stoltz.

J'approuve le présent engagement sans déroger à nos droits personnels : A. Lescuyer.

Adjonction.

Et le 25 juillet 1840, entre M. Lescuyer, Madame Stoltz Lescuyer et M. Léon Pillet, directeur du personnel et de l'administration de l'Opéra il a été arrêté et convenu ce qui suit :

A dater du mois d'août 1840 jusqu'au 1er août 1841, M. Lescuyer prélèvera mensuellement sur ce qui sera dû à Madame Stoltz par l'Administration de l'Opéra, une somme de 1.250 fr.

Madame Stoltz est autorisée par lui, par ces présentes, à toucher directement sur ses quittances personnelles et particulières tout ce qui excèdera ladite somme de 1.250 fr. En conséquence, tout payement qui lui sera fait dans ces conditions par l'Administration de l'Opéra sera bonne et valable sans qu'il soit besoin de l'intervention ni de la signature de M.Lescuyer, la présente autorisation étant invariablement donnée tant à Madame Stoltz qu'à M. le Directeur de l'Opéra pour toute la durée du présent engagement. Toutefois, l'Administration de

l'Opéra rendra compte chaque mois à M. Lescuyer des sommes que Madame Stoltz aura reçues.

L'administration de l'Opéra assure par mois à Madame Stoltz la somme de 833 fr. 33 même en cas de maladie.

Le présent engagement et par suite celui qui précède seront résiliables le 31 juillet 1841 à la volonté de l'administration et sans réciprocité.

Toutes les clauses du présent engagement qui ne sont pas contraires à celui-ci, sont et demeurent maintenues.

Fait double et de bonne foi entre nous après lecture à Paris les jours et ans que dessus.

Approuvé l'écriture ci-dessus. Alphonse Lescuyer Duponchel et Pillet, Rosine Stoltz.

2e Adjonction.

Le présent engagement est continué d'accord entre les parties jusqu'au 31 mai 1848 avec les modifications suivantes :

Il sera ajouté aux avantages assurés à Madame Stoltz par le dit engagement, deux mois de congé dont l'époque sera fixée en se prévenant réciproquement trois mois à l'avance, et

que l'administration se réserve la faculté de racheter moyennant 12.000 fr. par mois. Madame Stoltz aura droit en outre à deux représentations à son bénéfice, dont les frais seront à sa charge et qu'elle prendra à la fin de chaque période de trois ans.

Toutes les conventions relatives aux arrangements de Madame Stoltz et de M. Lescuyer sont nulles et non avenues; le prélèvemnt qui doit être fait par M. Lescuyer ayant été réduit à 200 francs par mois suivant conventions écrites entre M. Lescuyer et Madame Stoltz.

Fait double à Paris, le 14 mai 1842.

IV

Mme STOLTZ POETE

Dix mélodies, paroles et musique, par Rosina Stolz. Piano et chant. — Toutes ces mélodies ont été arrangées pour piano et violon, dédiées aux jeunes élèves, par A.-E. Julliano et Gout. — Pour piano seul, par A. Croisez. — Pour orgue, harmonium et piano à quatre mains, par Renaud de Vilbac. — Chez F. Schœne, éditeur, 42, boulevard Malesherbes.

I. — SOUVENIR D'ENFANCE

I

Je me souviens parfois
Dans ma grande fortune
De ces jeux qu'autrefois
Je dus à l'infortune.
Je chantais tout gaiement
Les hymnes au Seigneur
Et priais, tout enfant,
Notre divin Sauveur,

II

D'envoyer à la terre,
Une flamme divine,
De voiler à ma mère
Une loi si chagrine
Qu'il faut mourir un jour,
Laissant sur son passage
Un enfant sans amour !...
Et misère en partage.

III

A l'heure des adieux,
Je me sentis brisé*e*,
Son cœur si précieux
N'avait plus de pensée.
Son esprit vers la route
Avait pris le chemin,
M'oubliant sur la route,
Je devins orphel*in*.

IV

Si tu me vois d'en haut,
Tendre mère chérie,
Tu sauras qu'il me faut
Pour supporter la vie
Songer à tous moments
Que ton âme a souffert
Et qu'enfin les tourments
Sont un ciel entr'ouvert.

V

Si tu vois notre Dieu,
Décris-lui mon espérance,
Et dis-lui qu'au milieu
D'une vive souffrance
Je bénis ses bienfaits
Qui me donnent au cœur
La force, les souhaits
Pour servir le malheur.

VI

Au jugement dernier
Si notre divin maître
Me plaçait en premier
Pour mieux te reconnaître,
Passant aux cieux lointains
Je serai bien guidée,
Connaissant des humains
La place réservée !...

VII

Prions, prions toujours !
L'espoir nous est permis,
D'en haut vient le secours,
Le ciel nous est promis.

II. — LE REFRAIN DU CHEVRIER

Dans mon cœur, toi qui sait lire,
Tendre objet de mon ardeur
Auprès de toi le délire
De Dieu m'offre la faveur.
Tra la la
Tra la la
O - a - o...

Du Sauveur la voix divine
Vient à moi chaque matin
Avec sa cloche argentine
Parfumée au romarin
Tra la la...

Apporter à ma chaumière
Le bonheur du chevrier
Qui trouve dans sa misère
L'heure de pouvoir prier.
Tra la la...

A l'église du village
Quand on vient s'agenouiller,
On n'y trouve pas l'usage
De payer le marguiller.
Tra la la...

III. — PRIÈRE A MARIE

Salut, vierge Marie,
Aimable ambassadeur,
Vous par qui notre vie
A trouvé le bonheur.
Salut, vierge Marie,
Reine pleine d'amour,
Priez pour notre vie,
Dans le divin séjour !

Vous notre tendre mère,
Qui veillez sur les flots,
Pensez à la misère
Des pauvres matelots,
Quand loin de la patrie,
Ils rencontrent la mort
Sur la mère en furie,
Sans éviter le sort !

Songez à l'orpheline,
Qui vit à l'autre bord,
Jouant sur la colline,
Sans regarder le port.
Au milieu de l'orage
Et des vents furieux,
Elle rit sur la plage,
Espérant tout des cieux !

Bienheureuse Marie,
Donne aux tristes pécheurs,
Par sainte Rosalie,
L'espérance du cœur,
Avec le Christ en tête,
Pour bénir sa bonté,
Nous viendrons à la fête
Chanter la Charité !

Salut, vierge Marie,
Mère du Rédempteur,
Salut, femme bénie,
Qui donna le Sauveur.
Salut ! Salut ! Salut !

(Variante avec accompagnement d'orgue.)

IV. — PENSÉE CHRÉTIENNE

Je voudrais d'ici-bas trouver le chemin
Qui conduirait l'esprit vers un penser divin ;
Je voudrais épargner à l'homme la blessure
Qui fait du plus grand bien de l'âme une torture ;
Je voudrais que la terre engendrât quelque jour
Le bonheur d'être unis d'un fraternel amour,
Qui donne à l'univers la moitié de son âme,
Pour enfanter ainsi le cri de sainte flamme.

Quelle vaine espérance
A caressé mes vœux,
Alors que la vengeance
Est le bonheur des dieux !
En vain l'ingratitude
Ose éprouver mon cœur,
Ma chère solitude
Adoucit ce malheur.
Pourtant il est un bien qui ralierait le monde ;
Si au pauvre naissant de misère profonde
Le cœur du vrai chrétien partageait la douleur
Et demandait à Dieu d'adoucir sa rigueur.

V. — LES JOIES DU RETOUR

En quittant mon foyer pour le pays lointain,
Je partis dans l'espoir de trouver la fortune ;
Mais un homme, ici-bas, peut-il être certain
De découvrir le bien que cherche l'infortune.
Je pense à mon amie,
A la terre chérie
Qui formaient mon trésor
Quand je pris mon essor.
Je crois à l'avenir, au bonheur, à mon Roi,
A l'honneur, à l'amour de ma douce Marie,
Je la retrouverai... mon âme est sans effroi,
Elle m'attend là-bas dans ma chère patrie.

Au milieu du rivage
J'aperçois le village
Qui nous montre riant
Son clocher si brillant.
Me voilà de retour et je me sens joyeux
D'avoir pu supporter ces angoisses mortelles,
De trouver au logis et presque sous mes yeux,
Ces souvenirs touchants des bontés paternelles !

Mère, que je t'embrasse, me voici près de toi ;
Le ciel, dans sa clémence, récompense ma foi,
Quand j'étais loin d'ici, mon cœur plein d'espé-
[rance
Me disait chaque jour... ne crains rien de l'ab-
[sence,
Vas, tu les reverras, pour ne plus les quitter.
Allons, plus de chagrins... ce cœur peut palpiter.

VI. — ILLUSION

On dit qu'il faut aimer,
Aimer toute la vie,
Séduire ou bien charmer
Sans trop de perfidie...
Je croyais à ces mots
Qui ne voulaient rien dire
Et je suivis les flots,
Je perdis mon empire !

L'oiseau, comme les cœurs,
Peut fonder son espoir
Sur le nuage en pleurs
Qui passe sans le voir.
Enfin il est venu,
Ce temps de calme austère
Où puissante vertu
Triomphe sans la guerre,
Il faut le proclamer ;
Loin devant le plaisir.
A quoi bon s'alarmer
Sachant qu'il faut mourir.

VII. — CE QUE J'AIME

J'aime loin de la terre
Vivre au milieu des flots,
Oublier ma misère
Auprès des matelots.
J'aime aussi dans l'orage
Braver les éléments.
J'aime quand le courage
Triomphe des moments.

J'aime près d'une femme
Caresser ses cheveux
Et découvrir son âme
Dans le bleu de ses yeux.

J'aime dans la montagne
Voir passer le chasseur,
Auprès d'une compagne
Trouver le vrai bonheur !
J'aime dans la nuit sombre,
Prier le Tout-Puissant,
Et raviver dans l'ombre
Son souvenir charmant.
J'aime près d'une femme...

VIII. — AMOUR AU VILLAGE

Pourquoi veux-tu, mon frère,
Me donner le chagrin
De quitter la chaumière
Pour courir le chemin.
Demain ma pauvre mère,
En s'éveillant soudain
Peut craindre la misère
Et redouter la faim.

Je sais que Marguerite
Va laisser le pays,
Voulant, pauvre petite,
Eviter ses amis !
Oubliant que son père,
Déjà bien malheureux,
Sera s'il désespère
Dans un tourment affreux.

Mais fais-lui donc comprendre
Qu'elle a dans son malheur
Une famille tendre,
Que je suis sa sœur,
Donne-lui l'espérance
Qu'un jour viendra pour vous
Où l'amour de l'enfance
Sera béni par tous.

Alors, dans le village,
Nous pourrons défier
Ceux dont l'âme si sage
Voudrait se récrier.
Moi, je resterai fille
Pour soigner votre enfant
Si l'Eglise apostille.
Dis, frère, es-tu content ?

IX. — LA BERCEUSE

Tout dedans la nature
Nous dit qu'il est un Dieu ;
Et l'âme toujours pure,
N'a qu'à former un vœu.
La vie est un passage
Qui berce notre espoir :
Et le berceau du sage
Balance sans le voir !

Ici tout est mystère...
Par un bienfait divin
Il nous fait de la terre
Oublier le chagrin.
Celui qui nous fit naître
Au milieu du péché
Nous force à reconnaître
Notre chemin caché.
Pour le chrétien fidèle
Qu'on ne saurait lasser
La flamme est éternelle
Et le force à penser.
Que l'âme à la dérive
Retrouve le sentier
Qui conduit à la rive
Où tout doit s'expier.

X. — GIANETTA

Tenero ben, della montagna,
Caro sospir del primo amor
Assiso ai piè, di ma compagna,
In petto balzar sento il cor.

Allorchè il ciel mi dà la vita,
Io vuo cantar la libertà
E nel sorriso di Gianetta,
Trovar voglio felicità

Come l'angelo la mattina
Pria del sol io m'alzerò
Cantando la Bontà divina
Che manda ai fiori il zeffiro

Per ringraziar la benfattrice
La ser andrò per ben finir,
Alla Madona protettrice
Arder la face poi dormir.

V

LES ROLES DE Mme STOLTZ

ET LE NOMBRE DE REPRÉSENTATIONS DE CES ŒUVRES JUSQU'EN 1876

Guido et Ginevra	Ricciarda	44
Benvenuto Cellini	Ascanio	4
Xacarilla	Lazarillo	100
La Favorite	Léonor	481
Freischutz	Agathe	61
La Reine de Chypre	Catarina	118
Charles VI	Odette	57
Dom Sébastien	Zaïda	32
Lazzarone	Beppo	17
Othello	Desdemone	23
Marie Stuart	Marie Stuart	24
L'Etoile de Séville	Estrella	15
David	David	8
Robert Bruce	Marie	31

TABLE DES MATIÈRES

I. — L'Enigme 7
II. — Illusions 15
III. — Réalités 24
IV. — L'Académie Royale de Musique..... 42
V. — La Favorite 55
VI. — La Reine de Chypre..... 71
VII. — De Charles VI à Robert Bruce..... 84
VIII. — Le Mouchoir 94
IX. — L'Exode 107
X. — Tras os montes..... 121
XI. — Pierrot 128
XII. — Princesse 136
XIII. — Paraissez, Navarrais !..... 150
XIV. — Ultimes amours 166
XV. — Crépuscule 184
XVI. — Pantin 199

Appendices :

I. — Lettre de Mme Stoltz du 30 mars 1837 209
II. — Lettre de Mme Stoltz du 8 novembre 1838 212
III. — Engagements de Mme Stoltz avec Duponchel et Pillet..... 213
IV. — Mme Stoltz, poète..... 223
V. — Les rôles de Mme Stoltz..... 236

VIENT DE PARAITRE

BIBLIOTHÈQUE DU VIEUX PARIS

Pierre BRUN

Savinien de Cyrano Bergerac

L'HISTOIRE ET LA LÉGENDE

De Lebret à M. Rostand

1 vol. in-8° orné d'un frontispice gravé et de trois planches hors texte . . . . . **12** fr.

Adolphe JULIEN

AMOURS D'OPÉRA

AU XVIIIe SIÈCLE

L'Académie de Musique. — Histoire de l'Eglise du Diable. — Mlle Pélissier et Lopez Dulis. — Mlle Petit et le Marquis de Bonnac. — Grimm et Mlle Leclerc.

1 vol. in-8°, orné de 6 planches hors texte, **15** fr.

Histoire des Théâtres de Paris

8 volumes, **51** fr.

LISTE SUR DEMANDE

Dr WITKOWSKI et L. NASS

Le Nu au Théâtre

DEPUIS L'ANTIQUITÉ
JUSQU'A NOS JOURS

1 vol. in-8° orné de 250 illustrations, **20** fr.

PARIS-GALANT

Almanach Littéraire
et Artistique

1re année, 1908, 1 vol., 60 illust., **0** fr. **90**
2e année, 1909, 1 vol., 70 illust., **0** fr. **90**

NOMBREUX ARTICLES SUR LE THÉATRE

VIENT DE PARAITRE

BIBLIOTHÈQUE DU VIEUX PARIS

Jean de REUILLY

La Raucourt et ses Amies

ÉTUDE HISTORIQUE DES MŒURS SAPHIQUES
AU XVIIIe SIÈCLE

Les Lesbiennes des Théâtres et de la Ville. — Melpomène et Sapho. — Lesbos à Paris. — Courtisanes. — Filles galantes et « Honnestes Dames ».

D'après les documents inédits des Archives Judiciaires, les Mémoires secrets, la Chronique Scandaleuse.

1 vol. in-8° orné de trois planches gravées. . **20** fr.

Les Théâtres libertins au 18e Siècle
1 vol. in-8°, 8 planches, **15** fr.

Les Théâtres du Boulevard du Crime
1 vol. in-8°, 3 plans, **8** fr.

Un Amour de Déjazet
1 vol. in-8° avec un portrait gravé, **6** fr.

Œuvres inédites de Béranger
3 actes inédits, 1 vol. in-8°, 1 portrait, **8** fr.

ML
420
L47B6

Bord, Gustave
Rosina Stoltz

Music

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

UTL AT DOWNSVIEW
D RANGE BAY SHLF POS ITEM C
39 11 01 02 09 006 7